Toronto reste seul en deuxième position

(LIRE EN PAGE 23)

Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

5¢

73e ANNEE — Pronostics: Généralement ensoleillé. Le ciel se couvrira ce soir. (Détails page 2) — MONTREAL, MERCREDI 20 FEVRIER 1952 — No 301

NATES READING ROOM
31 D 52
WA, ONT.

LA MORT FOUDROYANTE DU JUGE

AU PROCÈS BERTRAND

HULL, 20 (P.C.) — Le juge Paul Ste-Marie a ordonné aujourd'hui un nouveau procès pour Rhéal-Léo Bertrand, accusé du meurtre de sa femme.

HULL, 20 — (PC) — L'honorable juge Valmore Bienvenue, de la Cour Supérieure du Québec, est mort, hier soir, quelques minutes après avoir été atteint d'une foudroyante attaque d'angine de poitrine, pendant qu'il donnait ses directives au jury, à la fin du procès pour meurtre de Rhéal-Léo Bertrand. Les centaines de personnes qui remplissaient à capacité la salle d'audience furent consternées en voyant le président du tribunal s'affaisser sur son fauteuil.



MORT SUR LE BANC — Le juge Valmore Bienvenue qui est tombé foudroyé par une attaque cardiaque pendant qu'il présidait la Cour d'Assises de Hull qui jugeait Rhéal-Léo Bertrand, accusé du meurtre de sa seconde femme. M. Bienvenue est mort pendant qu'il faisait aux jurés ses dernières recommandations.

Le juge Bienvenue avait commencé sa charge au jury depuis environ 25 minutes lorsqu'il fut frappé comme par un coup de foudre. Les docteurs Paul-Emile Labelle et J.-L. Pichette, qui accoururent auprès du malade, ont constaté la mort à leur arrivée et l'ont attribuée à une attaque "foudroyante" d'angine de poitrine.

DERNIER MOT

Le dernier mot que prononça le juge fut 'faiblesse'. Il était à expliquer aux douze jurés qu'ils "ne devaient pas rendre un verdict d'acquittement par pitié ou par faiblesse." Il continua sa phrase et vint pour la répéter lorsque rendu au mot 'faiblesse', il perdit connaissance.

Le huissier et d'autres officiers de la cour se portèrent immédiatement à son secours, pendant qu'on mandait d'urgence un médecin. Pendant que les policiers faisaient évacuer la salle des audiences, l'honorable juge fut transporté dans ses appartements, où il donna son âme à Dieu quelques minutes plus tard.

DERNIERS SACREMENTS

La Providence a voulu que deux jeunes prêtres soient présents au Palais de Justice au moment où le juge fut atteint. M. l'abbé Paul-A. Mondou, vicaire à St-Raymond de Hull, et M. l'abbé Lorrain, vicaire à Ste-Rose-de-Lima, tout près de Hull, l'assistèrent dans ses derniers moments et lui donnèrent l'absolution.

Les officiers de la cour qui connaissent le juge Bienvenue pour l'avoir vu siéger en maintes occasions ont déclaré après sa mort très subite, que dès le début de ses remarques au jury, ils avaient cru s'apercevoir qu'il lui manquait son aplomb habituel; à certains moments aussi, il hésitait.

Le procès de Rhéal-Léo Bertrand a donc été interrompu de façon très brusque. Les remarques du juge devaient durer une heure et demie environ et il ne parlait que depuis 25 minutes lorsqu'il succomba. Le juge Paul Sainte-Marie, de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Hull, ajourna le procès Bertrand à ce matin alors que les procureurs

(Suite à la page 4)

Le centenaire de Laval

Le T. H. St-Laurent aux premières manifestations vendredi et samedi

QUEBEC, 20 — (DNC) — C'est vendredi matin, par une messe pontificale que s'ouvriront à Québec les fêtes du centenaire de l'université Laval, la plus ancienne université française de toute l'Amérique.

Deux des plus illustres anciens de Laval, le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto, et le premier ministre du Canada, le T. H. Louis St-Laurent, participeront aux manifestations de vendredi et samedi. On a déjà annoncé qu'à l'occasion de ce centenaire l'université décernera deux doctorats d'honneur à titre spécial à ces deux éminentes personnalités.

Coïncidant avec la réunion annuelle de l'Association des anciens et le festival sportif des étudiants, ces fêtes grouperont dans la Vieille Capitale plus de 2,000 membres de la grande famille de Laval, des représentants d'associations d'anciens et d'étudiants d'universités canadiennes et américaines, de même que plusieurs autres invités de marque.

M. St-Laurent, membre du Conseil universitaire de Laval, sera le conférencier d'honneur au diner des anciens, samedi soir, au Château Frontenac.

C'est en la basilique de Québec, que le chancelier de l'Université, S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, célébrera la messe pontificale d'ouverture des fêtes. Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, prononcera le sermon. S.E. le cardinal McGuigan adressera aussi la parole. Et c'est dans l'après-midi, que l'Université conférera ses doctorats d'honneur : elle en décernera un autre à titre régulier au juge Gérard Lacroix, de Québec, président de l'Association des anciens, ainsi qu'à quatre chirurgiens réputés, deux Canadiens et deux Américains : les docteurs Newell-W. Philpott, de Montréal Robert-M. Janes, de Toronto; Louis-E. Phaneuf, de Boston, et Alexandre Brunschwig, de New-York.

SAMEDI

La journée de samedi sera consacrée aux réunions du Conseil des anciens et aux réunions de classes. Mgr Roy et le juge Lacroix adresseront aussi la parole au banquet du soir, dont le premier ministre sera le conférencier d'honneur.

Les étudiants de Laval tiendront leur festival du vendredi au dimanche et seront alors les hôtes des délégués de nombreuses universités canadiennes et américaines. Le programme comprend une joute de hockey entre l'équipe de Laval et le Boston College, une excursion de ski au lac Beauport, un dîner à la canadienne, le couronnement d'une reine, une visite de la ville, etc.

AUTRES MANIFESTATIONS

Les fêtes principales se dérouleront du 19 au 22 septembre, alors que viendront ici des représentants officiels du Vatican, de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis de même que des délégués des grandes universités et institutions du monde entier.

Durant 1952, une dizaine de conférences scientifiques seront tenus à Laval, groupant de grands savants du monde, dont plusieurs gagnants du prix Nobel

Environ 70 congrès nationaux, provinciaux et internationaux grouperont quelques 50,000 délégués d'ici décembre prochain.

Le 25 mars sera la journée de Toronto. Des représentants de la ville-reine, du gouvernement et des universités ontariennes, rendront visite à Laval. En matinée et en soirée, il y aura concert par l'orchestre Symphonique de Toronto.

Une journée de Montréal, avec concert de l'orchestre symphonique de Montréal et délégués officiels de la métropole, aura lieu probablement en octobre.

Le 24 mai s'ouvrira, au musée provincial, une exposition rétrospective de l'art au Canada-français. Elle demeurera ouverte au public jusqu'en novembre.

Le centenaire de la faculté des Arts sera célébré à la mi-juin, celui de la faculté de Théologie en novembre.

Le troisième congrès de la langue française aura lieu du 18 au 22 juin, alors que seront remis des doctorats d'honneur.

Le 1er août s'ouvrira une exposition d'Art sacré.

Le congrès international de "Pax Romana" aura lieu les 31 août et 1er septembre.

Le centenaire de la faculté de droit sera célébré à l'occasion du congrès international de l'Association Henri Capitant, du 16 au 18 septembre.

Les fêtes du centenaire de la faculté de médecine coïncideront avec la tenue du congrès de l'Association des médecins de langue française du 24 au 26 septembre.

Les fêtes du centenaire se clôtureront par d'imposantes manifestations, le jour de l'Immaculée-Conception, le 8 décembre, soit un siècle exactement après l'obtention par la reine Victoria de la charte royale de Laval.



CONFERENCIER AU CLUB RICHELIEU.—M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique, sera l'invité d'honneur au prochain déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, en l'hôtel Queen's, le jeudi, 21 février, à 12 h. 15. Le conférencier parlera du Congrès de la langue française, qui se tiendra à Québec, en juin prochain. M. Rosaire Archambault présidera le déjeuner. Me Anatole Vanier, C.R., membre du Comité Permanent, présentera l'abbé Gosselin, que M. Raymond Denis, membre également, remerciera M. Armand Godin, directeur de l'Action sociale chez les Artisans, prononcera la conférence publicitaire.

Quel titre aura la duchesse de Windsor?

LONDRES, 20. (BUP).—On croit que le duc de Windsor et sa femme, (Wallis Warfield Simpson), continueront de vivre loin de l'Angleterre, même si la duchesse se voit reconnaître comme "Altesse royale".

Lorsqu'un banquet ou un dîner d'Etat aurait lieu le duc serait mis à une place d'honneur, tandis que sa femme serait placée beaucoup plus loin parmi les duchesses. Car le duc serait considéré comme membre de la famille royale et sa femme ne serait pas à ses côtés.

Toute cette procédure peut changer si la reine Elisabeth confère le titre d'Altesse royale à la duchesse de Windsor. Mais des observateurs font remarquer qu'il est peu probable qu'elle le fasse, car il y aurait certainement des protestations à la Cour. Avec le titre d'Altesse royale, la duchesse de Windsor occuperait une position plus élevée que les parents de sang royal de la reine, parmi eux, mentionnons la duchesse de Kent, veuve d'un frère du défunt roi Georges VI, qui elle-même, est une princesse royale grecque, d'après sa naissance. A Londres, on croit que le duc de Windsor ne retournera pas vivre en Angleterre, à moins que sa femme ne soit élevée au rang d'Altesse royale. Elle a cependant accepté lors de son mariage le titre et le rang qu'elle détient.

"Pour connaître les libéraux, regardons ce qu'ils ont été"

(M. Jean-Jacques Bertrand)

Dans une causerie radiophonique prononcée hier soir au poste CKAC, M. Jean-Jacques Bertrand a accusé Me Philippe Brais, conseiller législatif, d'avoir faussé la vérité au cours d'une récente causerie qu'il donnait lui-même.

"Même si l'on possède le titre d'honorable, comme M. Philippe Brais", dit-il, "on n'a pas le droit de fausser la vérité comme il l'a fait ces jours derniers, en affirmant que les revenus du fonds de l'éducation servaient à la voirie. Rien de plus erroné, rien de plus contraire aux faits. D'ailleurs, le même monsieur a récité beaucoup d'autres erreurs du genre dans sa causerie. Il a prétendu, par exemple, que le gouvernement provincial avait supprimé la gratuité des manuels scolaires, ce qui est faux, et qu'il avait rétabli les rétributions scolaires mensuelles, ce qui est également archi-faux.

"Ce que le gouvernement a fait c'est tout simplement de laisser les commissions scolaires libres d'agir à leur guise dans ce domaine. Si la commission scolaire favorise la gratuité des manuels scolaires, le gouvernement s'empresse d'acquitter la moitié du coût de ces manuels. Mais la commission demeure libre d'agir comme elle le voudra. Nos adversaires s'inquiètent souvent de l'autonomie de nos commissions scolaires, simplement pour laisser planer des doutes sur le but que poursuit l'Union Nationale en venant à leurs secours. Mais cette autonomie, elle est entièrement respectée et l'on en a ici une nouvelle preuve.

"Tout récemment, une Fédération de commissions scolaires se prononçait contre la gratuité des manuels scolaires. C'est donc dire que toutes les commissions ne veulent pas de cette gratuité. Et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas seulement une question de dollars et de cents dans cette affaire de la gratuité des livres. Il y a également un aspect pédagogique, un aspect psychologique qui doit être étudié et considéré. L'Union Nationale veut laisser chacun libre d'agir à sa guise mais s'engage, si une commission veut la gratuité des livres, d'en acquitter la moitié du coût. Que peut-on demander de mieux. N'est-ce pas ridicule d'affirmer que la gratuité des livres scolaires a été abolie alors qu'à Montréal seulement, des milliers et des milliers d'écoliers continuent d'en bénéficier?"

"Evidemment, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile d'attaquer la conduite de l'Union Nationale, particulièrement en ce qui a trait à l'éducation. En 1941, sous une administration libérale, le gouvernement de Québec ne dépensait que $4 millions et demi pour l'éducation. Dix ans plus tard, en mil neuf cent cinquante-et-un, l'Union Nationale consacrait à l'enseignement près de dix fois cette somme, exactement $42,415,000. En 1946, l'hon. Maurice Duplessis décréta que le gouvernement provincial assumait les dettes de toutes les commissions scolaires du Québec, afin que celles-ci puissent se réorganiser et faire face à leurs obligations. La Province prenait ainsi à sa charge plus de cent millions de dollars de dettes. En outre de cette réforme, qui a permis de payer des salaires raisonnables aux instituteurs et institutrices, qui a permis d'améliorer l'enseignement en général, le gouvernement de l'Union Nationale a dépensé des millions pour construire quelque 1,700 nouvelles écoles et pour agrandir, moderniser ou réparer quelque 7,000 autres.

"Et que dire, maintenant, des octrois votés aux collèges classiques et aux universités? Que dire des sommes consacrées à la construction d'écoles techniques et d'écoles d'arts et métiers, sans oublier les écoles spécialisées et, également les centres d'apprentissage?

"Pourquoi ne pas reconnaître, honnêtement, que l'oeuvre de l'Union Nationale, au chapitre de l'éducation, est admirable, inattaquable à tous les points de vue? Evidemment, cela ne servirait pas les intérêts du parti libéral, mais ce serait la seule façon de servir véritablement les intérêts de la province et de notre peuple.

"Bas les masques! Si l'on veut savoir ce que sont les libéraux d'aujourd'hui, songeons à ce qu'ils étaient hier. Et cela, le public ne l'a pas encore oublié."

Surplus d'exportations de $21 millions pour janvier

OTTAWA, 20 — (PC) — En augmentant ses exportations et en diminuant ses importations, le Canada a réussi à réaliser un surplus de $21,000,000 dans son commerce mondial au cours du mois de janvier, selon ce que signale, aujourd'hui, l'Office de la statistique.

Cette situation soutient avantageusement la comparaison avec celle du mois de janvier, l'an dernier, alors que le Canada a accusé un déficit de $34,400,000.

Dans un rapport préliminaire, l'Office de la statistique situe à $328,300,000 le total des exportations de janvier, soit une augmentation de $39,500,000 sur le total de $288,800,000 de janvier 1951. Le total de cette année est le plus élevé obtenu en n'importe quel mois de janvier.

Les importations ont diminué; le total en étant de $307,400,000, soit une diminution de $20,000,000 sur les $327,200,000 de l'année dernière. On a remarqué une diminution d'importations surtout du Royaume-Uni et des pays du Commonwealth utilisant la livre sterling et menacés d'une crise du change.

En janvier, le Canada a vendu à la Grande-Bretagne à peu près deux fois plus qu'il n'a acheté de ce pays. La même chose s'est répétée pour presque tous les autres pays du Commonwealth.

Mais dans son commerce avec les Etats-Unis, le Canada s'en est tenu à son déficit traditionnel.

En janvier, les achats du Canada aux Etats-Unis ont atteint $229,400,000 et ses ventes, $191,200,000, soit un déficit de $38,200,000. En janvier l'an dernier, les exportations s'élevaient à $191,300,000 et les ventes à $233,300,000, laissant un déficit de $43,000,000.

En dépit de la rareté de dollars, la Grande-Bretagne a acheté du Canada en janvier dernier pour $43,700,000 de marchandises. Ses achats en janvier 1951 atteignaient $40,200,000.

Le Canada a importé de la Grande-Bretagne pour $24,300,000 de marchandises en janvier cette année, comparativement à $33,900,000 l'an dernier à la même époque.

Les exportations aux autres pays du Commonwealth en janvier sont montées à $22,500,000, de $16,100,000. De ces pays le Canada a importé pour $14,300,000. L'an dernier, pour la même période, le chiffre atteignait $22,900,000.

Vols de $25,000 comme serviteur

Un expéditeur à la "Forge du Vieux Moulin" de Saint-Hyacinthe, a été arrêté hier et il sera traduit en Correctionnelle aujourd'hui, sous une accusation de vol comme serviteur. Le détenu qui est âgé de 31 ans, aurait vendu à des restaurateurs et à des hôteliers entre le 4 novembre et le 15 décembre, pour environ $25,000 d'ustensiles fabriqués par ses employeurs. Il aurait revendu le tout pour environ $8,000. A titre d'expéditeur, il possédait la liste des clients de la maison et il se faisait passer comme le gérant de la firme auprès d'eux. Ainsi, dans presque tous les cas, il a offert sa marchandise à un prix inférieur au prix coûtant. A date, la police a retrouvé pour environ $15,000 d'effets volés par le suspect.

l'Almanach de La Patrie

MERCREDI, 20 FEVRIER 1952

51e jour de l'année — S. Eucher

Le soleil s'est levé à 6 h. 57 et se couchera à 5 h. 32

Pronostics

La dépression qui s'est formée dans le 'Midwest' américain s'est considérablement affaiblie et a ralenti son avance vers l'est. Il est peu probable que son influence se fasse sentir dans la vallée de l'Outaouais et le sud de la province de Québec d'ici jeudi.

La violente tempête de la côte de l'Atlantique provoque encore des chutes de neige et de grands vents dans les provinces maritimes, le golfe St-Laurent et Terre-Neuve aujourd'hui en se dirigeant lentement vers le nord-est par la pointe sud-est de Terre-Neuve.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Ensoleillé, avec quelques intervalles nuageux aujourd'hui. Le ciel se couvrira ce soir. Peu de changement dans la température. Maximum aujourd'hui à Montréal, 28; à Ottawa et à Ste-Agathe, 25.

Région de la Mauricie: Ensoleillé aujourd'hui. Vents légers. Peu de changement dans la température. Maximum aujourd'hui à La Tuque, 20.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, de Chicoutimi et du Lac St-Jean: Ensoleillé aujourd'hui, avec quelques périodes nuageuses accompagnées de neige intermittente. Vents du nord-ouest, à 15 milles, légers ce soir. Peu de changement dans la température. Maximum aujourd'hui à Québec, 20; à Sherbrooke 25, et à Chicoutimi, 15.

LA LUNE

Nouv. lune, le 25, 4 h. 16 a.m

Dern. quart. le 18, 1 h. 01 p.m

Pleine lune, le 10, 7 h. 28 p.m

Prem. quart. le 2, 8 h. 01 p.m

SIGNE DU ZODIAQUE
LES POISSONS

1952 FÉVRIER 1952

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
∴	∴	∴	∴	∴		2
3	4	5	6	7		9
10	11	12	13	14		16
17	18	19	20	21		23
24	25	26		28		∴



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

PALAIS DE GLACE A LACHINE — Tout comme s'ils étaient à ériger une lourde construction de pierre, ces travailleurs, à l'aide d'une grue mécanique, sont à élever un palais de glace en prévision du congrès des raquetteurs qui aura lieu à Lachine, du 22 au 24 de ce mois inclusivement. Les ouvriers au travail sont MM. E. Bernier, en charge de l'entreprise; R. Dupont et G. Picard.

"Nécessité du sens de responsabilité chez la jeunesse"

(M. Gérard Thibeault)

M. Gérard Thibeault, député de Mercier à l'Assemblée législative, soulignait, devant une centaine d'étudiants de l'Université de Montréal, l'importance pour la jeunesse de comprendre ses responsabilités sociales et politiques.

"L'équilibre de la société de demain", dit M. Thibeault, "reposera non seulement sur votre compétence professionnelle, mais aussi sur votre compétence politique." Le député était le conférencier invité à une réunion de la jeunesse universitaire d'Union nationale au Café Minuit.

M. Thibeault s'est dit heureux de s'adresser à des étudiants, les dirigeants de demain. "Nous sommes ici, ce soir, dit-il, afin de nous mieux connaître. Bientôt nous aurons à faire face à la lutte et dès maintenant il nous faut apprendre à nous serrer les coudes pour mieux servir la cause commune".

M. Thibeault a rappelé que nous vivons en démocratie, que notre gouvernement est le gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple et que les étudiants par leur formation privilégiée doivent assu-

(Suite à la page 4)

"Les surplus ont aidé à combattre l'inflation"

(L'hon. D.-C. Abbott)

OTTAWA, 20 — (PC) — Le ministre des Finances M. Abbott a affirmé, hier soir, que ses lourds surplus budgétaires qui ont été le sujet de sévères critiques ont été un "élément important pour restreindre l'inflation.

Ces surplus ne sont pas "une mauvaise chose", au contraire, "c'est excellent, non seulement pour le gouvernement, mais pour chacun de vous", a-t-il dit dans une causerie préparée pour l'émission de la Société Radio-Canada, "Les affaires de l'Etat".

Les surplus qui se sont chiffrés par $721,000,000, au 31 décembre, comparativement aux prévisions de l'an dernier, qui prédisaient un surplus de $30,000,000 pour l'exercice financier entier de 1951-52, ont permis au gouvernement de payer comptant certains déboursés sans "envahir le marché du capital déjà restreint" au moyen de nouvelles émissions d'obligations.

"Ils ont contribué largement à la puissance et à l'état favorable de l'économie canadienne.

Ils ont réduit le fardeau de la dette nationale et renforcé le crédit du Canada aux yeux du monde, et naturellement, ils ont été

(Suite à la page 4)

La Saint-Patrice fêtée le 16 mars

Les préparatifs de la célébration de la fête de St-Patrice, chez les Irlandais de Montréal, vont bon train. La parade annuelle se déroulera le dimanche 16 mars prochain. Me K.-Austin Murphy, C.R., en a été nommé l'animateur en chef.

Le défilé, en l'honneur du saint patron de l'Irlande, organisé par la fédération des sociétés d'origine irlandaise a Montréal, parcourra la rue Sherbrooke, depuis la rue Du Fort jusqu'aux rues Union et Burnside. L'estrade d'honneur sera montée en face de l'hôtel Ritz-Carlton.

L'affaire du Pont

Dufresne Engineering demande des détails

TROIS-RIVIERES, 20. (P.C.)— C'est toute l'enquête sur la chute du pont Duplessis qui reprendra en Cour supérieure lorsque sera entendue la cause de Dame Janine Chartrand, de Montréal, contre la Dufresne Engineering Co. Ltd, de Montréal.

Mme Chartrand, veuve de Paul Steven Fiset, de Montréal, une des victimes de l'effondrement du pont, a poursuivi la Dufresne Engineering et la Dominion Bridge, réclamant des dommages au montant de $45,000.

La Durfesne Engineering a présenté hier au greffe de la Cour supérieure une motion pour détails

(Suite à la page 4)



ANNIVERSAIRE. — Le T. H. Vincent Massey, gouverneur général du Canada, qui célèbre, aujourd'hui, son soixante-cinquième anniversaire de naissance. M. Massey entrera en fonctions le jeudi 28 courant. Il succède à lord Alexander, dernier gouverneur anglais du Canada. On souligne aussi que M. Massey est le premier gouverneur général qui soit Canadien de naissance depuis les temps français. M. Massey se trouve actuellement à sa demeure de Port Hope. A son retour d'Angleterre, il s'est refusé à toute déclaration, spécifiant que son terme de gouverneur général ne commencera qu'une fois après avoir prêté le serment d'office.

La cause des briques d'or est envoyée aux Assises

Le juge Eugène Lafontaine a condamné Eugène Deschambault, présumé complice dans le truc des briques d'or, à subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles, en mai prochain.

Deschambault était accusé d'avoir conspiré avec d'autres individus pour frauder un hôtelier de St-Jean, M. Armand Payette, de la somme de $4,000, en vendant une présumée brique d'or.

A la suite de la preuve présentée par Me Henri Masson Loranger, C.R., procureur de la couronne, le tribunal a envoyé l'inculpé à son examen volontaire, puis à la Cour du banc de la reine. Le prévenu était représenté par Me Ivan Sabourin, C.R.

La déposition du principal témoin de la couronne, M. Payette, a duré au moins une heure. Il a relaté les différentes entrevues qu'il a eues avec l'inculpé, les randonnées qu'il a faites avec lui à Farnham et à Cowansville. L'inculpé lui aurait suggéré de faire un prêt sur un camion qu'il possédait afin de pouvoir acheter de l'or de contrebande au prix de $15 l'once.

—Deschambault m'a affirmé, dit le témoin, qu'avec $4,000, je pouvais faire facilement $8,000. Je consentis finalement à risquer la somme de $4,000. Nous avons pris place dans une automobile et nous avons filé sur St-Grégoire. Dans le bois, près d'une cabane à sucre, le prévenu va chercher un sac dans lequel était censé se trouver le fameux métal jaune. Je lui remets alors la somme de $4,000.

Puis le témoin se rend à Farnham pour rencontrer un acheteur pour vendre la brique d'or. On loue une chambre à l'hôtel. Quelques instants plus tard, un garçon de l'hôtel vient dire à Deschambault qu'il est demandé au téléphone pour "un longue distance". Le prévenu revient dans la chambre pour dire à Payette que l'acheteur avait brisé sa Cadillac et qu'il faudrait se rendre à Cowansville. Lorsqu'on était sur le point de partir, l'acheteur se présente et dit se nommer Lanctôt et demeurant à Burlington dans l'Etat du Vermont.

L'acheteur dit à M. Payette qu'il n'a pas d'argent sur lui pour payer, mais qu'il l'aura à Cowansville. On se met en route pour ce dernier endroit. Payette relate :

—En cours de route, nous sommes doublés par une autre voiture qui nous fait des signaux. C'est la gendarmerie royale qui est à notre

(Suite à la page 4)

Treize marins décident de demeurer comme volontaires sur leur navire sectionné

CHATHAM, Mass., 20 — (PA) — Les cotres garde-côtiers se dirigent vers leur port d'attache, ce matin, portant à leur bord 25 survivants du pétrolier "Fort Mercer", qui s'est rompu en deux sous les coups d'une violente tempête, dans la soirée de lundi.

Treize autres marins ont refusé de quitter l'épave, hier soir, et ont décidé de demeurer comme volontaires sur la poupe sectionnée de leur navire, dans une dernière tentative pour sauver la cargaison. On tentera de tirer l'épave jusqu'à un port.

Un autre pétrolier, le "Pendleton", a subi le même sort que le "Fort Mercer", lundi soir. On compte maintenant 57 membres des deux équipages qui ont été tirés de leur fâcheuse position sur les quatre épaves des deux navires. Six marins sont morts et huit sont portés disparus.

Dix-huit des 25 marins rescapés hier soir devaient arriver à Boston ce matin, à bord du cotre "Acushnet". Ce petit navire était attendu dans le port à sept heures du matin, mais il a dû retarder son arrivée en raison de la mer démontée.

Trois autres rescapés sont restés à bord du cotre "Eastwind", qui est demeuré auprès de l'épave.

Les quatre derniers survivants ont été cueillis alors qu'ils se tenaient sur la proue du navire, à plusieurs milles de la poupe. Ils sont à bord du "Yakutat", qui doit toucher Portland, Maine, aujourd'hui.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE
Ecoutez CHLP
Livraison partout directement de notre serre-chaude
Le dim. de 1 h. 30 à 1 h. 45
PL. 1786-1787



La carrière du juge Bienvenue

Agé de 57 ans l'hon. juge Bienvenue, qui est mort subitement hier à Hull, était originaire de Nashua, N.-H., né de parents venant de St-Hyacinthe, Québec.

Il était ancien ministre de la Chasse et Pêcheries dans le gouvernement libéral du Québec, ayant été élu député de Bellechasse, le 25 octobre 1939. Quelques mois plus tard il avait été nommé vice-président de la Chambre, puis président en mai 1942.

Il avait été réélu dans Bellechasse aux élections de 1944, à la suite desquelles le gouvernement libéral perdit le pouvoir.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Charlotte Langlois, ses fils: le R. P. Alain Bienvenue, S.J., et Me Jean Bienvenue, avocat de Québec; ses filles: Mme Victor Larochelle (Claude) et Mlle Céline Bienvenue et sa soeur, Mme Maurice Lussier.

C'est le 18 octobre 1950 que le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, avait nommé Me Bienvenue au poste de juge puîné de la Cour Supérieure pour le district de Québec.

Cette nomination avait honoré un des avocats les plus actifs et les plus en vue de l'ancienne capitale. Même durant sa carrière politique, M. Bienvenue n'avait jamais cessé de plaider devant les tribunaux.

Il avait fait ses études de droit à l'Université Laval. Le Barreau lui avait donné le droit d'exercer sa profession en juillet 1917. Il a toujours appartenu au Barreau de Québec et il a eu plusieurs associés.

Me Bienvenue avait été avocat de la Couronne dès 1921 et le procureur senior dès 1926. Il plaida plusieurs causes célèbres.

Il gagna, comme associé, le fameux procès intenté aux compagnies charbonnières en vertu de la loi sur les combines, cause qui eut des échos jusqu'à la Cour suprême. Il défendit aussi Fred Rose, ex-député, qui fut convaincu d'espionnage au compte de la Russie.

Il a défendu quelque 25 clients accusés de meurtres dont plusieurs étaient de causes célèbres.

Le premier ministre n'est pas au courant

OTTAWA, 20. — (P.C.) — Le premier ministre St-Laurent a dit hier aux journalistes qu'il n'y a aucun indice que le ministre des Affaires Extérieures Pearson aurait l'intention d'accepter le poste de secrétaire général permanent de l'organisation du pacte Atlantique.

"Je n'ai aucune nouvelle de M. Pearson", a dit M. St-Laurent, "et je suis certain que M. Pearson ne poserait pas un tel geste sans m'en parler.

"Jusqu'ici, il ne m'a rien dit".

M. St-Laurent faisait allusion aux nouvelles émanant de Lisbonne voulant que M. Pearson, qui assiste actuellement à la conférence de l'organisme, ait laissé entendre qu'il serait consentant à accepter le poste de chef du personnel international permanent de l'organisation du pacte Atlantique.

M. Pearson répondant du tac au tac aux journalistes hier à Lisbonne relativement à cette rumeur a dit que la question est encore à l'état "hypothétique".

Un skieur se noie près de Granby

GRANBY, 20—(P.C.)—M. Mitcher Baungarpaber, de Suisse, s'est noyé hier dans une rivière non loin de Granby. La police a déclaré que Baungarpaber descendait une pente en skis et n'a pu s'arrêter quand il est arrivé sur la glace mince de la rivière.

De la gazoline pour Concordia

Au nombre des soumissions ouvertes hier par le comité exécutif de la Cité de Montréal, on en comptait une relativement à l'achat de 1,500,000 gallons de gazoline.

Les prix offerts par trois soumissionnaires varient entre 33.6 et 35.5 cents le gallon.

Il y avait deux soumissionnaires relativement à l'achat de 8,213 plaques de nom de rue. Les deux soumissions: $69,061 et $70,375.



AU CANADIAN CLUB. — Le lieutenant-général Mihal Tokarzewski, C.B., Légion d'Honneur, sera conférencier invité lundi prochain au dîner-causerie hebdomadaire du Canadian Club, en l'hôtel Windsor. M. Tokarzewski, né en Pologne en 1893, fut commandant-en-chef de la résistance dans son pays lors des deux dernières guerres mondiales. Il parlera du communisme en Russie et dans les pays satellites.

Magasin général incendié à Amos

AMOS, Québec, 20. (PC). — Un incendie d'origine inconnue a causé hier soir des centaines de milliers de dollars de dommages dans un magasin général d'Amos, dans le nord-est du Québec.

L'immeuble en ciment de deux étages qui appartenait à M. A. A. Drouin, était évalué à $100,000. Les marchandises avaient environ la même valeur.

L'immeuble renfermait aussi une agence d'accessoires de bureau, plusieurs études d'avocats et un logement.

Le pompier Romuald Séguin et deux autres personnes ont été suffoqués par la fumée en essayant de sauver des documents dans l'un des bureaux. Ces personnes ont été transportées à l'hôpital et leur état n'a rien d'alarmant.

Il a fallu plusieurs heures aux pompiers pour maîtriser les flammes. Le manque de vent a sans doute évité que l'incendie se propage aux immeubles voisins. Mais le travail des sapeurs a été grandement gêné par un froid de 12 degrés sous zéro.

La cause...

(Suite de la page 3)

poursuite, s'exclame Deschambault. (Il s'agissait d'Adélard Bergeron et de Jean Demers, deux présumés complices). Pour ne pas être pris le sac d'or est jeté dans la neige. Les deux "membres" de la gendarmerie royale fouillent l'automobile, mais ne trouvent pas l'or. On continue notre voyage... sans or.

Adélard Bergeron, 32 ans, est le second témoin. Il demande la protection de la Cour. Il a raconté comment il s'était organisé pour monter l'affaire.

—Deschambault m'avait dit qu'il avait trouvé Payette avec les $4,000. On s'organise en conséquence. On donne une fonction à chacun. A Jean Demers échoit le rôle de "police montée", Lanctôt dit Langelier devait faire l'acheteur, et moi, je m'occuperais du tout. Avec Demers, je me suis rendu à la sucrerie de St-Grégoire et nous y avons attendu Payette qui ne nous a pas vus. C'est moi qui avais préparé les briques d'or qui n'étaient que du bronze. Comme je savais qu'il ne s'agissait pas d'or, il fallait absolument que le sac disparaisse. C'est pourquoi nous avons organisé la perquisition sur la route de Cowansville.

Le témoin Bergeron ajoute qu'il a fallu faire le partage des $4,000: Deschambault a eu $1,000 pour le camion, Langelier $300 et le reste fut séparé à trois.

LA MORT

(Suite de la 1ère page)

de la Couronne recevront des instructions de Québec. De toute façon, un nouveau procès sera institué pour Bertrand.

C'est la première fois, croit-on ici, qu'un juge soit frappé par la mort au moment même où il s'adresse à un jury au terme d'un long procès.

A 7 H. 55

Le procès de Bertrand devait se terminer hier soir. La séance avait débuté à 7 h. 30 et c'est à 7 h. 55 que le président du tribunal s'affaissa. Rhéal-Léo Bertrand, comme on le sait, est accusé du meurtre de son épouse, Marie-Blanche-Dolorosa Trépanier, veuve de M. Adélard Trépanier, qui a péri dans l'incendie d'une cabane de chasse près du lac Sainte-Marie, à quelques 72 milles de Hull, le 10 novembre 1951. Bertrand, homme de service dans une buanderie d'Ottawa le jour et psychologue avec bureau, le soir, est âgé de 37 ans, tandis que sa femme en avait 55 au moment de sa mort.

Me Noël Dorion, C.P., substitut du procureur de la Couronne à Québec, qui a dirigé la poursuite dans cette cause, et Me Jean Drapeau, de Montréal, procureur de l'accusé, avaient présenté leurs plaidoiries le matin et dans l'après-midi. Au début de son allocution, l'honorable juge Bienvenue avait souligné l'éloquence avec laquelle les deux avocats s'étaient acquittés de leur tâche difficile. Il avait aussi souligné que tout le long du procès qui dura sept jours exactement, Mes Dorion et Drapeau et leurs assistants respectifs, Me Avila Labelle, C.R., substitut du procureur à Hull et Me Louis Farley, de Hull, de même que les membres du jury et les officiers de la Cour du banc de la reine, s'étaient montrés à la hauteur de leur tâche.

Ses premières remarques avaient aussi pour but d'expliquer au jury la nature de l'accusation portée contre le prisonnier, et le rôle important que leur décision était appelée à jouer pour que justice soit faite.

En apprenant la mort du juge Bienvenue, quelques minutes après qu'il eut été transporté dans sa chambre du Palais de Justice, les procureurs de la Couronne et de la Défense, de même que les officiers supérieurs de la Cour, qui connaissaient très bien le défunt, firent son éloge, en termes émus.

L'honorable Alexandre Taché, C. R., président de l'Assemblée législative de Québec et député provincial de Hull, s'est dit consterné en apprenant la mort dan des circonstances aussi tragiques de "son bon ami le juge Valmore Bienvenue".

"En politique", de dire M. Taché, "j'ai eu le plaisir de siéger avec lui à Québec durant plusieurs années. Il m'avait d'ailleurs précédé à la chaise d'Orateur de l'Assemblée législative de Québec. Il avait des adversaires, mais je ne lui ai jamais connu un seul ennemi. Le juge Bienvenue s'est toujours fait remarquer par sa grande courtoisie envers tous. Sur le banc, il était un de nos juges les plus distingués du Québec. Travailleur infatigable, et son sens juridique, en ont fait en peu de temps un juge remarquable. Il est mort sur le banc. Tous se rappelleront longtemps Valmore Binevenue".

Ce n'est là qu'un des nombreux éloges du juge Bienvenue qu'ont faits hier soir en apprenant sa mort subite, de nombreux amis qu'il a dans la région de Hull.

Ce matin, Mtres Noël Dorion et Avila Labelle attendent des instructions de Québec avant d'annoncer définitivement quand se tiendra le nouveau procès qui sera institué par suite du décès du juge qui a entendu la cause.

UN VERRE D'EAU SE BRISE

HULL, 20. (P.C.) — Un verre d'eau est tombé et s'est brisé sur le banc, un sursaut a secoué la foule qui remplissait la salle d'audience, et le juge qui avait commencé à adresser la parole au jury s'est affaissé dans son fauteuil dans les affres de la mort.

Dans ces quelques minutes de drame et de confusion, l'hon. juge Valmore Bienvenue était mort, victime d'une crise cardiaque.

Ce juriste de 57 ans, d'un ton calme, presque comme un père, faisait sa charge au jury à l'issue du procès de Rhéal-Léo Bertrand d'Ottawa, accusé de meurtre.

Ce procès spectaculaire devait se terminer hier soir, mais la mort subite du juge peut nécessiter un nouveau procès dans un endroit différent.

C'est après le dîner que le juge a commencé sa charge. Il parlait depuis environ 25 minutes quand la mort l'a frappé.

UN FRISSON SECOUE L'AUDIENCE

Il en était rendu au point de dire aux jurés que s'il y avait un doute raisonnable dans leur esprit, ils devaient accorder ce bénéfice à l'accusé. Cependant, il leur a conseillé de ne pas prononcer un acquittement par sympathie, sentiment ou faiblesse.

C'est à ce moment qu'il a pris le verre d'eau qui n'a jamais touché ses lèvres. Le verre est tombé sur le banc pour rouler sur le plancher pendant qu'un frisson secouait la salle d'audience.

Les préposés à la Cour et les agents de police se sont vivement portés au secours du juge, ont ouvert son collet et placé des serviettes d'eau froide sur son front.

A la barre des prisonniers, Bertrand s'est à demi levé, mais a repris son siège. Ensuite, se rendant probablement compte de sa situation, il s'est assis confortablement et a surveillé la scène.

Quelqu'un a demandé s'il y avait un médecin dans la salle, mais il n'y eut pas de réponse. Les spectateurs se tenaient debout, l'air perdu. Un préposé à la Cour a fait évacuer la salle. Tout le monde est sorti de l'immeuble et la nouvelle s'est répandue que le juge était mort.

UN PRETRE S'AGENOUILLE

Pendant qu'on attendait le médecin M. l'abbé Paul-A. Mondou, de Hull, est sorti de la foule et a administré les derniers sacrements au juge. Transporté dans sa chambre le juge a reçu l'absolution de l'abbé Georges Laurin. Il est mort quelques minutes après sans reprendre connaissance.

Pendant ce temps, les membres du jury avaient été conduits dans la bibliothèque de la Cour et les portes verrouillées. On a mandé d'urgence le juge Paul Ste-Marie de la Cour du banc de la Reine, du Québec.

Il s'est rendu en vitesse au palais de justice, est monté sur le banc, sans togé, et a rappelé les membres du jury. Il a dit qu'à cause des événements qui venaient de se dérouler, il ne pouvait qu'ajourner la cause à demain matin à 10:30 a.m. Il espère qu'à ce moment des instructions auront été reçues du bureau du procureur-général à Québec.

Comme les lumières de la cour s'éteignaient, les amis du juge Bienvenue se sont rendus à sa chambre pour lui rendre un dernier hommage.

REQUISITOIRE DE LA COURONNE

Me Noël Dorion, C.R., de Québec, principal procureur de la Couronne à ce procès, a signalé, dans son plaidoyer, que la preuve dans cette affaire en était une de circonstances. Cependant, a-t-il ajouté, chacun des chaînons de cette preuve, chacun des témoignages des 40 personnes appelées à la barre se rattache aux autres, pour former une chaîne solide de faits qui ne peut nous permettre d'en arriver à une autre conclusion que de croire que Mme Bertrand est morte aux mains de son mari.

Il a rappelé que l'accusé a dit aux policiers que sa femme est morte par suite de l'explosion d'une lampe à pétrole qu'elle voulait allumer. Il a ensuite signalé que les experts entendus au procès ont affirmé que cette lampe n'a pas explosé et qu'elle ne contenait aucun liquide inflammable au moment où l'incendie a dévasté les lieux.

Les experts ont aussi affirmé que l'incendie avait eu le corps de Mme Bertrand comme foyer et que ce corps n'aurait pas pu être aussi complètement détruit qu'il l'a été, s'il n'avait pas été enduit d'un liquide inflammable.

LA DEFENSE

Me Jean Drapeau, de Montréal, principal procureur de l'accusé, a signalé qu'il est possible que Mme Bertrand soit morte accidentellement. Les experts cités comme témoins par le ministère public n'ont pas nié pareille possibilité. Ils ne sont pas allés plus loin que pour dire que, si ce fut un accident, ils ne sauraient expliquer comment il s'est produit.

"Vous avez assez d'expérience dans la vie, dit Me Drapeau, pour savoir qu'il arrive souvent des accidents, des événements fortuits, que nul ne peut expliquer logiquement.

"On ne saurait condamner un homme à la potence, simplement parce qu'on n'a pas trouvé d'explication à un accident possible".

"Nécessité...

(Suite de la page 3)

mer plus de responsabilités que leurs camarades moins fortunés. "Car le peuple, dit-il, qui doit se gouverner lui-même, abandonne trop souvent son privilège. C'est votre devoir de recueillir les responsabilités laissées en plan, sinon, c'est le désordre, c'est l'anarchie".

Le député de Mercier a rappelé que nous ne sommes plus des porteurs d'eau, que les jeunes de chez nous sont maintenant porteurs de diplômes, non seulement de celui de catéchisme et que cet essor éducationnel, la jeunesse le doit en grande partie à l'Union nationale qui, par une politique rationnelle, a su développer avec une impulsion jusqu'ici inconnue, toutes les sphères de l'éducation et en particulier nos écoles spécialisées de haut savoir: Polytechnique et les Hautes Etudes commerciales.

"Si la religion, dit-il, apporte de grandes consolations en assurant l'ordre spirituel, plus humblement l'Etat doit veiller à l'organisation temporelle de notre société démocratique, nécessaire à la paix, au bonheur et même aux biens spirituels de l'individu".

M. Gérard Thibeault a conseillé aux jeunes étudiants qui l'écoutaient de rechercher les occasions de parler en public. "Ne craignez pas de vous produire, dit-il, c'est en forgeant que l'on devient forgeron".

En terminant, M. Thibeault a souligné qu'il est opportun que les étudiants oublient leurs souvenirs de collège pour apprendre leurs responsabilités d'hommes.

Le député de Mercier a été présenté et remercié par Me Jacques Dansereau, étudiant en droit de 4e année et organisateur de la Jeunesse de l'Union nationale, à l'Université de Montréal.

"Les surplus...

(Suite de la page 3)

un des facteurs importants qui ont amené au Canada, d'outremer, un capital qui a aidé le dollar canadien à devenir un des plus puissants au monde aujourd'hui".

Si le gouvernement n'avait pas réalisé ces importants surplus budgétaires a dit M. Abbott, il aurait eu à emprunter la somme de quelque $300,000,000 et à rembourser la plupart de ses dettes dues au lieu de les payer définitivement.

Dufresne Engineering...

(Suite de la page 3)

dans laquelle elle demande des explications additionnelles sur les allégués de la demanderesse. La motion sera entendue le 4 mars prochain.

On y entendra de nouveau parler des défectuosités possibles de la structure d'acier, des fissures qui se produisirent au cours de l'hiver de 1950, des analyses et des réparations qui furent entreprises à la suite de ces avaries qui entraînèrent la fermeture d'une partie du pont pendant plusieurs mois. Il y sera aussi question de vice de construction. En un mot la Dufresne Engineering, dans sa motion pour détails veut savoir de la demanderesse ce qu'elle entend prouver et ce qu'elle allègue sur chacun de ces aspects de la question.

MARQUE DÉPOSÉE
G. MARTINEAU & Cie
BRANDY
FRANÇAIS SPÉCIAL
★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

À LISBONNE

Décisive conférence du Conseil de l'Atlantique

LISBONNE, 20 — (PA) — Une décisive conférence du Conseil de l'Atlantique-Nord s'ouvre, aujourd'hui. Il se pourrait que les Alliés occidentaux y prennent des décisions d'une portée historique.

Les délégués s'assemblent avec la conviction que la réunion doit absolument donner des résultats concrets au sujet de la défense européenne. Sinon, le Congrès des Etats-Unis réduira peut-être les octrois de plusieurs milliards de dollars qu'il doit voter pour l'assistance militaire, assistance jugée essentielle au réarmement allié.

Les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances de l'Alliance-Atlantique, et leurs conseillers, se réuniront dans l'enceinte de marbre blanc du Parlement portugais pour la séance publique d'ouverture.

La Grèce et la Turquie, récemment admis au sein de l'Alliance, siégeront avec les 12 autres pays membres de l'organisation du traité de l'Atlantique-Nord. Ces Etats sont le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Portugal, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Italie, la Norvège, le Danemark et l'Islande.

M. Dean Acheson, secrétaire d'Etat américain, est arrivé hier soir en avion. Il rapporte de Londres l'accord des trois grandes puissances occidentales avec le chancelier Konrad Adenouer sur l5intégration de l'Allemagne à la communauté de défense européenne.

Cependant, il n'est pas encore question de l'admission de l'Allemagne dans l'Otan. Et plusieurs diplomates craignent que le compromis des ministres des Affaires étrangères soit rejeté par les Parlements allemand et français.

Congrès des plombiers

La section provinciale des entrepreneurs en plomberie-chauffage de l'Association des Marchands Détaillants tiendra son 15e congrès annuel au Ritz Carlton le 15 mars prochain. Ce congrès, sous la présidence de M. P.-A. Cadieux de la maison Z.-O. Cadieux à Verdun, aura pour thème "Modernisation et Progrès". Après la présentation des rapports usuels et la séance d'affaires du matin à 11 heures, les congressistes se réuniront à 2 heures pour trois forums dirigés par Me Philippe Ferland, C.R., M. Gilles Murray, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et M. Gérard Bélair, directeur de "Prix Courant" et économiste réputé. Un coquetel suivra cette séance d'études qui aura été close par les élections et l'adoption des résolutions.

A 7 heures, un banquet-bal réunira non seulement les membres de la section des entrepreneurs en plomberie-chauffage, mais les manufacturiers, grossistes et distributeurs, de même que les représentants de la Ville de Montréal et du gouvernement de la province. Le comité d'organisation du congrès, présidé par M. Wilfrid Hétu, annonce que déjà, plusieurs centaines d'adhésions lui sont revenues et que la manifestation de cette année égalera au moins en ampleur celles de l'an dernier et de l'année précédente qui avaient eu un si grand retentissement.

Le Dr Magloire Laberge décédé

CHATEAUGUAY, 20. — Le Dr Magloire Laberge, M.V., de cette localité, est décédé, samedi dernier, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. Il était âgé de 52 ans.

Il laisse, outre son épouse, née Reid (Jeanne), deux filles: Ghislaine et Suzette; un garçon, François-Charles; cinq frères: Alphonse, Jean-Baptiste, Alcibiade, Napoléon et J.-Edouard; une sœur, Mlle Agnès Laberge, ainsi que plusieurs belles-sœurs et beaux-frères.

Fin de la grève de 3 jours chez Ford

WINSOR, Ont., 20. (PC) — Une grève de trois jours aux vastes usines de la Société Ford s'est terminée hier.

Les ouvriers unis de l'auto (C.O.I.-C.C.T.) ont annoncé à 4.40 p.m. que 87 pour cent de leurs membres ont voté au cours d'une réunion tenue hier après-midi pour mettre fin à cette grève.

Quelque 200 ouvriers sont retournée à leur travail dès minuit. On croit que dès aujourd'hui les opérations de l'usine seront redevenues normales.

Un nouveau contrat de deux ans a été accepté par les 9,000 membres de l'Union et il prévoit des majorations de salaires se chiffrant par 21 cents l'heure d'ici le 1er juin 1953, de même que d'autres avantages.

Les conditions de l'entente ont été annoncées à 2 h. p.m. par M. Daley et de nouveau les membres se sont réunis. Il s'est écoulé environ 80 minutes et M. Burt a annoncé la fin de la grève.

Le nouvel article portant sur la question d'ancienneté reconnait l'ancienneté partout dans la compagnie pour une période de 14 jours. Anciennement elle était de 21 jours. Ce nouvel article stipule que dans une période tranquille pendant laquelle il faut mettre à pied des ouvriers pendant plus de 14 jours, ceux qui jouissent de droits d'ancienneté ne peuvent être déplacés par des hommes qui ont moins d'années de service dans la Société Ford.

Dans les écoles

La Commission et le solfège

Réunis hier après-midi sous la présidence de M. Eugène Doucet, les membres de la Commission scolaire de Montréal ont décidé de porter à sept, au lieu de trois, le nombre de professeurs de solfège dans nos écoles.

Désormais, chaque district aura son professeur de solfège. Les Commissaires ont également accepté de modifier le règlement 54 permettant à un instituteur de prendre sa retraite pour cause de maladie ou d'invalidité avant d'avoir atteint le nombre d'années de service requis, de façon à ce qu'il s'applique également aux membres du personnel de la direction des études.

La Commission a aussi décidé de demander des soumissions pour la reconstruction de l'école Saint-François Xavier, rue Rachel angle Parthenais.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

L'EXECUTIF DE L'ASSOCIATION DES ORIENTEURS PROFESSIONNELS s'est réuni, hier soir, au Cercle Universitaire en vue de discuter la préparation d'un symposium qui aura lieu demain soir en la salle de l'Ecole Cherrier et au cours duquel quatre conférenciers seront entendus. La réunion a été suivie d'une réception donnée au conseil par M. Henri-G. Gonthier, membre du conseil national du Bien-Etre social et gérant-général de l'Association des Brasseries du Québec. Ci-haut, des membres de l'exécutif et des conférenciers discutent le programme du symposium. De g. à d.: M. Claude DeGuize, secrétaire général de l'Association des techniciens diplômés de la province de Québec; M. Florian Tessier, 1er vice-président de l'A.O.P.; Mlle Estelle Leblanc, directrice des écoles ménagères de la province de Québec; M. Philippe Lapointe, président de l'A.O.P.; et M. Jean Meunier, président de l'Institut Teccart, Inc. Ce dernier, ainsi que Mlle Leblanc et M. DeGuize, seront conférenciers. Un autre conférencier, M. Fernand Séguin, titulaire à l'Ecole de technologie médicale (la seule du genre au Canada), n'apparait pas sur cette photo.

Nouveaux obus fabriqués sous peu par le Canada

OTTAWA, 20 — (PC) — Il se peut que le Canada fabrique bientôt en grandes quantités des obus antichar d'assaut "Sabot" pour le compte de trois pays.

Cet obus, d'un dessin nouveau, est destiné à devenir une partie de l'armement standardisé des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Canada qui en ont approuvé les essais l'an dernier. Ce développement prouve que le Canada peut produire des armes que ses alliées voudront utiliser.

On dit que le "Sabot" a une puissance de pénétration insurpassable.

Il y a eu de nombreuses discussions sur la production massive de ces obus par le Canada, entre les trois pays. La Grande-Bretagne semble particulièrement disposée a en commander de grandes quantités. On parle aussi de commandes considérables des Etats-Unis.

Cependant, nous n'en sommes pas à la phase où les usines canadiennes devraient immédiatement entreprendre de produire ces obus.

Mais l'armée canadienne a fait annoncer hier que plusieurs "sabot" ont été expédiés en Corée pour y subir l'épreuve décisive contre les communistes.

A Ottawa, on semble quelque peu perplexe devant cette information.

On ne croit pas qu'ils aient été utilisés contre les chars d'assaut communistes jusqu'à maintenant.

Le nom "sabot" a été donné à ce nouvel obus parce qu'après avoir été tiré du canon, il laisse tomber la partie qui contenait la charge explosive, tandis que le projectile continue sa trajectoire. C'est la partie que laisse tomber l'obus que l'on a décidé d'appeler un sabot.

Des travaux pour $465,800

Au cours de leur séance de demain, les conseillers municipaux seront invités à approuver des crédits pour l'exécution de travaux d'égout, de pavages et de trottoirs, en diverses parties de la ville, pour un montant global de $465,800. Les égouts représentent une dépense de $129,100; les trottoirs, une de $58,800, et les pavages, $227,900. Les propriétaires riverains seront appelés à payer $434,136 pour leur part, et la ville, $31,664.

Cambriolage chez un conseiller

Si le conseiller municipal Emile Gauthier est arrivé en retard à l'hôtel de ville, hier, il ne fallait pas lui en tenir rigueur.

Quand il arriva à son garage, pour prendre sa voiture, hier matin, il constata que des cambrioleurs s'y étaient introduits, pendant la nuit, et s'étaient enfuis avec les roues du véhicule ainsi que d'autres accessoires.

Après avoir alerté les autorités policières qui recherchent les auteurs du méfait, le conseiller Gauthier, qui fait aussi partie de la Commission athlétique de Montréal, s'est occupé de faire remettre son véhicule en état de circuler, ce qui lui a pris une bonne partie de la journée.

Le procès de la femme Julie Lefort est remis

Le procès de la femme Julie Lefort, accusée d'homicide involontaire, à la suite de la mort d'une jeune fille, qui s'est ouvert hier devant le juge Wilfrid Lazure, en Cour du banc de la reine, a été ajourné à la session de mai des assises à la demande de Me Henri Masson-Loranger, C.R., procureur senior de la Couronne.

Me Loganger a expliqué au Tribunal qu'un témoin important dans cette cause, Roméo Bourdeau, était actuellement avec la 27ème brigade, en Corée.

La victime serait morte après avoir subi une opération illégale au cours de l'automne de 1950.

Rappel de l'ambassadeur égyptien en Angleterre

LE CAIRE, 20. (Reuters) — Le premier ministre Aly Maher Pacha a annoncé hier soir qu'il vient de rappeler de Londres son ambassadeur Amr Pacha à la suite d'une conversation téléphonique lui fournissant des détails relativement aux entretiens de l'ambassadeur avec le ministre britannique des Affaires étrangères, M. Anthony Eden.

M. Maher s'est refusé à faire tout commentaire au sujet des pourparlers avec M. Eden, mais on avait laissé entendre plus tôt de Londres qu'ils porteraient sur la reprise des entretiens pour régler le différend anglo-égyptien.

M. Amr avait été rappelé par l'ancien gouvernement égyptien en décembre dernier, quand la tension avait atteint un niveau fort élevé à cause des gestes posés par les Britanniques à l'égard des terroristes égyptiens dans la zone du canal de Suez.

L'ambassadeur avait reçu instruction de retourner à Londres pour représenter l'Egypte aux funérailles du Roi, et du même coup il s'était fait dire d'y rester "si cela semblait nécessaire". Ce fut un signe des intentions du nouveau gouvernement de Maher visant à la reprise des pourparlers avec la Grande-Bretagne.

M. Maher a dit qu'il attend M. Amr au Caire aujourd'hui ou demain. M. Amr a rencontré M. Eden en au moins deux occasions depuis les funérailles du Roi vendredi dernier.

COURS DE PROSPECTION

Le Ministère des Mines de la Province de Québec offre une série de conférences gratuites au public désireux d'apprendre à reconnaître les minéraux, les roches et les gisements de minerai. Ces cours seront donnés à l'endroit, aux dates, et aux heures qui suivent: —

ROUYN:

les 25, 26, 27, 28 et 29 février, à 8 hres p.m.

les 26, 27, 28 et 29 février, à 3 hres p.m.

A l'endroit ci-dessus mentionné, les cours auront lieu à l'Ecole des Arts et Métiers.

Le conférencier sera le Dr Ovide Maurice, M.Sc., Ph.D., du Ministère des Mines.

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6 00	Nouv.-Sport	Bon appétit	Yvan l'intrépide	Sérénades	Prog. Brading	Variétés	Nouvelles et
15	Carr. de la ch	Dites-moi	Nouv. et sport	"	Chansonnettes	Nouvelles	Ballroom
30	"	Forum sports	Revue	Nouvelles	"	Commentaires	"
45	Nouv. (6.55)	Nv. chez-nous	En dînant	Sport & 3 suns	Nouv. et sport	Musique	"
7 00	Echo d'outre-mer	Crois. chapelet	Un homme et...	Beulah	Par. de la ch.	Jimmie Shields	Nouvelles
15	Nazaire & Barn	Oncle Paul	Métropole	Jack Smith	"	Mercredi soir	Dow Award B.
30	Accordéon	Chans. RCAF	Peintres de la...	Club 15	Parade de la ch	Christianity	Peggy Brooks
45		Petites histoires	Piano	Make mine...	"	"	Sport
8 00	Rumour & mus.	Faubourg à...	Ceux qu'on aime	Boston Blackie	Etoiles de	Spécial	Pursuit
15	"	Rue des pigeons	"	"	demain		"
30	Jolies valses	Trois cloches	Mosaïque canad.	Great Glider-	Fantôme au		Mr.&Mrs North
45	Nouv. (8.55)	Dernière heure	"	sleeve	clavier		Memories
9 00	Studio d'Art	Quatuor	Radio-Carabin	It happened h...	Music Hall	"	Take a chance
15	"	"	"	Parade	"	"	"
30	"	"	"	Piano	Raconteur	"	Théâtre
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	Mus. pour cord.	
10 15	Studio d'Art	Points de vue	Nouvelles	Court of opin.	Paris swing	Nouvelles	Nouv.-Sports
00	"	Chant du soir	Conférence	"	"	Round-up	Bandwagon
30	Nouv. interm.	Conférences	R. Totenberg	Big hand	"	R. Totenberg	Nouvelles
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	Nouv. (10.55)	"	Hospitality
11 00	Danse à Mont'l	Sports	Adagio	Nouv.-Sport	Mae Séguin	Orchestre	News et sports
15	"	Chanteur genre	"	Man about	The Bands	"	Prélude
30	"	Orchestre	Fin du jour	midnite	"	"	"
45		"	"	"	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin	Nouvelles et fin	Musique	Nouvelles	Nouvelles

JEUDI

A.M.							
6 00		Messe du jour		Nouvelles	Réveil	Alarm Clock	Nouvelles
15		"		Sinclair show	Aux fermiers	Club	La ferme
30	(6.50) Ouvert.	Réveil provinc.		"	"	"	Eveil
45				"	Nouv. (6.55)	"	Sacré-Coeur
7 00	Revue métro-	Nouvelles et	Nouv. et Opéra	Morning News	Marcel Baulu	Nouvelles et	Nouvelles et
15	politaine	Guy Darcy	de 4 sous	Sinclair show	"	Concert	Musical clock
30	"	Marche du jour	"	"	"	Nouv.-Concert	"
45	Journal & sport	Oratoire St-J.	"	"	Nouv. (7.55)	"	"
8 00	Au Sacré-Coeur	Nouvelles	Radio-journal	Nouvelles et	Messieurs-dames	Nouvelles	Nouvelles
15	Revue métrop.	Louis Bélanger	Elévations	Sinclair show	"	Dévotions	Musical clock
30	"	"	Rythmes	"	"	Fanfare	"
45	Nouv. (8.55)	Bon goût (8.55)	"	"	Nouv. (8.55)	"	"
9 00	Potinons	Actualités et	Nouvelles et	Nouv.-Musique	Roger Baulu	Musique	Nouvelles et
15	"	Près de vous	chansonnettes	Breakfast Club	"	"	Harmonies
30	"	Mots croisés	Mélodies	"	Vive la gaieté	Prog. scolaire	Claire Wallace
45	Nouv. (9.55)	et près de vous	"	"	Le sourire	"	Money man
10 00	Au bal Musette	Nouvelles et	Sur nos ondes	Musique	M'aimes-tu?	"	Nouvelles
15	Canzone	Panier à prov.	Pour vous aider	Brighter day	Siffler en tra-	Kindergarten	Ballroom
30	Ved. canadien.	Casino de la	Entre nous	Personality	vaillant	Grant & Brett	"
45	Nouv. (10.55)	chanson	Chansonnettes	Scrapbook	(10.55) News	Sweet hour	Geo. Murray
11 00	Heure féminine	Casino de CKAC	Franc. Louvain	Date with Fran	Par. chan. fr.	Road of life	Nouvelles
15	"	"	Mét. Rancourt	"	"	Big sister	Bert Taylor
30	"	"	Troubadours	Sammy Kaye	"	F. P. Farrell	Kate Aitken
45	Nouv. (11.55)	"	"	Ted Malone	Nouv. (11.55)	Laura Ltd	Widder Brown
P.M.							
12 00	Heure féminine	Nouvelles et	Jeunesse dorée	Jack Birch	Par. chanson.	Nouvelles BBC	Nouv. et piano
15	"	Table tournante	Rue Principale	Guy Lombardo	"	Aunt Lucy	News Quiz
30	"	Clair matin	Réveil rural	Birthday Club	"	Emis. rurale	News
45	"	Pensées du jour	"	Devitt drops in	"	"	Our gal
1 00	Radio-journal	Nouvelles et	Quelles nouvel.	Nv.-Show case	Par. chanson.	Nouvelles	Nouvelles
15	Heure féminine	Radio-entrevue	Nouvelles	Mélodies	"	Happy gang	Pops concert
00	"	Musique SVP	Tante Lucie	"	"	"	"
45	Nouv. (1.55)	"	Détente	Nouv. (1.55)	(1.55) Nouv. fr	Dairy lane	"
2 00	Mélodies	Nouvelles et	Grande soeur	Double or noth.	Hits on parade	Voyage	Nouv.-Chant
15	"	Ma revue	Maman Jeanne	"	"	Deeds that live	Second spring
30	"	"	Ardent voyage	Perry Mason	"	Encores	Nora Drake
45	Nouv. (2.55)	Michel Noël	Lettre à une...	Music by Martin	(2.55) News	"	C. Jordan
3 00	Mélodies	Nouv.-Courrier	Chefs-d'oeuvre	Marg. McBride	The Asking	Life can be	Nouvelles et
15	"	Conc. Catelli	"	"	"	Ma Perkins	Peggy Lee
30	"	Avec le sourire	"	Club calendar	"	Young's family	Show time
45	Nouv. (3.55)	Avec les vedet.	"	Tello-Test	(3.55) Nouv.	Right to happ.	"
4 00	Radio N.-Dame	Actualités et	Pour les malad.	"	Nos artistes	Words & music	Nouvelles et
15	"	Evén. sociaux	"	Guiding light	Oncle Troy	"	Record Shop
30	Carr. de la ch.	Farine Monarch	Conférence	Dr Malone	Chansons	Strike it rich	"
45	Nouv. (4.55)	R. sud-américe.	"	Memory time	Nouv. (4.55)	"	Who Am I?
5 00	Carr. de la ch.	Nouv. et chant	R. P. Gagnon	Western swing	Chans. franç.	Concert	Nv.& B. Hickok
15	"	Ryth. de danse	"	"	"	"	"
30	"	Chans. rythm.	Le 5 h. 30	"	"	Dead man island	Ballroom
45	"	H.aux réponses	"	Oncle Troy	Nouv. (5.55)	Western five	"
6 00	Nouv. et Carr.	Bon appétit	Yvan l'intrépide	Sérénades	Prog. Brading	Variétés	Nouvelles et
15	de la chanson	Bon appétit	Radio-journal	"	Par. de la ch.	Nouv. et sports	Ballroom
30	"	Forum sports	Revue	Nouvelles	Nouv.-Express	Commentaires	"
45	Nouv. (6.55)	Nv. chez nous	En dînant	Sport & 3 suns	Sport (6.55)	Jean Cavali	"
7 00	Heure grecque	Crois. rosaire	Un homme et...	Beulah	Par. chan. fr.	Sunshine Soc.	Nouvelles et
15	"	Oncle Paul	Métropole	Jack Smith	"	"	Dow Award Sh
30	Nazaire & Barn	Chans. RCAF	Chansonnettes	Crosby Show	Par. chans. fr.	Meter Reader	Peggy Brook
45	Orchestre	Petites histoires	Conférence	Make mine...	Nouv. (7.55)	Forum	Frank Starr
8 00	Piano et orgue	Faubourg à...	Curé de Village	Chuck wagon	Dr Lambert	"	Cisco Kid
15	"	Rue des pigeons	"	"	"	"	"
30	En flânant	8 coeurs, pique	Chanson 57	Cross section	Mon. Brillant	Roy Rogers	Red Skelton
45	Nouv. (8.55)	Nouv. (8.55)	"	"	Nouv. (8.55)	show	"
9 00	Studio d'Art	Votre chance	Théâtre Ford	Suspense	Théâtre canad.	John & Judy	Fun parade
15	"	"	"	"	"	"	"
30	"	Petit théâtre	"	Ozzie & Harriet	Raconteur	Wayne&Shuster	Line-up
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	"	"
10 00	Studio d'Art	Points de vue	Radio-journal	Parade	Union Nation.	Nouvelles	Sports
15	"	Concert	Pol. provinciale	Notebook	"	Revue	Bandwagon
30	Nouvelles	Moulin du rêve	Slim Callaghan	Café Istanbul	Nv.-Paris swing	Eventide	Sport
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	Nouv. (10.55)	"	Parade
11 15	Danse à Mont'l	Nouv.-Sport	Adagio	Nouv.-Sports	Mae Séguin et	Al Bollington	Nouv. et sports
00	"	Chant	"	"	the Bands	"	Prélude
30	"	Orchestre	Fin du jour	Man about mid-	"	Théât. Winnipeg	"
45	"	"	"	nite	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouvelles et fin	Musique	Fin	News

HAUSSE CONSTANTE EN AMOUR

Du temps des troubadours... C'est vrai, qu'il y a trop longtemps! Plus simplement au siècle dernier, un sourire était inestimable et combien d'amours naissaient ainsi! Un sourire, ça voulait tout dire, et tout cacher. Seulement notre siècle subit une hausse dans tous les domaines et Maurice Chevalier, grand statisticien en la matière, chante: "Vous valez mieux qu'un sourire". Quoi donc? Une fourrure de visons? une voiture 220 chevaux? Ah! le beau temps où un sourire avait encore son prix! La preuve que le sourire est terriblement évalué, c'est que Suzy Belair n'en fait plus aucun emploi. Son arme secrète, son petit capital, le pain de ses vieux jours, son trésor, c'est, chante-t-elle, son petit tralala. Pour renseignements complémentaires, écouter CHLP ce soir de 4.30 p.m. à 2.30, au CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, avec Maurice Chevalier, Suzy Delair, Yves Montand, Marianne Michel et, exactement, ceux que vous aimez. Mais oui, bien sûr, Tino Rossi inclusivement!

Radio-Carabin garde le secret du comique

De l'ironie sans malice, de l'humour véritable, du rire franc, et au fond de tout cela un sens humain très profond, telles sont les qualités que les scripteurs de Radio-Carabin s'efforcent de donner à leurs sketches. Il faut d'abord un travail d'équipe et les quatre auteurs qui composent le groupe actuel — et anonyme — des scripteurs travaillent dans la collaboration la plus étroite.

Chaque semaine, on choisit un sujet d'actualité comme thème, ou l'on développe un sujet d'intérêt éternel; par exemple, à l'émission qui passera mercredi, 27 février, on traitera de l'exploitation de la bêtise humaine. On emmènera les auditeurs chez un antiquaire qui fera avaler d'étranges curiosités aux amateurs, on fera connaissance avec le faux enfant prodige qui terrorise son entourage, et avec l'orienteur qui dirige ses clients vers des occupations pour lesquelles ils ne sont aucunement aptes.

Pour interpréter ces textes, l'émission Brading compte sur trois humoristes véritables: Roger Garand, Jean Coutu, Guy Hoffman, qui savent s'entourer d'habiles collaborateurs.

Autant la partie comique maintient sa haute qualité, autant la partie musicale reste brillante et la liste des noms de vedettes qui, de semaine en semaine, sont en tête d'affiche composent à Carabin un palmarès artistique incomparable. Comme on sait, Carabin passe le mercredi soir à 9 heures.

Ils n'auront plus de dents cariées grâce à la fluorine

Il se peut que l'eau de l'aqueduc de Montréal soit traitée à la fluorine, dans un avenir prochain, ce qui aurait pour résultat de prévenir la carie dentaire chez les enfants, d'après des renseignements qui ont été rendus publics, ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal.

On a en effet révélé que le docteur J.-C. Bouillon, chef de la section de l'hygiène dentaire au service de santé de la ville de Montréal, était actuellement à poursuivre des études en hygiène publique à l'université Columbia, à New-York, et que le docteur Adélard Groulx, chef du service municipal de la santé,



Dr J.-C. BOUILLON

lui avait recommandé de se renseigner tout particulièrement sur l'usage de la fluorine dans l'eau que l'on boit.

Dans un grand nombre de villes américaines, on a déjà recouru à ce procédé, et quelques villes canadiennes ont également commencé à faire usage de ce préventif de la carie dentaire chez les enfants.

D'après les renseignements obtenus à l'hôtel de ville, il en coûterait environ $200,000 pour mettre ce projet à exécution, mais d'après les résultats obtenus ailleurs, on estimerait que les avantages justifieraient bien une telle dépense.

Toutefois, lorsque le docteur Bouillon sera revenu de son stage d'étude à New-York et qu'il aura visité un bon nombre de villes où l'on fait usage de la fluorine dans l'eau, un rapport complet sera préparé sur cette question et les chefs de l'administration seront ensuite appelés à se prononcer sur la ligne de conduite à suivre.

Demara offre le récit de sa vie au cinéma

LAWRENCE, Massachusetts, 20. (P.A.) — Ferdinand Waldo Demara, 30 ans, qui a personnifié le Dr Joseph Cyr dans la Marine canadienne et a accompli plusieurs interventions chirurgicales sur des blessés de guerre en Corée avant d'être démasqué, arrive de Hollywood où, prétend-il, il a offert le récit de sa vie pour $100,000 au cinéma.

Demara affirme avoir signé un contrat avec un agent de la capitale du film.

Bien que les opérations de Demara dans la zone de guerre n'aient reçu que des louanges, il a été révélé qu'il n'a jamais été qualifié comme chirurgien. Il a été licencié par la Marine canadienne dès que son imposture fut dévoilée.

● Chester, ville-canton de Cheshire, en Angleterre, fut le quartier-général d'une légion romaine durant plus de 300 ans.

"Dernières Nouvelles"
Kingsbeer



met en vedette
YVES LETOURNEAU
le reporter "Kingsbeer"
tous les soirs de la semaine
de 10.30 à 10.45 au poste CHLP
une gracieuseté
"Kingsbeer"

Lettre circulaire de S. E. Mgr Léger sur le temps du Carême

Son Exc. Mgr Léger a fait récemment parvenir au clergé diocésain une Lettre circulaire relativement à l'observance du Carême, à laquelle s'adjoignait un mandement précisant les nouveaux règlements appliqués à cette quarantaine.

Voici la suite et la fin de la lettre circulaire et le texte du mandement :

"A la prière, nous joindrons le sacrifice, la pénitence, la mortification, écrit Mgr Léger. Ces mots sont mal accueillis par notre génération, qui subit la propagande pour une vie terrestre facile, de façon ouverte et continuelle. A un style de vie, sans Dieu, sans Rédempteur et sans Eglise, il faut opposer la pratique de la tempérance et du jeûne. Une campagne de tempérance peut nuire à certains intérêts. Mais n'y a-t-il pas des abus criants dans ce domaine et peut-on établir la preuve de la bonne volonté lorsque sur le territoire d'une seule paroisse de notre ville on compte plus de soixante-dix détaillants de liqueurs : bière, vin ou alcool. Et je sais que certains de ces lieux sont de véritables écoles du vice. Tout dernièrement, trois jeunes gens de 18, 19 et 20 ans entraient dans l'un de ces débits. C'était leur première expérience du genre car ils appartenaient tous les trois à d'excellentes familles. En sortant de ce lieu, ils louent un taxi et sous l'effet de l'alcool ils commettent un vol avec effraction après avoir étranglé le chauffeur. Nos novices dans ce métier laissent trop d'indices de leur passage et à trois heures dans la nuit, les agents de la sûreté frappent à la porte de leurs foyers respectifs et les conduisent au poste où ils apprendront que la sentence minima pour un tel exploit, c'est cinq ans de pénitencier. Désespoir des familles. Mais l'Eglise est une bonne mère et le curé de la paroisse fit comprendre aux autorités compétentes que l'application rigide de la loi produirait de plus grands maux sociaux qu'une interprétation équitable des faits. Je tiens à remercier le juge qui fit preuve dans la circonstance de grande compréhension.

Mais on est surpris ensuite de constater une montée en flèche dans la criminalité juvénile et une descente vertigineuse dans le sens des responsabilités. Que chacun travaille donc à faire triompher en lui l'Esprit sur la chair et, pour cela, qu'il entre résolument dans les intentions de l'Eglise et qu'il accepte les restrictions que nous impose la loi du jeûne. Vous expliquerez à vos fidèles le nouveau règlement du Carême. Ce qui paraît concession à quelques-uns est peut-être souci de faire mieux observer l'esprit de la loi. Sous prétexte que le jeûne rigoureux est incompatible avec leur état de santé, un grand nombre de chrétiens ne pratiquaient même plus la pénitence et parce qu'ils pouvaient prendre trois repas complets, ils mangeaient et buvaient à toute heure du jour. Le règlement actuel permet trois repas, mais il rappelle à tous les chrétiens que l'esprit de pénitence et de sacrifice est nécessaire pour conformer nos vies à la loi divine.

Enfin nous pratiquerons **l'aumône**. C'est un devoir que nous oublions, mais il est essentiel dans une vie sérieusement chrétienne. Vous donnerez l'exemple à vos fidèles en cette matière, en étant très zélés auprès de vos pauvres. Vous devez connaître suffisamment la condition économique de vos paroissiens pour être capables de discerner les vrais pauvres qui habitent dans le territoire qui vous est confié: "cognosco oves meas et cognoscunt me meae".

Pour ceux-là, vous devez avoir des attentions particulières et tant qu'ils ne seront pas vos amis vous devrez vous examiner sévèrement sur la manière dont vous accomplissez votre ministère.

Je vous exhorte, chers collaborateurs, à commenter cette circulaire dans la chaire de vérité et à expliquer à vos fidèles, de façon claire et précise, les lois du jeûne, de la prière et de l'aumône.

Veuillez agréer mes meilleurs voeux de succès dans votre ministère apostolique et l'expression de mes sentiments très dévoués en Notre-Seigneur".

(A suivre)

Surpris de la déclaration de l'hon. Claxton

Dans un communiqué remis à la "Patrie", ce matin, le Comité interparoissial de protection du parc LaFontaine se déclare surpris de la déclaration faite par l'hon. Brooke Claxton, ministre de la défense nationale, à l'effet qu'il n'y avait aucun fondement à la rumeur voulant qu'on projette d'ériger un manège militaire au parc LaFontaine.

Voici le texte de ce communiqué:

"Le 7 février dernier, l'honorable Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, déclarait par la voix des journaux que la rumeur de la construction d'un manège militaire au parc Lafontaine était "absolument sans fondement".

"Cela est fort étonnant. Le Comité d'A.C. de l'Immaculée-Conception ayant écrit à ce sujet au ministre lui-même, recevait le 21 décembre 1951 du ministère de la Défense nationale sous la signature de M. Paul Paré, adjoint-exécutif, la lettre suivante:

Ottawa, le 21 décembre 1951

"Cabinet du Ministre.

"Mlle Thérèse Gareau,
Secrétaire,
Le Comité Paroissial d'Action Catholique, 1855 est, rue Rachel, Montréal, 34, P.Q.

"Mademoiselle,

"Je me reporte à votre lettre du 31 octobre dernier. Etant donnée l'expansion constante de nos forces de réserve, expansion motivée par la gravité de la situation internationale, il a été décidé d'accélérer la construction de manèges militaires à travers tout le Canada.

"Pour cette raison nous étudions la question d'ériger, à Montréal, un manège militaire destiné au régiment de Maisonneuve. Comme vous le savez sans doute, cette unité partage avec un certain nombre d'autres unités de la réserve, le manège de la rue Craig. Il s'ensuit que les unités en cause se trouvent à l'étroit à ce manège, et qu'elles ne peuvent y accomplir l'instruction intense actuellement requise.

"Le ministère de la défense nationale dispose, au Parc Lafontaine, d'un terrain situé à l'angle des rues Delorimier et Sherbrooke. (Dans un télégramme subséquent, monsieur Paré rectifiait : Papineau et Sherbrooke). Le Comité exécutif de la ville de Montréal a été informé que l'on étudiait la question d'ériger un manège à cet endroit. Si vous aviez besoin de plus amples renseignements sur cette question, je vous les fournirai volontiers.

Sincèrement,

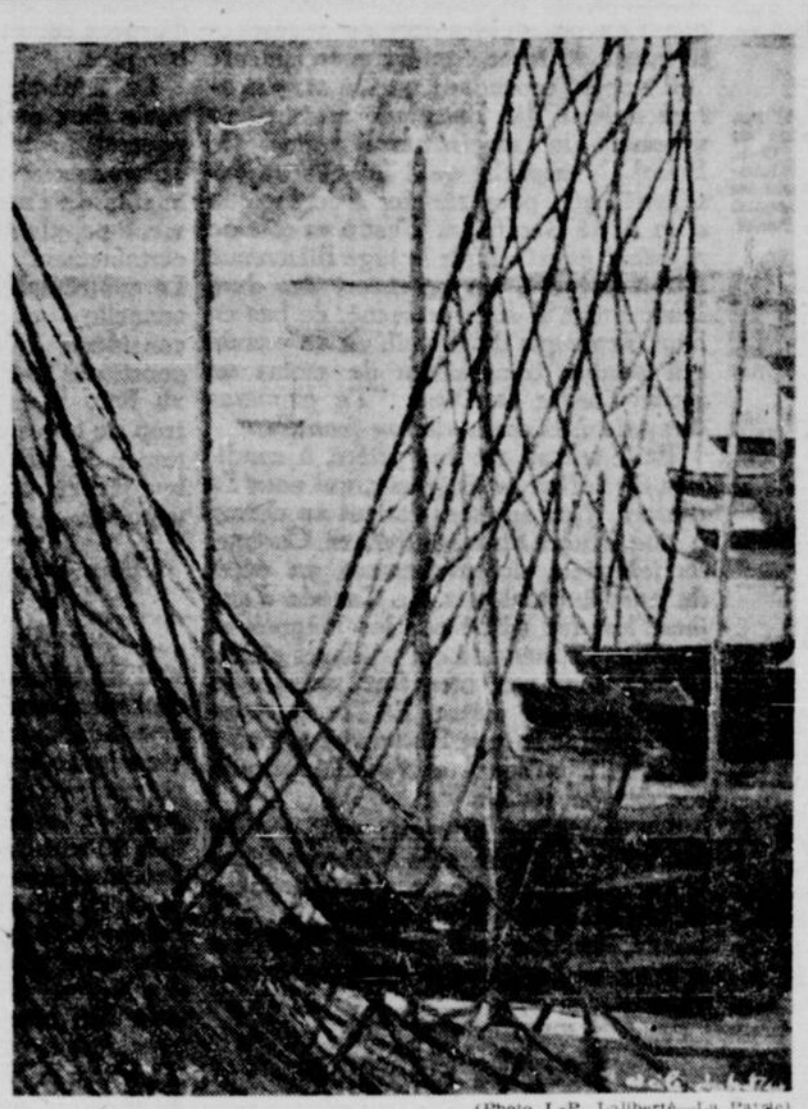
PAUL PARE
adjoint-exécutif".

"Nous sommes fort étonnés qu'après semblable lettre émanant de son ministère, monsieur Claxton puisse parler de rumeur sans fondement. Si le porte-parole officiel du ministère de la défense n'est pas qualifié pour estimer le bien-fondé d'une rumeur touchant l'érection d'un manège militaire, qui donc le sera?

"Nous aurions aimé recevoir de monsieur Claxton en date du 21 décembre 1951 la déclaration qu'il remettait à la Canadian Press le 7 février dernier. Cela nous aurait évité beaucoup de travail et cela aurait justifié le ministre de parler de rumeur sans fondement".

Célèbre écrivain norvégien décédé

OSLO, 20. (P.A.)—Knut Hamsun, célèbre écrivain norvégien et prix Nobel, est décédé aujourd'hui à l'âge de 92 ans.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

"LES FILETS BLEUS" — Cécile Chabot, de la Société Royale du Canada, expose présentement au Cercle Universitaire, une trentaine de toiles qui sont le fruit de son récent voyage dans les provinces françaises.

* * *

Au Cercle

Cécile Chabot, peintre canadien

A parler de Bretagne, elles nous viennent vite à la mémoire, les pages sensibles de Quéffélec dans son roman "Le Bout du Monde". La conférencière d'hier nous a fait rêver. Ici, c'est son exposition qui nous intéresse le plus.

Libérer le paysage, l'affranchir de son écorce première. Le mettre à nu, et laisser le vent se cogner contre ses saillies, s'engouffrer soupiement dans ses replis.

Cécile Chabot, peintre canadien, se posait le même problème; un problème, sans doute, commun à tous les poètes. Si la nature, par elle-même nous offre des enchantements complets, des spectacles auxquels on se doit de rien ajouter, la peinture alors devient une mystique de la transposition. Mystique, oui, si le peintre veut vivre au delà de la plastique des choses. Ce qui fait qu'un paysage nous émeut véritablement, ce n'est pas ce qu'il représente à nos sens. Mais c'est ce qu'il suscite dans l'âme; "l'au-delà" de la beauté plastique qui ne se rejoint que dans l'immatérialité des sensations...

Cécile Chabot est une femme. Elle en possède tous les caractères bienveillants. Fines, on n'en doute pas, ses toiles n'ont pas l'énergie suffisante à faire éclater au dehors la brutalité de ces hautes "Falaises": on voudrait y sentir le cataclysme... Rien ne semble jaillir de cette lumière qu'on voudrait voir balayer la lande comme un vent échappé des astres. Les roches ont perdu leur masse. On a devant elles l'impression d'un muscle emprisonné dans sa membrane.

Fine poésie, certes. Peut-être trop fine, hélas, pour un paysage de vieille et rude campagne.

Jean-V. DUFRESNE



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

"FALAISES" — L'exposition du peintre canadien Cécile Chabot, qui se tient présentement au Cercle Universitaire de la rue Sherbrooke, durera jusqu'au premier mars. Mlle Chabot vient de rentrer au pays après un séjour en France, où elle parcourut les provinces de Bretagne, Normandie, Poitou.

Etude du spiritisme

Le prochain Cercle d'étude de l'Institut Pie XI aura lieu vendredi, le 22 février, chez les Sourdes-Muettes, 3725 St-Denis, à 8 h. p.m. précises, et portera sur le **Spiritisme.** Quatre questions seront présentées dans l'ordre suivant:

1) Qu'est-ce que le spiritisme?
2) Quels sont les principaux effets qu'on lui attribue?
3) Quelle est la part de l'esprit mauvais dans les manifestations spirites?
4) Peut-on se permettre de prendre part aux manifestations spirites?

Tous ceux qu'intéressent les questions religieuses et sociales sont les bienvenus. Entrée libre.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN

Le déclarant de cette donne, avec un trèfle et peut-être un ou deux piques perdants, se dit que son contrat serait réussi si l'as de pique se trouvait chez Est. Mais qu'arrivera-t-il si cet as est chez Ouest? Or, notre déclarant trouva un moyen d'éviter de perdre deux piques.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Nord
♠ 8 7
♡ D 8 7 6
◇ V 10 9 2
♣ 10 3 2

Ouest
♠ A D V 3
♡ V 10 9 5
◇ 6 5
♣ V 9 8

Est
♠ 10 9 4 2
♡ A R 4 3 2
◇ 3
♣ D 5 4

Sud
♠ R 6 5
♡ —
◇ A R D 8 7 4
♣ A R 7 6

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1—◇	passe	2—◇	passe
5—◇	passe	passe	passe

Ouest vint bien près d'ouvrir par 2-carreaux, mais il se dit qu'il ne ferait la manche que si son partenaire tenait une ou deux belles cartes. Surprise! Nord trouva une réponse dans son maigre jeu, quand un passe-parole était parfaitement indiqué.

Ouest entama du valet de coeur et quand Sud vit le mort, il se dit que si l'as de pique était chez Est son contrat était assuré. Mais si cet as se trouvait chez Ouest, Sud perdrait deux piques et un trèfle. Mais, après un moment de réflexion, Sud vit un moyen de réussir son contrat.

Après avoir coupé d'un honneur de sa main le valet de coeur d'ouest, Sud joua l'as de carreau puis un petit carreau vers le valet du mort, duquel il attaqua trèfle du deux. Est ne mit que le quatre et Sud joua le six!

Ouest prit la main de son huit et renvoya coeur, que Sud coupa, pour jouer ensuite as et roi de trèfle. La couleur cédant, Sud fit jeter le 7 de pique du mort sur son quatrième trèfle, ce qui lui évita la perte de deux piques. Le contrat fut donc réussi, car Sud ne perdit qu'un trèfle et un pique.



LA *meilleure* "LAGER" NE COÛTE PAS PLUS CHER!

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée. O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont. Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 20 FEVRIER 1952

Fin dramatique d'un juge

par Léon GRAY

Il n'aura point quitté la vie, c'est la vie plutôt qui l'aura quitté avant l'heure. Car l'honorable Valmore Bienvenue s'est évanoui, en prononçant son allocution (appelée injustement *charge*) de président au procès de Bertrand. Nul n'était plus qualifié que lui pour occuper le Banc, en Cour d'Assises. Il avait travaillé ferme à l'université Laval de Québec; puis il avait greffé sur une solide formation générale en Droit la spécialité de criminaliste.

L'honorable Bienvenue, juge puîné de la Cour supérieure, fut l'un de nos criminalistes les mieux préparés. Il pratiqua, de façon très heureuse, sa spécialité, tantôt pour ses clients privés, tantôt pour la Couronne, dont il fut un Substitut exemplaire. Nous avons fort bien connu cet ancien confrère d'université; nous devions également le suivre au Palais, en notre qualité de chroniqueur judiciaire, et jusqu'à la bibliothèque du Barreau, du temps qu'elle ouvrait ses portes jusqu'aux dernières heures de la soirée.

Ce que Mtre Bienvenue en aura passé de veilles à la bibliothèque, où nous allions le relancer, voire y étudier avec lui! Il était, avec Mtre Armand Lavergne et Mtre Alleyn Taschereau plus chiches de leurs visites en ce lieu sévère, l'un des plus gais compagnons; il savait peiner fort, en gardant le sourire ou en glissant le mot pour rire. Cette tournure d'esprit, cette jovialité de caractère, elles ne l'ont jamais abandonné. En politique, il rendait des points à l'honorable Maurice Duplessis, en fait d'humour facile.

Son amabilité fut loin de le desservir dans la vie publique, et son physique était une carte d'atout additionnelle. L'honorable Bienvenue était un orateur de *husting* agréable; simple député, ensuite ministre dans le Cabinet Godbout, il donnait au fond substantiel de ses discours une tournure parfois humoristique; il réussissait le plus facilement du monde dans le difficile exercice de l'ironie désarmante, tellement il pétillait d'esprit.

Sur le Banc, auquel il vint assez tard, le juge Bienvenue fit relativement peau neuve, pour garder au tricorne la majesté obligatoire, mais sans empesage. Il n'avait pas peur d'innover, certaines de ses décisions ayant pris un peu la gent de robe par surprise. Il connaissait à fond son droit, et la politique n'en avait point entamé les opulentes réserves. Il était aussi bon civiliste que brillant criminaliste, et rien des affaires légales ne lui était étranger. Il était bien à sa place sur le Banc, et en possession de tous ses moyens.

On a dit que les juges sont éclairés dans la mesure où les avocats les éclairent. Cela n'est que partiellement vrai, car le tribunal a pour rôle celui de trancher les litiges, dans un sens ou dans un autre; mais il doit trancher coûte que coûte: l'article onze de notre Code civil oblige le magistrat à juger, lui défendant de se défiler et (en droit nouveau) de s'éterniser. Or comment un juge pourrait-il disposer d'une affaire, à bon escient et de sa seule puissance, lorsque les avocats et les droits sont respectivement de force égale, apparemment?

Il appert cependant que la *magistrature debout* (le Barreau) assiste très utilement la *magistrature assise* (le Banc). N'empêche qu'il fallait être excellent juge, pour résister à la logique d'un Aimé Geoffrion. C'est à ce rôle de *résistant* éventuel que le juge Bienvenue s'était préparé, en prévision des durs lendemains. Il aura promené, de bas en haut, l'exemple du travail, en un monde qui semble comprendre de moins en moins l'ordre de Dieu: *"Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front."*

Et le travail est une prière, à condition de l'offrir au Seigneur, qui nous l'a prescrit. Nos ancêtres étaient au champ à cinq heures du matin; et, en Carême, ils jeûnaient rigoureusement, en dépit de leurs durs labeurs. Le Canada d'aujourd'hui fut édifié sur les longues et pénibles journées de ces vaillants aïeux. Ils ont donc prié bien fort, puisque le travail est une prière. Et l'on peut en conclure que le juge Bienvenue est mort en priant, puisqu'il a travaillé jusqu'à son dernier souffle.

Un travailleur acharné: voilà ce que fut, en bref, l'honorable Valmore Bienvenue, fort bien doué par la Providence, de surcroît. Que la terre lui soit bonne, et que ses proches veuillent trouver ici l'expression de nos très vifs regrets.

Finances fédérales

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le ministre fédéral des Finances a consacré hier soir toute une causerie d'un quart d'heure, à la radio, à l'explication de l'usage que fait le gouvernement de l'excédent budgétaire considérable du présent exercice fiscal. Explication fort opportune, en vue des commentaires suscités, au sein de l'opposition parlementaire, par l'écart constaté entre la réalité et les prévisions du ministre, mais surtout instructive en ce qu'elle a révélé au public certains aspects de l'administration financière fédérale qui ne sont pas généralement connus, croyons-nous.

On ne peut qu'être d'accord avec M. Abbott lorsqu'il affirme que l'excédent budgétaire de l'exercice courant, qui était de plus de $700 millions au 31 décembre dernier, a eu un excellent effet sur le crédit du Canada et a stimulé l'ascension du dollar canadien vers la parité avec le dollar américain. Si notre pays a aujourd'hui l'une des monnaies les plus fortes, c'est certainement parce que les finances nationales sont saines.

Les explications du ministre des finances concernant l'usage qui est fait de l'excédent budgétaire révèlent qu'une forte partie de cette somme a été utilisée, cette année, pour des déboursés non budgétaires auxquels le gouvernement aurait dû autrement pourvoir au moyen d'emprunts aux banques. C'est cet aspect des finances fédérales qui n'est peut-être pas assez connu et que M. Abbott a eu l'heureuse idée d'expliquer.

Le gouvernement fédéral doit assumer chaque année un certain nombre d'obligations financières auquel ne pourvoit pas le budget. Il en est ainsi, par exemple, du financement des diverses corporations d'Etat, auquel le trésor est appelé à avancer de l'argent. Il en est de même de diverses dépenses de placement. Le trésor fait face à ces obligations au moyen d'emprunts, dans le cours de l'exercice fiscal, s'il n'y a pas assez d'argent comptant dans les divers comptes courants qu'il a dans les banques.

Grâce à l'excédent budgétaire de cette année, explique M. Abbott, le gouvernement a pu faire face à tous ces déboursés et il a ainsi été exempté de faire des emprunts bancaires au montant d'environ $300 millions, sur lesquels il aurait dû naturellement payer l'intérêt courant. Il a en outre remboursé $310 millions de la dette obligatoire du Canada. En dépit de cela, le trésor avait encore, au 31 décembre, $83 millions d'argent comptant à son crédit dans les banques.

Le ministre des Finances n'a rien voulu dire, on le conçoit, des effets que pourrait avoir l'excédent budgétaire du présent exercice sur l'établissement des impôts de l'année prochaine. Le sentiment populaire sur ce point ne lui est certainement pas inconnu, cependant. Le contribuable a une façon toute personnelle — et cela aussi se conçoit — de considérer les excédents budgétaires constitués par l'argent qu'il a versé au fisc. Il estime qu'il paye toujours trop de taxes et que l'Etat doit se contenter du strict nécessaire; un excédent budgétaire considérable lui paraît superflu.

Une question bien réglée

par Alonzo CINQ-MARS

Il ne saurait plus y avoir désormais de controverse sur le remplacement du mot « dominion », qui servait jusqu'ici à désigner les pays britanniques autonomes en dehors de la Grande-Bretagne, par le mot « royaume ». La rédaction du texte de la récente proclamation de notre nouvelle reine y a mis fin d'une façon définitive. Élisabeth II a en effet été, aussitôt après la mort de son père, proclamée reine de Grande-Bretagne et des autres royaumes et territoires au delà des mers. Georges VI avait été proclamé roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des dominions britanniques au delà des mers. Qu'on l'ait voulu ou non, cette dernière désignation n'indiquait aucune distinction quant au statut politique des pays britanniques en dehors de la métropole. Les colonies dites de la couronne, dépourvues d'autonomie, y étaient pour ainsi dire placées sur le même pied que les « dominions » autonomes. La nouvelle désignation est beaucoup plus véridique et propre à satisfaire la légitime fierté des nations autonomes et indépendantes que sont devenus ces « dominions » tout en maintenant le lien britannique grâce au symbole qu'est la couronne.

Ce changement a été endossé par M. Winston Churchill lui-même, premier ministre de Grande-Bretagne, qui avait été le dernier à manifester sa préférence pour l'ancien terme « dominion », préférence qu'il avait tenu à souligner tout récemment dans un discours prononcé à Ottawa. Toutefois, à la première occasion qui s'est présentée de prendre une attitude définitive sur cette question, il n'a pas cru devoir insister sur son opinion personnelle. Parlant à la Chambre des communes le lendemain de la proclamation officielle de la reine Élisabeth, il s'est incliné devant la préférence manifestée par les peuples des pays britanniques autonomes en faveur du terme « royaume », terme qui, selon eux, est plus propre à exprimer le sens de leur attachement à la couronne britannique. La décision du premier ministre et du gouvernement de Grande-Bretagne devrait mettre fin à toute polémique à ce sujet.

L'impérialiste à tous crins qu'est M. Churchill n'en persiste pas moins à s'en tenir au mot « empire » pour désigner ce qui est devenu le commonwealth. Il n'a raison qu'en ce qui concerne, par rapport à la Grande-Bretagne, les colonies de la couronne, qui ne possèdent pas ou à peu près pas d'autonomie et qui sont administrées par des gouverneurs avec le concours assez illusoire de conseillers élus mais dépourvus de toute autorité réelle. Le défaut de la désignation préférée de M. Churchill est qu'elle est susceptible d'englober les nations libres, indépendantes et autonomes qui veulent bien rester dans le cadre de ce qui est aujourd'hui le Commonwealth des nations britanniques, mais se refusent à laisser croire qu'elles font partie d'un empire à la direction duquel elles n'ont rien à voir.

L'obstination de M. Churchill est d'autant plus étonnante que le terme « empire », qu'il affectionne tant est beaucoup moins vaste que l'autre et ne peut certes s'appliquer à l'Inde et au Pakistan, pays qui, devenus républiques, veulent rester dans le commonwealth, mais non pas dans l'empire. Les impérialistes devraient se réjouir de ce que l'empire britannique se soit transformé en commonwealth, au lieu de se désagréger comme tant d'autres.

La Vie Souriante

par Maurice HUOT

Les critiques sont lus, mais ils sont rarement aimés.

Le véritable critique porte des jugements sur la présentation d'une oeuvre donnée, et non sur la personne qui est chargée de la présenter. Quand fera-t-on enfin cette distinction?

Il y a un proverbe anglais qui dit: "Three is a crowd", ou trois personnes forment une foule. Au chapitre des billets de tramway, soit trois pour 25 cents, qui dira qu'il y a foule?

Les brise-glace qui travaillent actuellement sur le fleuve ne pourraient-ils pas venir faire un petit tour dans les rues de Montréal? Cela rendrait service.

On a appréhendé un pyromaniaque à Montréal; ce dernier a déclaré qu'il rêvait de devenir pompier, mais qu'il n'avait pas le degré d'instruction voulu pour ce métier. A en juger par le nombre d'incendies qu'il prétend avoir allumés, c'est plutôt chauffeur de fournaises qu'il aurait dû devenir.

Et là il n'aurait pas été trop nuisible, étant ingénieur stationnaire.

Un prince d'Arabie s'est fait construire 20 Cadillac aux Etats-Unis pour promener ses femmes à travers le désert. Que l'auto est donc dispendieux! Ce qu'il en coûte pour promener de pauvres femmes! Pourvu que ce prince ne se fasse pas traiter de "chameau" et de "pacha" par des confrères. La Cadillac serait-elle devenue le nouveau vaisseau du désert?

Statistiques de conserves alimentaires

La production annuelle combinée des industries des conserves alimentaires et des boîtes, s'est accrue de 30 fois son volume durant le dernier demi-siècle, d'après une analyse des statistiques authentiques faite par l'American Can Company. La valeur de la production de ces deux industries en 1950 a été de près de $300 millions, indique cette analyse, contre seulement $10 millions en 1900. "Ce progrès notable dans la valeur des produits des industries de conserves et de manufacture de boîtes au pays est, en grande partie, dû au perfectionnement et à la création de nouveaux contenants qui ont permis l'expansion des marchés pour les produits en boîtes et ont rendu possible la conservation d'un grand nombre de produits non disponibles en boîtes auparavant", déclare Gordon Mann, directeur-gérant de Canco. "L'accroissement le plus impressionnant a été fait dans l'industrie des conserves alimentaires qui ont monté d'une valeur brute de quelque $8,000,000 en 1900 à $297,500,000 en 1949", dit-il. Mais l'usage des boîtes métalliques pour des produits non-alimentaires a aussi beaucoup augmenté pendant la même période. Ce dernier développement est l'un des plus importants dans l'histoire de l'industrie des boîtes.

* * *

Paroles de la Bible

— Voici que j'ai mis pour fondement en Sion une pierre, une pierre éprouvée, angulaire, de prix, solidement posée: qui s'appuiera sur elle avec foi ne fuira pas. (Isaïe 28, 16). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

— L'aspiration vive et pure vers le beau amène toujours à sa suite la beauté morale.
Schiller.

En marge de l'actualité

VIVRE

(par Gaston COUCKE)



Le corps du roi Georges VI venait à peine d'être descendu dans la crypte du château de Windsor, que les fanfares militaires, qui quelques instants plus tôt avaient fait entendre des airs funèbres, entonnèrent des marches alertes comme pour réveiller le peuple anglais de l'espèce de l'éthargie dans laquelle l'avait plongé la mort soudaine d'un souverain bien-aimé.

Ce contraste peut paraître brutal à certains. Aussi est-ce un peu à leur intention qu'un journal londonien publiait, dès le lendemain des funérailles royales, cette explication: "Les vivants doivent continuer à vivre et s'ils languissaient dans un deuil douloureux prolongé, ils provoqueraient l'impatience des morts".

C'est là une loi naturelle contre laquelle les êtres même très sensibles, auraient tort de se révolter.

La nature nous en fournit à chaque instant des exemples. Les feuilles reparaissent chaque année à la place de celles que le vent d'automne a éparpillées sur le sol glacé.

L'herbe tendre repousse sur les parterres jaunis et les fleurs, sous les premiers rayons un peu plus chauds du soleil, entonnent un nouvel hymne à la vie.

Les morts n'exigent pas qu'on les pleure éternellement. Eux-mêmes ont trop aimé la vie pour demander à ceux qui les ont chéris et qui conservent leur souvenir dans leur coeur, de leur sacrifier une parcelle de leur vitalité.

La meilleur hommage que l'on puisse rendre aux disparus c'est d'accepter la vie en dépit du vide que creuse leur absence.

Alors que le crépuscule ajoutait encore à la tristesse de cette journée où elle avait enterré son père, la jeune reine Elisabeth a regagné Clarence House où l'attendaient les rires de deux jeunes enfants, le prince Charles et la princesse Anne, trop jeunes pour saisir la signification de l'événement qui a ramené auprès d'eux, après huit jours d'absence, une tendre maman qui avait accepté, par devoir, une séparation de plusieurs mois.

Leurs joies et leurs caresses apporteront à leur mère l'oubli d'heures d'autant plus pénibles qu'elle ne put les vivre dans l'intimité.

Les photographies du roi défunt ont disparu des vitrines des magasins. Dans quelques mois d'autres images, celles d'une souveraine rayonnante annonceront les joyeuses cérémonies du couronnement.

La vie doit triompher et nulle raison ne nous permet d'abdiquer.

2 polytechniciens boursiers Athlone

Deux finissants de Polytechnique, qu'aucun lien de parenté n'unit: MM. Jean Rousseau et Yves Rousseau, viennent d'être choisis comme boursiers Athlone 1952, ce qui leur donne le droit d'aller étudier en Grande-Bretagne, pendant deux ans, les techniques du génie britannique.

Ces bourses, comme on le sait, ont été créées par le gouvernement britanniques et sont offertes aux élèves finissants des onze écoles canadiennes de génie. Au nombre de 28, elles sont octroyées compte tenu du chiffre d'étudiants de chaque école, de la population de chaque province et des deux races.

Les bourses Athlone, qui portent le nom d'un ancien gouverneur-général du Canada, couvrent tous les frais académiques et de voyages de leurs bénéficiaires, et leur accordent, en plus, une allocation de subsistance raisonnable.

La première année est consacrée à des études spécialisées dans une université britannique et la seconde à des travaux pratiques dans l'industrie. Les boursiers s'engagent à revenir au Canada après ce stage, à y exercer leur profession.

M. Jean Rousseau est le fils de M. et Mme Henri Rousseau, 6470 rue Garnier. M. Yves Rousseau est le fils de M. et Mme Gabriel Rousseau, 4780 avenue Roselyn.

Anniversaire historique

Demain il y aura 118 ans que le Bas-Canada adopta les 92 "Résolutions" historiques

(par EUGENE STUCKER)

De nos jours on fait grand état de la richesse et des valeurs économiques du Canada. Mais c'est depuis longtemps que les puissantes nations du monde ont soupçonné qu'il leur importait de s'intéresser à sa possession. La France et l'Angleterre ont croisé le fer pendant de nombreuses années pour s'en emparer tout à tour comme d'un trésor dans lequel les deux nations rivales savaient pouvoir puiser à bon escient.*

Ces rivalités entre la France et l'Angleterre au sujet de la possession de notre pays, ont-elle animé chez les nôtres une certaine agressivité qui leur a occasionné des "troubles" multiples; "troubles" avec les Iroquois; "troubles" avec les Américains; "troubles" avec les Anglais; "troubles" enfin entre eux-mêmes, comme nous allons le rapporter pour au moins une période de notre histoire nationale?

CANADIENS AIGRIS

La guerre de "sept ans" qui avait entraîné le Canada et les Etats-Unis dans la guerre de l'Angleterre et de la France, n'avait pas rapporté grand profit à notre pays, mais nous avait fait poser les armes avec les voisins du sud. Ce n'était pas, pourtant pour goûter la paix. La chicane devait surgir à l'intérieur du pays. L'opinion publique s'exprimait comme suit: "La constitution présente est capable de procurer le bonheur au peuple du Bas-Canada, mais l'administration est mauvaise; les emplois vont aux seuls Anglais, et les Canadiens sont traités en étrangers chez eux."

Des actes officiels vinrent successivement affermir cette opinion du public bas-canadien. Le gouverneur, George Prévost, à qui les Canadiens donnaient toute leur sympathie, fut blâmé par l'amiral anglais, Yeo. Pour calmer l'opinion, le successeur de Prévost s'avisa de dissoudre la Chambre, mais le peuple réélut presque tous les mêmes hommes.

AUTRES CAUSES DE MECONTENTEMENT

En prorogeant les Chambres, le gouverneur Dalhousie fit un discours mordant; il refusa aussi de sanctionner le bill des subsides. Papineau, Heney, Cuvillier et Quesnel se constituèrent l'âme d'un mouvement populaire de mécontents. Les élections furent agitées. Les rixes et les désordres se multiplièrent. Comme Dalhousie ne voulut pas reconnaître Louis Papineau comme président de la Chambre, la majorité de cette Chambre s'opposa au gouverneur, qui recourut à une nouvelle prorogation. Ce fut une nouvelle violence qui déplut souverainement au peuple qui demanda à MM. Viger, Cuvillier et Nelson d'aller à Londres porter une adresse couverte de 80,000 signatures.

De son côté, le Haut-Canada se montra également mécontent de l'oligarchie qui le tyrannisait; blâma le gouverneur et alla, lui aussi, porter des plaintes en Angleterre, ce qui ne manqua pas de donner de la force aux récriminations de Canadiens du Bas-Canada.

Dalhousie eut beau envoyer Gale à Londres pour défendre sa conduite; il fut rappelé et c'est le gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, sir James Kempt qui lui succéda comme administrateur. Ce Kempt, soi-disant impartial, continua, en réalité, de tenir la conduite de ses prédécesseurs détestés, et l'animosité des Canadiens ne changea guère.

UN INCOMPRIS

Enfin, Kempt fut remplacé par lord Aylmer qui apprit aux Canadiens que Londres leur cédait le contrôle des revenus publics. Mais, les nombreuses injustices du passé empêchèrent les Canadiens de croire à l'impartialité de cette offre, et Londres se crut justifié de les blâmer. Des deux côtés ce furent donc des mécontentements réciproques.

LES 92 RESOLUTIONS

Les députés du peuple étaient fatigués de réclamer, depuis 40 ans, le redressement des griefs publics. Dans une dernière proclamation ils voulurent exprimer les réformes demandées. Le tout se résumait en ce que l'histoire a toujours nommé les "92 Résolutions". Le document fut élaboré sous l'inspiration de Papineau, et approuvé par 56 députés contre 24. Il contenait par le détail tous les griefs concernant les deux Conseils, la tenure des terres, le contrôle des argents publics, la colonisation, l'intervention des militaires aux élections, la conduite des officiers de la Couronne.

Toutefois, aux griefs sérieux se mêlèrent des assertions risquées, des appréciations discutables, voire des menaces à peine voilées, d'annexion aux Etats-Unis. Ce qu'on demandait était excellent, mais on le demandait mal. Le document fut envoyé à nos représentants à Londres pour être présenté à la Chambre impériale.

Le ministère anglais se trouva plutôt embarrassé devant ce "code des esprits révolutionnaires du Canada". Il ne fit pas une réponse immédiate parce qu'il ne pouvait en donner une raisonnablement. En somme, les "92 Résolutions" devaient ne servir qu'à mal disposer Londres à l'égard du parlement bas-canadien, qui eut l'air de prendre les choses au tragique.

Obsèques de M. F. Mathys

Les funérailles de M. François Mathys ont eu lieu hier matin, en l'église St-Jacques de Montréal.

Le cortège, précédé d'un landau de fleurs, est parti de l'Apostolat liturgique, 460 Lagauchetière est, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service fut celébré à neuf heures.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. Emile Lépine, P.S.S., curé de la paroisse. Le service fut chanté par Dom Jean Mathys, bénédictin de St-Benoit-du-lac, fils du défunt, assisté de M. Roméo Lesieur, P.S.S., comme diacre, et M. Onil LeSieur, P.S.S., comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait: Dom Emmanuel Fricoteaux, Dom Odule Sylvain, sous-prieur de St-Benoit-du-Lac, et Dom Jean-François-de-Sales Vidal. On remarquait également, le Rév. Père A. Pouliot, S.J., le Rév. Père Louis Hébert, O.M.I., M. le chanoine Rodolphe Mercure, curé de St-Jovite, M. l'abbé Marcel Beaudry, supérieur du Collège de l'Assomption, M. Julien Perrin, P.S.S., le Rév. Frère Alfred, O.S.B., M. l'abbé Léo Lomme, P.M.E., MM. les abbés Bernard Desroches, P.M.E., J.-M. Potvin, P.M.E., Clovis Rondeau, P.M.E., et Harry Gill, P.M.E.

Le choeur de chant sous la direction de M. Camille Duquette, exécuta la messe en chant grégorien. M. R. Roy touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son fils, M. J.-François Mathys, ingénieur civil et géologue; son gendre: M. P.-L. Pouliot; ses petits-fils: Jean Pouliot, François et Louis Mathys.

Les porteurs étaient MM. Jean Leman, Paul Larocque, Me Alexandre Gérin-Lajoie, et Me Jacques Bélique.

Dans le cortège, on remarquait: MM. André et Paul Leman, Paul-Aimé Morency, L. Beauchesne, M. Heyne, J. Brunel, Maurice Rinfret, l'honorable Camille Pouliot, Me Yvon Sabourin, Me Marcel Jalbert, Me Hector MacKay, Me Gustave Beaudoin, Me J. T Legault, Maurice Breault, A. Filiatreault, Emile Rochon, E. C. Mireault, Gaston Dupuis, Lucien Roy, Gabriel Sauriol, Alfred Dupré, J. L. Pouliot, Hubert Globensky, J. A. Lemay, R. F. Lavigueur, Félix Gilbert, Denis et Jacques Beaudoin, A. Chabot, Léon Frécain, A. G. Bachelor, le Dr P Gagné, Ovila Lefebvre, Paul Beaudry, René Lessard, Jean Beaudoin, H. Pauzé, Pierre Rochon et une foule d'autres.

Après le service, le cortège se forma pour se rendre à St-Eustache-sur-le-Lac, où l'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse.

Le trésor de la SANTÉ

par le Dr. C.-A. DEAN

La recherche du cancer

On entend beaucoup parler des recherches sur le cancer. Comme la cause et le traitement sont encore inconnus, on se demande où en sont les recherches. Celles-ci progressent pourtant. Il y a quelques années, un nouveau traitement demandait des années d'étude avant qu'on puisse en déterminer la valeur. Aujourd'hui il est possible d'obtenir le même résultat après quelques mois de recherches grâce à l'utilisation des animaux de laboratoire. Cependant les chimistes préparent de nouveaux médicaments à un tel rythme que les chercheurs ne peuvent les suivre. Le gros problème est de trouver un médicament qui tuera les cellules cancéreuses sans endommager le tissu cellulaire. On a trouvé une substance qui guérira toujours le cancer chez les souris, mais parfois la souris en meurt. Certains chercheurs croient que les cellules cancéreuses agissent dans l'organisme à la façon des bactéries nocives. Les recherches sur l'action des antibiotiques sur les bactéries peuvent être de quelque utilité à cet égard.

Q. — Dites-moi ce que vous pensez des seins supplémentaires chez la femme. Au cours de ma quatrième grossesse, il m'en a poussé un presque sous le bras gauche. Il a disparu quelque temps après l'accouchement. S'agit-il d'un cancer?

R. — Les seins supplémentaires sont communs chez l'homme aussi bien que chez la femme. En fait il ne s'agit pas d'un sein complet. Au cours de la grossesse ou lors d'une menstruation, ce sein peut grossir comme les autres. Un cancer peut s'y développer. Dans la plupart des cas, ces seins supplémentaires n'ont aucune importance. S'ils sont une cause d'ennui, on devrait les faire enlever.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "Les couches", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 21 février.

"D'après moi..."



C'est l'air tout épanoui que Monsieur J. Bélisle, 7202 rue Christophe-Colomb, Montréal, nous a transmis ses impressions, et des milliers de personnes se réjouissent comme lui, chaque fois qu'ils ont l'occasion de déguster LA NOUVELLE BLACK HORSE.

"J'en parle avec enthousiasme et je la déguste avec plaisir!"

La nouvelle BLACK HORSE

Q-47

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Mon ami et moi avons choisi ensemble la bague de fiançailles qu'il m'offrira officiellement à Pâques. C'est un modèle de ligne asymétrique, de la dernière nouveauté, et qui comporte au centre un diamant de belle dimension flanqué de deux pierres plus petites.

Comme complément, on me suggère l'anneau également serti de diamants et façonné de manière à suivre parfaitement le sinueux contour de la bague dont il forme en quelque sorte partie intégrale. Cette moderne innovation m'apparaît, non seulement jolie et originale, mais, à mon sens, présente une particularité très pratique. Ainsi modelés, les deux anneaux ne s'entrechoquent pas autour du doigt; cela prévient la détérioration et fait que les bijoux paraissent toujours à leur mieux.

J'ai cru m'apercevoir cependant que mon fiancé, porté comme bien des hommes à se moquer des modes, préférerait me voir choisir un simple anneau d'or ou de platine représentant mieux selon lui la classique alliance. Vaudrait-il mieux accéder à ses goûts sur ce point?

— PROMISE

R.—Certes, les ensembles artistement dessinés et finement ciselés que l'on offre en vente présentent un attrait incontestable pour celle qui est appelée à choisir les gages tangibles d'amour et de fidélité qui seront passés à son doigt.

Mais il y a que, des bijoux, des parures, comme des goûts et des couleurs, l'on ne discute point, et que, tel joyau, susceptible d'obtenir la préférence de plusieurs se verra par certains autres rangé au second plan.

Alors la question du choix de cet anneau ne saurait évidemment être mieux résolue que par vous-même et votre fiancé. Admettez que si les hommes ont souvent tort d'emblée, les prescriptions de la mode, il faut tout de même reconnaître que dans le cas présent, l'idée de conserver à l'anneau symbolique son caractère dans toute son intégrité, mérite ample considération. De plus, nombre de petites mariées s'accordent à déclarer que l'anneau simple se porte mieux en toutes circonstances et ne saurait être aussi facilement endommagé par les inévitables travaux ménagers que l'article essentiellement de parure recherché par un grand nombre de fiancées.

Qui se sacrifie pour ses trois petits:

Le fait d'avoir à se loger et à se sustenter dans la ville où il travaille depuis six mois exige évidemment que votre mari ait à sa disposition une partie raisonnable du modeste salaire qu'il retire régulièrement. Et je crois que de se réserver la moitié de la somme mentionnée dans votre lettre ne représente pas, de sa part, une exagération.

Par ailleurs, je comprends très bien que votre propre subsistance et celle de vos trois enfants nécessitent un apport proportionné au coût actuel de la vie, et qu'en de telles conditions, les allocations familiales ne puissent suffire à combler les lacunes de votre budget.

Ne pourriez-vous en venir à une entente avec votre compagnon et obtenir qu'il vous laisse en son absence soit exercer un emploi à l'extérieur ou prendre chez vous du travail, couture, raccommodage de vêtements, que sais-je?

Dans le cas où vous envisageriez la possibilité d'obtenir un emploi à salaire fixe, l'important serait d'abord de placer en des mains sûres votre bébé de deux ans et d'organiser la vie quotidienne des deux autres de façon à ce qu'ils prennent le repas du midi à l'école.

Dites-vous qu'avec du courage vous parviendrez à surmonter vos présents ennuis et à vous accorder plus de confort. Il faut souhaiter que dans l'avenir vos chers enfants sachent vous dédommager de tous ces sacrifices consentis pour eux.

Annie



SING SHENG, un ancien officier du service d'intelligence dans l'armée nationaliste chinoise, son épouse et leur fils de deux ans posent pour un photographe après avoir vu leur foi dans la démocratie ravivée. On rapporte que des voisins s'opposaient à leur établissement dans le district résidentiel de Southwood, au sud de San-Francisco. Le couple suggéra que les voisins décident par un vote secret s'ils étaient pour ou contre leur établissement. Le résultat fut de 174 objections, 28 approbations et 14 sans opinion. Cet incident a soulevé une vive indignation dans toute la région, et la famille chinoise a reçu de nombreuses lettres offrant des logis. Nombre de vétérans de Corée se sont objectés à l'acte des voisins. Le couple attend son deuxième enfant sous peu.

Oeuvre d'encouragement auprès des tuberculeux

Assemblée annuelle de l'association auxiliaire de l'Hôpital Royal Edward Laurentian.

Le magnifique travail accompli par l'association auxiliaire de l'Hôpital Royal Edward Laurentian fut souligné, mardi après-midi, au cours de la réunion annuelle, au Kildonan Hall.

DONS MONETAIRES

La somme de $12,120 fut recueillie l'année dernière par cette association auxiliaire au profit de l'hôpital de la rue St-Urbain, de celui de Ste-Agathe et des trois salles accueillant les enfants tuberculeux à l'hôpital Alexandra. Mme J.-G. Notman, trésorière, en faisant la lecture de son rapport déclara que cette somme provenait de dons et activités payantes instituées par les 33 unités qui forment l'association auxiliaire dont les membres se chiffrent à 750. Mme Notman spécifia que les dons seraient distribués de la façon suivante: division montréalaise (hôpital de la rue St-Urbain avec 50 patients à traitements chirurgicaux) $2,600; division laurentienne (hôpital de Ste-Agathe avec 350 patients) $7,220; hôpital Alexandra (50 patients) $1,700.

Mme J.-Cecil McDougall, présidente, déclara que ces hôpitaux reçoivent des patients de toutes races et religions et que l'année dernière on y avait accueilli des patients de 29 nationalités. "La majorité des personnes hospitalisées sont jeunes et souffrent de dépression et c'est notre devoir de leur remonter le moral en leur fournissant des moyens éducationnels et récréatifs pour faciliter leur réhabilitation. Parmi les armes les plus effectives que possèdent les démocraties dans leur lutte contre le communisme, il faut compter la santé et les projets de bien-être", ajouta Mme McDougall.

RICHE BIBLIOTHEQUE

Mme R.-E. Powell fit lecture de son rapport à titre de secrétaire, rendant hommage à l'enthousiasme et à l'énergie déployés par les membres. Elle exprima la gratitude de l'association pour les dons venant de l'extérieur. On est actuellement à instituer un fonds pour l'achat d'un ameublement pour une résidence d'infirmières affectées à l'hôpital de la rue St-Urbain. Parlant de la bibliothèque, Mme Powell déclara que l'on possède actuellement 8,672 volumes dont 1,250 de langue française. Des cours et conférences ont été donnés à l'hôpital de Ste-Agathe par le professeur Avison et des membres du personnel du département de l'éducation adulte du collège MacDonald.

Mme R.-W. Sharwood, présidente de l'unité no 1 (Hôpital de la rue St-Urbain) fit lecture de son rapport dans lequel elle fait mention de la somme de $1,586 recueillie par son unité. Comme la physiothérapie devient de plus en plus une nécessité première du traitement de réhabilitation des tuberculeux, on a payé le salaire d'un physiothérapiste qui vient à temps partiel. Les rapports de Mmes E.-W. Dowling (Hôpital Ste-Agathe) et O. Lobley (Hôpital Alexandra) soulignent le soulagement apporté par les contributions diverses de l'organisation. Les patients bénéficient de livres, douceurs et nécessités de tout genre. A l'Hôpital Alexandra où les enfants sont traités, souvent pour la méningite tuberculeuse, des distributions de bonbons, de jouets ainsi que de vêtements, furent particulièrement appréciées.

NOUVEAU COMITE

Les membres du nouveau comité sont: présidente: Mme J.-Cecil MacDougall; vices - présidentes: Mmes R.-W. Sharwood, J.-S. Dohan, J.-C. Meakins, F.-B. Walls; secrétaire: Mme R.-E. Powell; assistantes-secrétaires: Mme M.-T. Williamson et Mme R.-A. Wang; trésorière: Mme J.-G. Notman; assistante-trésorière: Mme G.-E. Tremble; comité de la bibliothèque: Mmes George-C. McDonald et Pierre Beaudry; comité des fleurs: Mme E.-Thornley Hart; comité des achats: Mme N.-A. Thimmins; comité des travaux: Mme G.-W. MacKimmie; présidente des unités: Mme C.-L. Douglas; directrices des unités des hôpitaux: Mmes R.-W. Sharwood (Hôp. St-Urbain) E.-W. Dowling, (Hôp. Ste-Agathe) et O. Lobley (Hôp. Alexandra); membres du comité: Mmes Grégor Barclay, E. Gerald Birks, Allan Bronfman, J. E. L. Duquet, E.-Gerald Hanson, E. A. Parson, Donat Raymond, H. M. Ripstein, T. T. McG. Stoker, Jules Timmins et M. M. Walter.

Pour les Gourmets

LANGUE DE VEAU BRAISEE

Prenez une langue de veau; retirez-en le cornet. Faites-la dégerger pendant cinq ou six heures; blanchissez-la à l'eau bouillante afin de pouvoir en enlever la peau, piquez-la de gros lardons. Placez-la dans une braisière foncée avec du lard de poitrine, quelques tranches de jambon, carottes et oignons coupés en rouelles, poivre, un peu de sel, un bouquet garni. Mouillez avec bouillon et laissez cuire à feu doux pendant deux heures. La cuisson terminée, retirez, dressez sur un plat chaud, garnissez avec les tranches de lard et de jambon et servez en arrosant avec la sauce bien dégraissée et passée au linge fin.

BATONNETS AUX DATES

¾ tasse de shortening
1½ tasse de sucre
½ tasse de lait sûr ou lait de beurre.
½ c. à thé soda
1 c. à thé sel
1 c. à thé poudre à pâte
1 tasse de noix hachées
3 tasses farine
1 tasse dattes coupées
Sucre en poudre

Bien mêler le shortening et le sucre. Ajouter le soda délayé dans le lait sûr. Ajouter la farine tamisée avec le sel et la poudre à pâte, saupoudrer de farine les noix et les dattes. Mêler le tout. Etendre dans une casserole peu profonde doublée de papier ciré, et cuire 20 minutes dans un four modérément chaud 350° F. Couper en formes de bâtonnets et rouler dans le sucre en poudre.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4698 — Un patron qui conviendra très bien aux personnes pas trop grandes. La taille est ajustée, l'encolure et le bord des poches dentelés fait un bel effet. Facile à tailler et à confectionner.

35¢

LE PATRON No 4698 vous est offert dans les grandeurs suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La taille 16½ requiert 3⅜ vgs d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

Cours de Bible et film

M. l'abbé Bourret donnera son Cours de Bible pour les Dames et les jeunes filles, au Couvent de Marie Réparatrice, ce soir à 8 h. 15.

Le titre de son cours sera: "Un berger qui devient roi" et le film s'intitule: "Jour de prière."

Invitation cordiale à toutes.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous êtes très grande, 6'?



Le genre "pyramide" vous avantagera mieux.

Un manteau ajusté à la taille ne vous convient pas.

Mondanités

Tessier-Gagnon

Ce matin, à 10 h. en la chapelle de l'église Notre-Dame-de-Grâce, M. l'abbé Jean-Paul Giroux, bénissait le mariage de Mlle Louise Gagnon, fille de M. et de Mme Jean Gagnon de Notre-Dame-de-Grâce avec M. Jean-Paul Tessier, B.A., Ing. P., fils de M. et de Mme Raoul Tessier, de Montréal. Pour la circonstance la chapelle était décorée de glaïeuls et de mufliers blancs. Les membres de la chorale de la paroisse ont exécuté un programme de chant.

M. Tessier servait de témoin à son fils. La mariée accompagnée de son père, portait une robe longue de satin bleu glacier, rehaussée de pastilles pailletées irisant, un diadème de fleurs bleues maintenait un voile court de tulle illusion. Elle tenait un bouquet colonial de violettes.

Mme Gagnon, mère de la mariée portait une robe de crêpe cendre de rose avec empiècement et manches de dentelle, un chapeau de fleurs de même ton, et un bouquet de corsage de roses "pinochio" Mme Tessier, mère du marié portait une robe de crêpe français bleu paon, un chapeau de paille de milan noire orné d'une aigrette et des camélias au corsage.

Après une réception à la demeure de la mariée où les salons étaient décorés de fleurs printanières, les nouveaux mariés prirent l'avion pour l'Europe. Pour voyager, Mme Tessier, portait alors sous une jaquette d'écureuil de Russie, un costume de tweed anglais gris, un chapeau de même teinte, des accessoires de cuir verni noir, et de peau de serpent.

A leur retour M. et Mme Jean-Paul Tessier demeureront à l'Isle Maligne au Lac St-Jean.

Laberge-Lachance

Samedi dernier, à neuf heures, en l'église Saint-Thomas-Apôtre, décorée d'une profusion de fleurs printanières, M. l'abbé Irénée Lussier bénissait le mariage de Mlle Louise Lachance, fille de M. Lucien Lachance, décédé, et de Mme Lachance, avec M. André Laberge, fils du docteur et de Mme Xiste Laberge. Pendant la messe, un programme de chant comprenant le "Panis Angelicus" et l'"Ave Maria" fut exécuté par M. Gérard Laberge, Mlles Réjane et Françoise Laberge. Le Dr Laberge était le témoin de son fils.

Accompagnée de son oncle, M. Edmond Lachance, la mariée portait une robe, auz lignes classiques, de satin ivoire rehaussée au corsage de dentelle Bourdon et dont l'ampleur de la jupe formait légère traîne, un voile de tulle illusion, retenu sous un béguin de dentelle et de perles et un bouquet colonial. M. Jean-Louis Lefebvre, cousin du marié, MM. Lambert Gibeault, Jacques Guérin et Pierre Nadeau plaçaient les invités.

Mme Lachance, mère de la mariée, portait une robe de taffetas bleu violetta, un chapeau de crin noir garni de violettes et des accessoires noirs. Mme Laberge, mère du marié, portait une robe de soie ottomane marine, un chapeau de paille de Milan et des accessoires marine. La cérémonie fut suivie d'une réception au salon Elizabeth de Ville Mont-Royal décoré à cette occasion de glaïeuls blancs et de jonquilles.

M. et Mme Laberge partirent ensuite en voyage. Mme Laberge portait alors une robe de lainage caramel, un chapeau de même teinte, des accessoires bruns et un manteau de mouton de Perse orné de vison. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: le notaire et Mme Armand Boulay, de Waterloo, M. et Mme Edmond Lachance, de Saint-Jean d'Iberville, M. et Mme Paul Laberge, de La Malbaie, M. Claude Paquin, Mlle Andrée Paquin, M. J.-J. Bertrand, M.P., et Mme Bertrand, de Sweetsburg, le docteur et Mme Olivier Trépanier, Mme Léon Rogers, Mlle Marie-Rose Morissette, de Farnham, le docteur et Mme LaSalle Laberge, de Sherbrooke, M. et Mme J.-Roméo Beaudin, de Valleyfield, M. Louis Giasson, de Sorel, Mme L.-A. Giroux, de Knowlton, M. et Mme E.-L. Gobeille, de Worcester, Mass., Mme Florence Sargent-Manning, de New-York.

Gala sportif

Le 19e Gala Sportif de la Ligue de Hockey Dépression aura lieu lundi, le 10 mars prochain, à l'Aréna St-Laurent, au profit de la Société St-Vincent-de-Paul, sous le distingué patronage de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, l'hon. et Mme Jean-Paul Sauvé, ministre du Bien-être et de la Jeunesse à la législature, Son Honneur le maire et Mme Maurice Cousineau de Ville-St-Laurent, Son Honneur le maire de Montréal et Mme Camillien Houde, Son Honneur le maire d'Outremont et Mme Romuald Bourque, le R. P. Gendron, C.S.C., l'hon. et Mme Wilfrid Gagnon, l'hon. juge Edouard Rinfret, l'hon. juge et Mme André Montpetit, M. le juge et Mme Arthur Laramée, M. le recorder et Mme Roger Lacoste, C.R., le brigadier et Mme Guy Gauvreau, D.S.O., E.D., A.D.C., le brigadier et Mme Rhéal Gagnon, O.B.E., M. et Mme Léo Dandurand, M. Clarence Campbell, M. et Mme Frank Selke, Me et Mme Wilfrid Duranceau, le lieut-col et Mme Gilles Gamache, D.S.O., docteur et Mme Conrad Archambault, M. et Mme Louis-A. Camirand, M. et Mme Berthold Mongeau, M. et Mme John Bumbray, C.R., M. et Mme Bernard Couvrette, M. et Mme Paul Viens, M. et Mme Jean Barrette et M. et Mme Léo Guimond.

Réunion préparatoire

La réunion qui devait avoir lieu à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, jeudi le 21 février, à 3 h. p.m., en préparation du 3e congrès de la Langue française, aura lieu à l'hôtel Queen's, à la même heure. Les présidentes des associations féminines de Montréal qui ont reçu une invitation, sont priées de se rendre à l'hôtel Queen's.

De Lotbinière MacDonald-Lamarre

Ce matin, en l'église de Valcartier, a été béni le mariage de Mlle Jeanne Lamarre, fille de M. et de Mme Jules Lamarre de Québec, avec M. Alain de Lotbinière MacDonald, fils de M. et de Mme Alain de Lotbinière MacDonald, de Westmount. Après la cérémonie, il y eut une réception intime et les nouveaux mariés partirent en voyage.

Prochains mariages

M. et Mme François Cordeau, d'Outremont, font part du mariage de leur fille, Françoise, avec M. Marcel Forget, fils de M. et de Mme Albert Forget, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le samedi 23 février, en l'église St-Viateur d'Outremont.

Le mariage de Mme Berthe Lamy-Duguay avec M. Louis-A. Allaire, de Montréal, sera célébré le samedi 23 février, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur-de-Jésus. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par M. l'abbé Jacques Lortie. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception à l'hôtel Pennsylvanie.

Fiançailles

M. et Mme Germain Bouchard annoncent les fiançailles de leur fille, Pierrette, à M. Jacques Turgeon, fils de M. et de Mme Lucien Turgeon, d'Ahuntsic.

Déplacements

Mme John Belcourt est revenue à Montréal après avoir pasasé quelques jours à Ottawa.

Mlles Flore et Irène Auger ont pris l'avion, dimanche, pour un voyage d'un mois en Europe.

Mme J.-W.-H. Burstall est retournée à Québec, après un court séjour en ville, chez le brigadier et Mme Jean Carrière.

Mme Henri Dessaulles est actuellement à Québec, chez sa soeur, Mme T.-L. Tremblay.

Mlle Camille Bernard passe une dizaine de jours à New-York.

Mlle Léontine Biron a passé quelques jours à Waterloo, l'invitée de Mlle Lucille Labelle.

M. et Mme J.-H. Lavallée, de Montréal, sont partis pour un voyage de deux mois dans l'Arizona et au Mexique.

M. Pierre Lefebvre de Londres, qui a passé quelques jours à Québec, est revenu hier dans la métropole.

Mlle Marjorie-Ann Payette, de Montréal, passe la fin de semaine à Sherbrooke, chez sa tante, Mlle Isabelle Payette.

Mlle Yolande Chevalier, de Sherbrooke, est partie pour Montréal, hier, où elle passera la fin de semaine avec son beau-frère et sa soeur, M. et Mme J.-P. Latendresse.

M. et Mme Emilien Boisjoli, de Montréal, étaient de passage à Sherbrooke, récemment.

M. et Mme de Gaspé Beaubien sont arrivés à Daytona Beach, Floride, après un séjour à Mexico.

Mme N.-F. Blair est retournée à Ottawa, après avoir passé une semaine inscrite à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal.

Mme Alan-M. Thomas de Toronto, est actuellement l'invitée de sa mère, Mme W.-A. Marsh, d'Ottawa.

Le major et Mme Théo. Paquet, de Montréal, ont passé la fin de semaine les invités de Mlle Hélène Paquet.

QUEBEC

Le brigadier et Mme Francoeur ont reçu samedi en fin d'après-midi à leur résidence chemin Saint-Louis, en l'honneur du lieutenant-colonel et de Mme Ls-Frémont Trudeau.

Mmes Percy Flynn et Harold Braff ont reçu vendredi dernier en l'honneur de Mme Monique de la Bruchollerie, pianiste, à l'issue du concert qu'elle a donné sous les auspices du Club Musical des Dames.

Me Georges de L. Demers, président du comité du Festival d'Art Dramatique, a reçu samedi soir au Club de Réforme, en l'honneur de M. Pierre Lefèvre et des participants au Festival.

M. et Mme Benoit Robillard ont reçu à un cocktail hier en fin d'après-midi.

Mlle Lucile Lavigne donnait un cocktail la semaine dernière, en l'honneur de Mlle Louise Cormier, à l'occasion de son prochain mariage.

Mme Henri Martineau a reçu à l'heure du thé jeudi à sa résidence, rue Dickson, en l'honneur de Mme Edgar Michaud, à l'occasion de son départ pour le Sud.

Mme Gaston Lamarre a reçu à l'heure du thé chez Kerhulu récemment, en l'honneur de Mlle Jeanne Lamarche, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle Jacqueline Cormier a reçu à un shower de verres samedi, en l'honneur de sa soeur, Louise, dont le mariage sera célébré prochainement.

M. et Mme Germain Deslandes, de Sillery, ont reçu récemment en fin d'après-midi, en l'honneur de M. et Mme Oscar Mathieu, de Mlle Rita Mathieu, G.M.P., et de M. Jacques Mathieu, à l'occasion de leur prochain départ pour la Floride.

Mlle Ann Murphy a reçu à l'heure du thé samedi au Château Frontenac, en l'honneur de Mlle Dorothy Fleming, à l'occasion de son départ pour Montréal.

M. et Mme Oscar Mathieu, de Sillery, accompagnés de leur fille Rita et de leur fils Jacques, partiront ces jours-ci pour la Floride, où ils séjourneront six semaines.

Mme Georges Morisset est de retour d'Ottawa et de Montréal, où elle a passé quelque temps, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Paul Cimon.

OTTAWA

L'hon. Paul Martin, qui a passé quelque temps à Nassau, en compagnie de son épouse, l'invité de lord Beaverbrook, doit revenir à Ottawa au cours de la semaine. Mme Martin passera des vacances à Miami, avant de rentrer à Ottawa.

Le sénateur et Mme M. G. Basha sont partis en fin de semaine pour New York, d'où ils s'embarqueront à bord de l'"Empress of Scotland", pour un voyage au Vénézuéla, à Panama et à Cuba.

Mlle Claire Bélanger a passé le week-end à Montréal, où elle a assisté samedi soir au Bal des Disciples de Thémis, au Ritz-Carlton.

Accompagnés de Mme Georges Robert et Paul Brien, M. et Mme Eustache Gougeon sont partis pour un voyage d'un mois à Miami.

Mlles Laurette Blais et Lisette Parker ont rendu visite à leurs parents et amis de Pointe-Confort, Qué., en fin de semaine.

—Mlle Jeanne MacKay, étudiante de journalisme à Toronto, a passé le week-end avec ses parents, M. et Mme T. F MacKay.

—Mme John Belcourt, est retournée à Montréal après avoir passé quelques jours à Ottawa.

—Mlle Fernande Pilon et M. Lucien Marleau offraient une réception en fin d'après-midi, dimanche, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Micheline Forest à M. Jean-Raymond Saint-Cyr.

—M. Germain Brière, rédacteur au journal Le Droit, était le conférencier invité de l'Association des Femmes universitaires, hier soir, 19 février, à 8 h. 30, au Salon vert du couvent de la rue Rideau. M. Brière a parlé de syndicalisme.

—M. Hugh MacLennan sera le conférencier invité au déjeuner de l'"Ottawa Women's Canadian Club", le mardi, 26 février, au Château Laurier.

—M. et Mme Solphat Allie, de Maniwaki, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de leur fille Claudine, à M. Robert Hilliker, fils de Mme R. H. Hilliker et de M. Hilliker, décédé. Le mariage aura lieu en l'église de l'Assomption de Maniwaki, le 23 février, à 8 h.





(Photo J.-J. Sénécal—La Patrie)

AU BAL DES BIJOUTIERS — Le bal de l'Association des bijoutiers de la province de Québec, a eu lieu hier soir, au salon Champlain, de l'hôtel Mont-Royal. Précédée d'un dîner, cette soirée a remporté un magnifique succès. Sur la photo du haut, on remarque, Mme Antonio Breton, M. Hubert Gaucher, président de la "Canadian Jeweller's Association", Mme Hubert Gaucher, M. Antonio Breton, président de l'Association des bijoutiers de la province de Québec. Sur celle du bas, on voit, de g. à d., Me Ronald Halpin, conseiller juridique, Mme R. Halpin, M. Edgar Charbonneau, ex-président fondateur, Mme Roland Lord et M. Roland Lord.

17 victimes d'asphyxie par le gaz, rue Barclay

Dix-sept personnes ont dû être conduites à l'hôpital depuis hier après-midi, souffrant d'asphyxie par le gaz d'éclairage, à la suite de fuites consécutives provenant de tuyaux apparemment défectueux, dans une maison de rapport sise à 2955, avenue Barclay, à Notre-Dame de Grâce.

Grâce toutefois à la prompte intervention de l'équipe de secours de l'Hydro-Québec, une seule des victimes est encore gardée en observation à l'hôpital Général juif. Il s'agit de Mme Henry Simmons, 38 ans, qui occupe l'appartement 5 de la conciergerie mentionnée.

Toutes les autres victimes ont pu regagner leurs logis après avoir reçu les soins requis.

Les cinq premiers cas furent signalés aux autorités vers 5 h. hier après-midi. Les victimes, lors de cette première alerte, furent M. et Mme Robert St-Pierre et leurs enfants, Marie, 10 mois, et Lucie, 2 ans, qui occupent l'appartement no 4, et Mlle Colombe Fournier, 20 ans, locataire de l'appartement 1. Tous furent secourus rapidement par l'équipe de l'Hydro.

Vers 5 h. ce matin, une nouvelle alerte était donnée, appelant les mêmes secouristes au même endroit et pour une raison identique.

Cette fois, douze personnes souffraient d'asphyxie et durent être conduites à l'hôpital.

Outre Mme Simmons, gardée en observation, furent conduits à l'hôpital juif, Diane Newman, 14 ans, (app. 5), Gudy Lawlor, bébé de 16 mois, et sa mère, Mme Betty Lawlor, 23 ans (app. 2), M. Clarence Springer, 42 ans, (app. 6); Mme Margaret McAlpin, 31 ans, (app. 8); Mme Eddy Newman, 39 ans, son bébé Bruce, 18 mois, et son bambin, Richard, 12 ans, ainsi que Mme Margaret Mahoney, 27 ans, qui occupe l'appartement numéro 5.

Les équipes de l'Hydro-Québec continuent, depuis ce matin, à chercher la cause exacte de ces fuites de gaz qui auraient pu causer la mort de plusieurs des victimes mentionnées.

Des élections chez les fonctionnaires

Les membres de l'Association des fonctionnaires municipaux ont procédé au choix de leurs officiers, pour le mandat 1952-53 avec le résultat suivant : élus par acclamation, MM. Edouard Desroches, président; Georges Olivier, premier vice-président; M. Trudeau, deuxième vice-président; B. Muloon, représentant de l'élément anglais; Mlle Hélène Bélanger, représentant l'élément féminin; MM. R. Généreux, R. Bernier et L. Rochon, directeurs, représentant le service des finances; M. Gagnon et Y. Vaudrin, directeurs, représentant le service des travaux publics; L. Sauvageau et Claude Raymond, directeurs représentant le service de santé; A. Lapierre, directeur, représentant le service d'urbanisme; R. Tranchemontagne, directeur, représentant le service de la police; O. Gauthier, directeur, représentant le service des incendies; J.-M. Joannette et G. Allard, vérificateur et vérificateur adjoint.

Il y eut scrutin pour trois postes, M. L. Champagne a été élu comme directeur représentant le service des estimations, puis MM. S. Gagnon et J.-P. Lebeau comme directeurs représentant le service du bien-être social.

Le maire A. Désy brave la mort pour assister à une séance du conseil

Le maire Archambault Désy, retenu chez lui par la maladie depuis plusieurs mois, s'est rendu, hier soir, de peine et de misère, présider une séance du conseil de ville, à l'hôtel de ville même, au risque que son geste lui soit fatal.

D'après la loi régissant cette municipalité, si un membre du conseil est absent des séances du conseil pendant trois mois, il se trouve par le fait même démis de ses fonctions.

En novembre dernier, le conseil s'était réuni à la demeure de M. Désy, ce qui lui avait permis de continuer à occuper son poste de maire pour une période de trois mois.

Ce laps de temps expirait le 4 mars prochain, et M. Désy, qui tient à demeurer à la tête de l'administration de sa municipalité, a fait un effort surhumain, hier soir, pour assister à la séance du conseil.

En compagnie de son épouse et de quelques amis, M. Désy s'est rendu à l'hôtel de ville avant l'heure fixée pour la réunion. Il lui a fallu, avec l'aide de deux amis, dix bonnes minutes pour se rendre de son automobile à son bureau, où il s'est quelque peu reposé avant de se rendre à la salle du conseil, pour présider la réunion.

Durant toute la séance, le maire n'a pas dit un seul mot, et après avoir reçu les souhaits de prompt rétablissement de la part de ses collègues, le maire Désy est retourné chez lui pour prendre un repos bien mérité.

Ce matin, Mme Désy a rapporté que le malade avait passé une bonne nuit, et que sa sortie d'hier soir, la première depuis près de six mois, ne semble pas l'avoir fatigué. Elle a ajouté qu'il espérait être sur pied pour assister régulièrement aux séances du conseil, dans un avenir prochain.

Nouvelle hausse des tarifs du téléphone

OTTAWA, 20, (P.C.) — La Commission des Transports a autorisé aujourd'hui une majoration des tarifs téléphoniques urbains dans les provinces de Québec et d'Ontario.

La Commission a accordé à la cie de téléphone Bell une partie des augmentations qu'elle a sollicitées dans le but d'accroître de $10,000,000 par an ses revenus. Les commissaires n'ont pas dit combien rapporteront les majorations.

Les augmentations, qui font suite aux majorations "intérimaires" accordées en novembre, porteront surtout sur les téléphones dits d'affaires. La hausse des taux domiciliaires est moindre et en certains cas le tarif des téléphones privés n'est pas augmenté.

Les tarifs du service interurbain sont les mêmes. Ils avaient été majorés en novembre dernier et ,dans sa dernière requête, la compagnie n'a pas sollicité leur augmentation.

A MONTREAL

La cie de téléphone Bell a annoncé aujourd'hui qu'elle majorera certains de ses tarifs dans les provinces d'Ontario et de Québec. Le service domiciliaire sera augmenté de 35 cents par mois et les tarifs commerciaux de $1.75, au maximum.

Les majorations seront appliquées à dater du 1er mars par suite de l'autorisation accordée aujourd'hui par la Commission des transports.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES



DIXIEME ANNIVERSAIRE DE DIEPPE — Le major Bob Hainault, M.C., au centre, qui a perdu une jambe et un bras à Dieppe, lors du bombardement du 19 août 1942, a été nommé directeur d'un comité formé en vue d'organiser, cet été, un voyage souvenir en raison du dixième anniversaire de ce raid. Tous les vétérans qui ont participé à cette opération ainsi que les descendants de ceux qui y ont laissé leur vie sont invités et jouiront d'un prix de passage exceptionnel. Sont photographiés avec le major Hainault, à gauche le major Sarto Marchand, vice-président du comité et à droite le major André Morin, trésorier.



(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

AU DEJEUNER-CAUSERIE DES HEC — M. Marcel Therrien, conférencier-invité du dernier déjeuner-causerie des anciens HEC, a souligné l'importance économique des biens immobiliers. Sur notre photo, de g. à d., M. Jules Vincent; le conférencier; et M. Michel Clerk, président des déjeuners-causeries.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AU CONGRES DE LA COOPERATIVE FEDEREE DU QUEBEC — Les dirigeants de cette association qui joue un si grand rôle dans l'écoulement des produits agricoles de la province de Québec, ont donné, hier soir, une réception aux journalistes de la Métropole, à l'occasion de leur assemblée annuelle qui doit commencer ce matin en l'hôtel Mont-Royal. La photo représente de g. à d.: M. Henri-C. Bois, gérant-général et président de l'exécutif; M. Roméo Martin, secrétaire; M. Omer Deslauriers, conseiller; M. Adélard Bellemarre, de l'exécutif; M. J.-A. Pinsonneault, président de l'administration et M. Armand Ostiguy, de l'exécutif.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Le Ballet Russe de Monte-Carlo donnera une série de représentations au His Majesty's en fin de mars, sous les auspices des Canadian Concerts and Artists. Parmi les vedettes, on compte Yvonne Chouteau et Yvette Chauviré.

★ ★ ★

Mardi le 26 février au Ritz-Carlton, aura lieu au Club Littéraire et Musical que dirige M. Gérard Gamache, une conférence de M. Jean Vallerand intitulée: "Confessions d'un musicien du siècle". Noël Brunet, violoniste, et John Newmark, pianiste, seront au programme.

★ ★ ★

Le Festival dramatique s'est poursuivi hier soir au Gesù par la représentation de deux oeuvres canadiennes: "De l'Autre Côté du Mur" par Marcel Dubé jouée par la Jeune Scène et "The Flame Within" une oeuvre de Alan-M. Miller jouée par le Drama Playhouse.

★ ★ ★

De la pièce française, M. Lefèvre a dit qu'elle avait été jouée avec style par un groupe qui sait ce qu'il fait. Bien que le thème soit mince et que le développement soit court, l'oeuvre, dit-il, démontre bien d'une façon spontanée un monde où la force règne et emporte le morceau.

★ ★ ★

La distribution, a dit M. Lefèvre, a joué avec chaleur et profondeur. Le juge s'est dit profondément impressionné par le mouvement qui avait, dit-il, "presque l'esprit d'un ballet".

★ ★ ★

Autre point qui a frappé M. Lefèvre c'est l'universalité des caractères tracés par l'auteur. Ces caractères ne sont pas particuliers au Canada mais pouvaient être tirés des taudis de n'importe quelle grande ville.

★ ★ ★

Cependant les acteurs ne se faisaient pas toujours entendre clairement et en certains endroits tendus du texte, ils devenaient trop explosifs.

★ ★ ★

Enfin, M. Lefèvre a mentionné la bonne facture du décor qui, dit-il, convenait à l'oeuvre et a félicité M. Dubé, l'auteur.

★ ★ ★

Ce soir on verra au Gesù "Everlasting Flowers" de Philip Johnson par les Playmakers et "Le Doyen des Enfants de Choeur" de Lery et d'Abzac par l'Union Théâtrale Française de Sherbrooke. **VERGOR**

Gracie Fields était nerveuse

ILE DE CAPRI, 20. — (P.A.) — Timide et nerveuse, Gracie Fields a épousé lundi, dans l'Ile romantique de Capri, l'homme qui s'était présenté chez elle pour réparer son appareil de radio et y est demeuré pour gagner son affection.

L'étoile de la scène et de l'écran anglais, âgée de 54 ans, a rougi lorsque Boris Alpercovi lui a glissé l'anneau au doigt et est devenu son troisième mari. Boris, pour sa part, en est à son premier mariage.

La main de l'actrice tremblait visiblement lorsqu'à son tour elle a glissé un anneau au doigt de son mari. Il est blond et a les yeux bleus.

La cérémonie n'a duré que 15 minutes et s'est déroulée devant le Maitre-autel de la cathédrale catholique de St-Stephen.

Gracie portait une robe pourpre sa couleur préféré. Boris avait endossé un complet gris.

La réception qui a suivi la cérémonie a été fort simple, et seule une poignée d'amis y assistaient. Gracie avait pris la décision de distribuer aux pauvres de Capri l'argent qu'elle aurait dépensé pour une réception somptueuse.

Le couple s'était rendu à Rome, la semaine dernière, alors que la rumeur circulait, de désaccord entre les deux. Par la suite, Gracie a expliqué qu'elle avait fait le voyage pour effectuer "quelques emplettes".

Aidez l'aveugle dans le trafic

"Une plus grande compréhension de la part du public des problèmes de l'aveugle, pourrait apporter des changements considérables dans sa vie", affirmait M. Marcel Lequin, directeur des récréations au Club St-Laurent pour les aveugles. Il parlait, hier soir, à une réunion du Conseil montréalais des femmes, tenue au Y.M.C.A. central.

Parlant en relation avec la semaine de la canne blanche, M. Lequin a décrit quelques-uns des problèmes de l'aveugle dans le trafic. Sonner l'avertisseur d'une automobile ne peut être utile à une personne aveugle: Cela ne peut qu'ajouter à sa confusion.

Il ne faudrait pas hésiter à aborder une personne aveugle dans la rue et lui demander si elle a besoin d'aide. Cela ne la blesserait aucunement.

M. Lequin donna un bref aperçu du programme du Club St-Laurent pour les Aveugles et des projets qu'il espère réaliser dans l'avenir. Les autres membres du club qui assistaient à la réunion étaient M. Arthur Thivierge, Betty Luyten, Anthony Zaplaski et Lucy Senkeivitz.



AU PALACE. — Paula Corday, Van Johnson et June Allyson dans une scène du film "Too Young To Kiss" qui remporte un grand succès au cinéma Palace. Au même programme, depuis hier, les funérailles du Roi Georges VI.

Deux vedettes américaines cette semaine au Séville

Le théâtre Séville, qui s'est créé la réputation de n'amener à Montréal que les vedettes les plus réputées de la radio américaine, présentera, cette semaine, à ses habitués, le chanteur-pianiste Bob Howard, qui a remporté un beau succès au programme radiophonique "Sing It Again" ainsi qu'une nouvelle découverte, le jeune chanteur de Californie, "Champ" Butler.

Au même spectacle, on verra Bud et Cece Robinson, qui ont été récemment les vedettes du spectacle de Chez Paree, sur le Broadway; Jane Dulo, un comédien tordant et les équilibristes Renald et Rudy.

A l'écran, un excitant film policier intitulé: "Hi Jack".

Bob Howard, qui a joué longtemps dans l'orchestre de Louis Armstrong, n'a réellement percé dans le firmament des étoiles de la radio que lorsqu'il a été engagé comme "extra" avec Alan Dale pour jouer dans le programme "Sing It Again" entendu sur le réseau CBS. Howard et Dale ont immédiatement remporté un gros succès et Bob signa un contrat de cinq ans qui l'oblige à paraitre trois fois par mois sur ce programme télévisé, ce qui ne lui laisse qu'une semaine de liberté dont il profite pour jouer dans les théâtres. Bob s'est rendu fameux avec des chansons telles que "Darktown Strutters Ball," "As Time Goes By" et "Them There Eyes." Il fit aussi de superbes arrangements de "Cry" de Johnnie Ray et de "I Get Ideas" et autres. Bob Howard n'est pas de la catégorie des chanteurs encore bien connus à Montréal, mais la direction du Séville le présente à ses habitués confiante qu'il deviendra vite populaire ici.

Quant à "Champ" Clark Butler, un ancien parachutiste qui était préposé à la réception des voitures sur un terrain de stationnement en Californie, une semaine seulement avant de devenir chanteur, il a été découvert par des représentants des disques Columbia. Depuis lors, il n'a cessé de gagner en popularité et déjà une demi-douzaine de ses disques sont en voie d'acheminement vers le sommet de la liste. Après avoir été deux ans parachutiste, le seul emploi que Butler avait pu se trouver était dans un terrain de stationnement, comme il est dit plus haut. Mais par chance pour lui, ce terrain était celui d'un club de nuit, le Mocambo, et c'est ainsi qu'un "scout" de Columbia le rencontra chantant pour lui-même au clair de lune sans se douter qu'on l'écoutait et encore moins que la fortune était près de lui. Aujourd'hui, on le considère comme l'une des futures étoiles du disque.

$50,000 de travaux

DESCHENES, Qué., 19. (P.C.) — Le conseil du village de Deschênes entreprendra des travaux considérables d'amélioration dès le printemps prochain, avons-nous appris du maire Emilien Clermont.

Ces entreprises consisteront à ériger un hôtel de ville, à réparer toutes les rues et à en faire de nouvelles. Puis enfin à aménager un vaste terrain de jeux.

Le coût de ces travaux atteindra presque $50,000.

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Two Tickets to Broadway": 10.25, 12.40, 2.55, 5.10, 7.20, 9.35.

CHAMPLAIN—"Saboteurs sans Gloire": 12.00, 3.10, 6.30, 9.50. "La Corde": 1.50, 5.00, 8.10.

CINEMA DE PARIS— "Hamlet": 11.20, 2.25, 5.30, 8.35.

ELECTRA—"Boulevard des Passions": 2.29, 6.05, 9.43. "La Charge Fantastique": 12.44, 4.20, 7.58.

IMPERIAL—"F.B.I. Girl": 10.25, 1.20, 4.15, 7.10, 10.05.

LA SCALA—"Les Anges du Péché": 12.30, 3.31, 6.32, 9.33. "Pastor Angelicus": 2.04, 5.05, 8.06.

LOEW'S — "Quo Vadis": 11.55, 3.00, 6.05, 9.05.

ORPHEUM—"Big Night": 11.20, 2.05, 4.45, 7.25, 10.10. "Chicago Calling": 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45.

PALACE—"Too Young to Kiss": 10.35, 12.50, 3.05, 5.25, 7.40, 9.55.

PRINCESS—"Double Dynamite": 10.25, 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.00.

SAINT-DENIS — "Bel Amour": 12.00, 3.25, 6.33, 10.00. "Clochard Milliardaire": 1.35, 5.00, 8.00.

Vote sur la semaine de quarante heures

TROIS-RIVIERES, 19. (PC). — Les douze cents employés de l'International Paper Co. seront appelés à voter sur la semaine de quarante heures demain.

Le vote sera secret. Son résultat influencera les prochaines négociations collectives de travail. Il n'indique cependant pas de modifications aux conditions actuelles de travail.

AU PLATEAU
LA VIERGE
DE LA
GUADELOUPE
"Un chef-d'oeuvre du cinéma . . .
21 - 22 - 23 FEVRIER
Billets en vente :
Archambault ..... MA. 6201
Lindsay ..... UN. 6-9921
Joseph Beaudry ..... FR. 4306
Admission : $1.00

Cinéma de Paris
3e semaine
LAURENCE OLIVIER
dans "HAMLET"
de SHAKESPEARE — En français

ST-DENIS à l'affiche
Une leçon pour tous les gens mariés
BEL AMOUR
avec GISELLE PASCAL, ODILE VERSOIS, ANTONIO VILLAR
EN PROGRAMME DOUBLE avec HENRI GUISOL dans le clochard MILLIARDAIRE

CHAMPLAIN
A l'affiche
"LES OUBLIES"
aussi
"L'ILE AUX COMPOTS"
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA
Air climatisé
A l'affiche
"BOULEVARD DES PASSIONS"
aussi
"LA CHARGE FANTASTIQUE"
1114, Ste-Catherine Est — CH. 9177

LOEW'S 3ième semaine
"QUO VADIS"
en technicouleur
Robert TAYLOR — Deborah KERR

Capitol
A l'affiche
TWO TICKETS TO BROADWAY
en technicouleur
Tony MARTIN — Janet LEIGH

Imperial
A l'affiche
"FBI GIRL"
aussi
"JOURNEY INTO LIGHT"

PALACE
A l'affiche
"TOO YOUNG TO KISS"
June ALLYSON — Van JOHNSON

PRINCESS
A l'affiche
"DOUBLE DYNAMITE"
Jane RUSSELL — Frank SINATRA

Orpheum
A l'affiche
"THE BIG NIGHT"
Aussi
"CHICAGO CALLING"

DEMAIN : DEUX SENSATIONNELLES DECOUVERTES ! ! !



AUJOURD'HUI DERNIERES FOIS LA CHARMANTE MARGARET WHITING !

Chronique de Paris

"Bacchus" de Jean Cocteau

(Par **Jacques de Grandpré**)

Jean Cocteau est une fine plume. Il a été longtemps un représentant intelligent (ce qui n'est pas toujours le cas) de l'avant-garde parisienne. Il a produit des œuvres remarquables. Il n'est pas dépourvu de la faculté de renouvellement. Il est personnellement sympathique. Il a su conserver certaine jeunesse du cœur qui sied au poète.

Tout cela est vrai.

Mais tout cela ne met pas un écrivain à l'abri d'une erreur d'appréciation. Et c'en est une, très certainement, qui a poussé l'auteur de "La Voix humaine" à consacrer une bonne partie des trois actes de **Bacchus**, sa nouvelle pièce que vient de créer Barrault à Marigny, à une satire religieuse qui n'est guère de mode aujourd'hui.

Cocteau nous ramène, avec combien d'insistance, à la naissance des protestantismes, à la querelle des indulgences, etc. (comme l'a fait aussi un peu trop pesamment Sartre dans "Le Diable et le Bon Dieu"). Le procédé serait dramatiquement correct s'il ne s'employait qu'à situer **discrètement** des personnages et une action dont la raison d'être serait avant tout de contribuer à l'exposition d'un sujet actuel, vital, permanent, propre à émouvoir l'homme inquiet de notre temps. Hélas! la satire des religions se complait, obstinée, à occuper le plus clair des trois actes de **Bacchus**. Quels que soient les sentiments personnels du spectateur, il ne peut qu'en retenir une fâcheuse impression de déjà entendu.

Cette pièce, d'autre part, que l'auteur a voulue oeuvre "de pensée", accuse avec trop d'évidence sa pauvreté philosophique et la hâte de son édification. Cocteau n'a pas totalement manqué son but, certes. La façon dont il démontre l'impossibilité de la liberté et la tyrannie des "partis" ne manque pas d'adresse. Mais cet élément de fond est entouré de trop de scories. Le souffle a manqué.

La présentation de **Bacchus** a inspiré à Monsieur Mauriac une éloquente défense de l'Eglise sous la forme d'une lettre vénéneusement amicale à Jean Cocteau, publiée dans le **Figaro Littéraire**. Il y dit sa tristesse devant les sacrilèges de **Bacchus** puis ajoute: "Depuis 40 ans que nous faisons partie de la troupe du même cirque, à la fois dans les stalles et sur la piste, comment ne connaîtrions-nous pas notre fort et notre faible? Voilà près d'un demi-siècle que j'assiste à ton numéro. Tu as plus d'un tour dans ton sac, mais je les connais tous. Tu es la créature à la fois la plus dure et la plus fragile. Tu dureté est celle de l'insecte, tu as son corselet résistant; n'empêche qu'il suffirait d'appuyer un peu trop... Mais non, je n'appuierai pas."

Et Monsieur Mauriac, qui relève particulièrement l'appellation de "femme-tronc" par laquelle Cocteau désigne l'Eglise, poursuit: "La femme-tronc? Elle a ce visage pauvre et pur d'un vicaire de ta paroisse, et c'est lui qu'à ton insu tu as soufflete. Elle fait chaque matin, sous l'habit d'une petite soeur de l'Assomption, le ménage des pauvres..."La femme-tronc", ainsi dénonces-tu l'Eglise de saint Augustin et de saint Thomas, de saint Bonaventure, de saint François, de saint Jean de la Croix, de sainte Thérèse, de Pascal..."

La réponse de Monsieur Cocteau, publiée dans **France-Soir**, accuse l'auteur du **Baiser au Lépreux** "d'agir sous l'influence de petits mobiles qu'il déguise en principes moraux." Elle ajoute: "A notre âge on ne peut plus être beau. Mais on peut avoir l'âme belle. Je t'accuse de n'avoir pas soigné ton âme"... et conclut: "Je t'accuse de ne respecter qu'une seule tradition de la France, celle qui consiste à tuer ses poètes. Adieu."

Que nos chers amis des lettres canadiennes se consolent: il n'y a pas que chez nous que l'écrivain se plaint avec amertume de ceux qui veulent l'assassiner...

● Un des collèges miniers les plus importants fut fondé à Freiberg, en Allemagne, en 1765.



AU COPACABANA. — L'un des meilleurs quatuors jamais présentés à Montréal est actuellement au Copacabana. Il s'agit des "Daydreamers" qui sont déjà venus au Normandie de l'hôtel Mont-Royal et qui forment un ensemble vivace et des plus égayants. Au centre, Dorothy Stinnett, l'âme du quatuor, et Charles Kloer, 1er ténor; debout, à gauche, David Fairchild, 2e ténor, et Willard Reese, baryton.

Cercle d'art oratoire "Jules Massé"

Lors d'une récente réunion du cercle, M. Paul Leblanc en a été élu le nouveau président. Le public est cordialement invité à se joindre à ces cours gratuits qui sont habilement dirigés par M. Jean-Louis Béland, directeur de l'institut phonétique de Verdun, et qui ont lieu chaque mardi soir de huit heures à dix heures à la Bibliothèque municipale, salle des conférences.

La première heure du cours traite de la théorie de l'art oratoire et la deuxième heure est réservée à la pratique. Joignez-nous donc dès mardi soir prochain au cercle d'art oratoire "Jules Massé".

Nouveau gérant pour le port de Trois-Rivières

OTTAWA, 19. (P.C.)—L'hon. Lionel Chevrier a annoncé hier la nomination de Henri Gauthier, 54 ans, de Trois-Rivières, au poste de gérant de port du Conseil des Ports Nationaux à Trois-Rivières. La nomination entrera en vigueur le 1er mars prochain.

M. Gauthier succède à M. J.-Roméo Larivière qui prend sa retraite après avoir été affecté à ce port depuis 22 ans.

Le ministre des Transports a annoncé la nomination de M. Gauthier disant que le nouveau gérant de port était particulièrement qualifié pour ce poste, puisqu'il avait été chef du mouvement pour le compte de la compagnie de papier du Saint-Maurice pendant un certain nombre d'années avant de s'établir dans les affaires à Trois-Rivières.

M. Gauthier et sa famille, qui compte cinq fils qui ont servi dans l'Armée canadienne pendant la deuxième guerre mondiale, sont bien connus et respectés à Trois-Rivières, de dire le ministre, et "cette bonne renommée et son expérience des affaires en général doublées d'une intégrité exceptionnelle et d'une popularité générale devraient faire de M. Gauthier un gérant de port des plus compétents."



AU NORMANDIE — Yvette, une brillante chanteuse venant de la Nouvelle-Orléans, qui sera la vedette du nouveau spectacle commençant, ce soir, au Normandie de l'hôtel Mont-Royal.

The Ritz Cafe At Night

★ DINER ★ DANSE ★ AMUSEMENT

PREMIERE CE SOIR

ANNETTE WARREN

avec

JOHN GALLANT — LE TRIO SETTANO

HOTEL RITZ CARLTON

NE MANQUEZ PAS LE GRAND

CARNAVAL MUSICAL

A COMPTER DE CE SOIR



Artistes de la scène et de la radio

PLUS SPECTACLE AVEC

"THE GREAT SILLA"

jongleur

Johnny Russell

M.C. et chanteur

SPECTACLE 3 ETOILES

Lucien Verono et son orchestre

Repas servis de 11 h. à la fermeture

Aucun frais de couvert, ni de minimum.

Edgar Lechasseur à la console de l'orgue

626 ouest, Notre-Dame
pour rés.: UN. 6-5101

CE SOIR et DEMAIN SOIR

SOIRÉE DE GALA

à l'occasion des fêtes de:

1 — YOUNG MARQUETTE
11 années de service au Café de l'Est.

2 — FERNAND DAOUST
qui a également été au service du Café de l'Est pendant 11 années consécutives.

3 — DENIS DROUIN
Il renouvelle son engagement au Café de l'Est pour la 25e semaine consécutive.

4 — JUBILÉE
Le Café de l'Est étant l'un des plus vieux Cafés de la métropole.

Pour la circonstance, il y aura spectacle continuel avec les vedettes

TUNE-UP BOYS — Comédiens sensationnels
PAULA WATSON — chanteuse pianiste américaine
JEAN PAQUIN — Ténor vedette du programme Heins
DENIS DROUIN — comédien chanteur, M.C.

et plusieurs vedettes de la scène et de la radio.

STAN WOOD ET SON ORCHESTRE

BALLONS — FLUTES — SERPENTINS — CHAPEAUX — SOUVENIRS.

Pas de minimum, pas de frais de couvert. Stationnement facile.

CAFÉ DE L'EST

4558 EST, NOTRE-DAME — CL. 4455

Au Café Paysan

TOUS LES SOIRS

LOLITA DE CARLO
Danseuse

CHARLIE BEAUCHAMP
Comédien

CONRAD BOUCHARD
M.C.





CONCOURS DE DANSE SAMEDI P.M.
Voyage à New-York aux gagnants
Prix tous les jours

Excellente cuisine servie tous les jours

1168 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

On réclame 7 billets pour 25 cents pour les étudiants

La Commission de transport de Montréal vient d'être priée d'étendre à tous les étudiants dûment inscrits aux cours réguliers de tous les collèges, écoles et universités, le tarif des écoliers de moins de 18 ans, c'est-à-dire, sept billets pour 25 cents.

Conjointement, le "Quartier Latin", organe des étudiants de l'Université de Montréal, et le "Daily Record", organe des étudiants de McGill, viennent de publier une requête dans laquelle on demande à la Commission d'accorder ce traitement de faveur à tous les étudiants.

Voici le texte de la requête en question:

"Nous, soussignés, étudiants et étudiantes de la région métropolitaine de Montréal, exposons par la présente requête:

Qu'au moment où les parents cessent de retirer les allocations familiales, le coût des études et de l'entretien des étudiants accuse une hausse vertigineuse;

Que la dernière augmentation du prix des billets de tramways pour les personnes âgées de dix-huit ans et plus, porte un dur coup à une classe de voyageurs incapable de faire face à une dépense si considérable;

Que déjà le 12 octobre 1949, les étudiants presentaient à la Commission des tramways de Montréal une requête semblable à celle-ci et signée par 6,856 étudiants répartis dans 34 institutions métropolitaines dont les supérieurs ou directeurs ont le plus souvent tenu à appuyer la requête de leur propre signature;

Que ladite requête fut rejetée sur l'interprétation du terme "enfants d'école" de l'article 76 de la loi qui régissait la Commission des tramways de Montréal;

Que la situation est changée par la loi instituant la Commission de transport de Montréal, article 55 (1950-Statuts de Québec — 14 Georges VI — chap. 79) où il est écrit que ladite Commission pourra fixer des taux équitables pour le transport des usagers, sur réserve de ne pas augmenter le taux alors en vigueur pendant le cours des douze mois qui suivraient la prise de possession de l'entreprise de la Montreal Tramways Company;

Que les cités de Montréal, Verdun, Outremont et Ville Saint-Laurent appuient la demande des étudiants, ajoutant en cela une aide métropolitaine à l'aide fédérale-provinciale aux étudiants comme suit, savoir:

Montréal: Par motion adoptée à l'unanimité par le Conseil de ville, le 2 décembre 1949, demandant que le terme "enfants d'école" comprenne toute personne dûment inscrite aux cours réguliers de tous collèges, écoles ou universités.

Le 21 octobre 1949, Son Honneur le maire, M. Camillien Houde, se rend personnellement auprès de la Commission des tramways accompagné de M. G. Thibault, député provincial du comté de Mercier, et d'une délégation officielle de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Verdun: Son Honneur le maire, M. Edward Wilson, accompagné de MM. les échevins Joannette, Rolland et Lareault, se présentent à la Commission pour appuyer, eux aussi, la requête des étudiants.

Outremont: Le 2 novembre 1949, par résolution unanime du Conseil municipal, la requête des étudiants est endossée pleinement.

Ville St-Laurent: Le 15 novembre 1949, le Conseil de ville décide d'appuyer les démarches des étudiants auprès de la Commission des tramways de Montréal.

C'EST POURQUOI, nous vous prions de prendre en considération les faibles moyens des étudiants et même la pauvreté de beaucoup d'entre eux, et d'étendre le tarif des écoliers de moins de 18 ans à tous les étudiants dûment inscrits aux cours réguliers de tous collèges, écoles ou universités.

Et, ce faisant, vous mériterez la reconnaissance des soussignés et de tous leurs amis.



ANNETTE WARREN chanteuse, qui prendra l'affiche au Ritz-Carlton mercredi. Mlle Warren a doublé la voix d'Ava Gardner dans le film Show-Boat.

L'augmentation de l'allocation à nos vétérans

OTTAWA, 20. (P.C.) — Le gouvernement fédéral prendra probablement deux mesures au cours de la prochaine session, afin d'accorder plus d'aide financière aux 39,000 anciens combattants recevant actuellement quelque allocation en vertu de la loi d'aide aux anciens combattants.

Le ministre des Affaires des anciens combattants, l'hon. H. Lapointe, a déclaré au cours de la dernière session qu'un comité sera formé après l'ouverture de la session du 28 février et que toutes mesures qui seront adoptées auront un effet rétroactif au 1er janvier, 1952.

Les deux principales mesures seront probablement les suivantes:

1. Une augmentation de $10 à la pension mensuelle de $40 actuellement versée aux célibataires et d'au moins $15 à la pension de $70 aux hommes mariés. Mais il se peut que les augmentations soient encore plus considérables.

2. Une augmentation du revenu auquel ont droit ceux qui reçoivent en ce moment des allocations.

Les allocations qui coûtent actuellement $23,500,000 par année ont été instituées il y a quelque 20 ans en réponse au problème des anciens combattants vieillissant prématurément à la suite de leur service au front au cours de la première guerre mondiale.

Il est question que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour qu'un ancien combattant âgé de 70 ans ait droit à sa pension de vieillesse de $480 par année avec en plus une pension d'ancien combattant de $240 s'il n'a pas de revenu personnel.

Le coût élevé de la vie influencera probablement les décisions du gouvernement. A Winnipeg, en 1950, la Légion Canadienne a suggéré que les allocations aux anciens combattants soit de $50 et de $100 par mois. Mais il est probable que la Légion Canadienne a depuis changé d'idée devant le coût de plus en plus élevé de la vie et suggérera au comité parlementaire des augmentations plus considérables.

A la paroisse Saint-Jacques

Pour répondre à la demande de M. le curé de St-Jacques, les anciennes élèves de l'école Jeanne-Mance organisent la réunion du service d'éducation familiale pour le dimanche 24 février prochain à deux heures trente p.m. dans la salle paroissiale, 443 est, rue Ste-Catherine.

Madame Marie-Paule Vinay, conférencière renommée, a accepté de mettre à notre profit, les lumières de sa science et de son expérience en matière d'éducation.

Au programme récréatif, la nouvelle chorale des anciens de l'école St-Jacques, sous l'habile direction de M. Camille Duquette.

De nombreux prix de présence seront tirés. Toutes les anciennes de l'école Jeanne-Mance sont cordialement invitées avec leurs amies, ainsi que tous les paroissiens de St-Jacques.

Riel responsable de la mort d'une jeune fille

René Riel a comparu devant le juge T.-A. Fontaine pour répondre à une accusation d'homicide involontaire à la suite de la mort de Mlle Diane Archambault, âgée de 22 ans, 5016 boul. St-Laurent, qui est morte le 13 février dernier, à l'hôpital St-Mary. L'accident est survenu le 8 février 1952, à l'angle du Chemin de la Côte des Neiges, et de l'ave. Barclay.

Le Tribunal a fixé à la semaine prochaine la tenue de l'enquête préliminaire de Riel. Hier avant-midi, l'inculpé avait été tenu criminellement responsable de la mort de Diane Archambault par un jury du coroner. Riel a obtenu sa liberté provisoire sous un cautionnement de $950.

CONVOCATION

L'assemblée annuelle de la Ligue des Propriétaires de Montréal, aura lieu jeudi soir le 21 février 1952, à 8 h. 30 dans la salle des Pères du Très Saint-Sacrement, située au no 4450 de la rue St-Hubert, à Montréal, sous la présidence de M. A. D. Quintin, président.

L'ordre du jour de cette assemblée aura trait principalement à la récente loi modifiant la régie des loyers pour l'année courante et au budget de la Cité de Montréal qui a été deposé tout récemment.

Gerry McDonald passera 20 ans au pénitencier

Gerry McDonald, 36 ans, a été condamné à 20 ans de bagne par le juge Armand Cloutier, hier. Le président du Tribunal a trouvé McDonald coupable d'un hold-up au montant de $10,400, perpétré à la Caisse Populaire de St-Zotique, en mai dernier.

L'accusé s'était emparé de l'argent après s'être introduit dans la Caisse en prétendant qu'il était un inspecteur de la police fédérale chargé d'examiner les billets de $10.

Après la fermeture de la Caisse, resté seul avec un employé, il força ce dernier à lui remettre la somme susmentionnée.

McDonald s'est reconnu coupable d'un autre hold-up commis rue Sherbrooke, dans une pharmacie. Il a écopé d'une sentence de 5 ans concurrents pour ce dernier crime.



Spectacles
6
ETOILES



CHARLEMAGNE GUILLEMETTE M.C.

MARCEL GOUGEON et son ensemble

Billets de hockey donnés gratis.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

★ DENISE EMOND ★

Première grande vedette des disques "Maple Leaf". De retour des E.-U., après 5 ans d'absence.

Jeannine EMOND ★ Johnny WARD
Danseuse Hawaïenne — Equilibriste

CAFÉ Mocambo

2591 est, rue Notre-Dame — CH. 0435

"Rien n'est épargné pour plaire à notre nombreuse clientèle choisie".

Copa cabana

— En vedette —
QUATUOR
"DAY DREAMERS"
Les danseurs sud-américains
LINO & VALEZ
Le chanteur et M. de C.
TONY DE LA CRUZ

Orchestre sud-américain de CONNY ARCAND aussi PHIL SAVAGE à la console de l'orgue

FETE à l'occasion du MARDI GRAS le 26 Flûtes — Serpentins

Le seul cabaret à avoir un orchestre complet L'APRES-MIDI

"L'HEURE DU CHAMPAGNE"
TOUS LES APRES-MIDI DE 4 H. A 6 H.
aussi
★ CONCOURS DE DANSE ★
ET DEMONSTRATION DE RYTHME SUD-AMERICAIN
CHAMPAGNE AUX GAGNANTS
Leçons gratuites à tous les gens présents pendant le concours

GRAND PRIX
Voyage à New-York
par l'International School of Dancing

"COPACABANA"

1260, McGILL-COLLEGE
2 spectacles tous les après-midi.

POUR RES.: UN. 6-6331
Repas servis tous les jours.



EN VEDETTE AU GYPSY

LUIS BERTRAND
VOTRE M.C. ET SES 1,000 CHANSONS
FREDO GARDONI
ET SON ACCORDEON



MANDA
EN TROISIEME SEMAINE
DANSE AVEC LE TRIO
"THREE BARS"

Représentations : 11 - 1 h. p.m.
champagne donné
●
DANSE CHAQUE SOIR
●
REPAS CHAQUE JOUR
"Le cabaret favori de l'Est"

CAFÉ GYPSY
2057, RUE PAPINEAU
FA. 5266

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

		Haut	Bas	Ferm.
2760	Abitibi nouv	16½	16⅛	16⅛
101	Abit $1.50 pr.	25¼	25¼	25¼
100	Acadia At com	6½	6½	6½
360	Algoma Steel .	51	50	50
531	Aluminum ...	114½	111⅝	111¼
5	Alum 5% pr..	23⅜	23⅜	23⅜
400	Argus Corp ..	13¼	13	13
1340	Asbestos Corp	25	24½	24½
555	Atlas Steel ..	22	22	22
50	Bathurst B ..	28¼	28¼	28¼
115	Bathurst A ..	50	50	50
886	Bell Telephone	38	37⅝	38
3056	Brazilian TLP	10⅝	10⅛	10⅛
975	B A Oil	21	20⅝	20⅝
1519	B C Forest Pr	7⅛	7	7
125	B C Pow A..	32	32	32
75	Bildg Prod ..	34⅜	34⅜	34⅜
300	Bulolo Gold .	760	760	760
460	Can Cement .	73	72½	72½
200	Can Iron Fdr.	20¼	20¼	20¼
95	Can Steamship	55	55	55
330	Can Breweries	18½	18⅛	18⅛
50	Can Bronze ..	39	39	39
65	Can Car A pr	17	17	17
955	Can Celanese.	40½	40	40
40	Can Cottons .	65¼	65¼	65¼
135	Can Locom nv	28½	27½	27½
50	Can Oil Comp	27	27	27
1521	Can Pac Ry..	34½	33¼	33½
75	Can Vickers .	16⅝	16¼	16¼
00	Cock. Plow ..	16½	16½	16½
05	Cons M Smelt	37½	36⅝	36⅝
40	Consumers Gl	21	21	21
50	Corby's A ...	10½	10½	10½
540	Dist Seagrams	23⅝	23⅛	23¼
413	Dom Bridge .	85½	85	85
100	Dom Coal pr.	21	21	21
300	Dom Corset .	9	9	9
200	Dom Found ..	13⅝	13⅝	13⅝
100	Dom Glass ...	60	60	60
20	D Glass pr...	28	26	28
635	Dom Stl Coal.	18	17⅝	17⅝
175	Dom Tar Ch..	40¼	40¼	40⅛
150	Dom Tar 5½ p	20	20	20
1155	Dom Textile .	12	11⅞	11⅞
75	Dryden Paper.	41¼	41	41
25	Eddy Paper A	14½	14½	14½
250	Electrolux ...	14½	14½	14½
210	Elect Boat ...	27½	27½	27½
1190	Fam Play ..	17⅛	17	17¼
1145	Foundation Co	14	13½	13½
730	Fraser com ..	59½	58	58
50	Fraser pr	102	102	102
155	Gypsum Lime.	29½	29½	29½
50	Harn Bridge ..	15	15	15
735	H Smith P M	22⅜	22	22
285	H Smith 6% p	44	43½	43½
928	Hudson B M..	60½	60	60
1050	Husky Oil ...	10	10	10
1005	Imp Oil	37⅜	37⅛	37⅛
2405	Imp Tobacco..	10½	10⅜	10½
350	Ind Accept ..	38⅜	38½	38½
20	Ind $4.25 pr.	81⅞	81⅞	81⅞
2519	Int Nickel ...	46½	44⅝	45
7	Int Nickel pr.	134	134	134
375	Int Paper	48⅜	48⅛	48⅜
1818	Int Petrol ...	27⅜	26⅝	26⅝
175	Int Power	68	68	68
90	Int Utilities .	27½	27½	27½
200	McMill Ex A.	24¼	24¼	24¼
505	McMillan B .	24⅜	24¼	24¼
1255	Mas. Harris .	12	11⅞	11⅞
625	McColl Front..	40	38½	38¾
100	Mitchell Rbt .	32	32	32
10	Molson Br A.	23½	23½	23½
25	Mtl Locom ...	15	15	15
660	Nat Breweries.	20	19¾	19⅝
100	N Drug Chem	11¼	11¼	11¼
370	Nat Steel Car	27½	27	27
25	Niagara Wire.	32½	32½	32½
427	Noranda Mines	79¾	79¼	79¼
20	Ogilvie	26	26	26
200	Page Hersey .	67½	66½	66½
100	Penmans Ltd.	51⅜	51⅜	51⅜
240	Placer Develop	47	46	46
380	Powell River .	27¼	27	27¼
680	Price Bros ...	51⅜	30	30
50	Rolland Paper	15	15	15
300	Royalite Oil .	16½	16¼	16½
375	St Law Corp..	43⅜	43	43
720	Shawinigan ..	42⅝	42	42
100	Shaw A pr 4%	43½	43½	43½
45	Sicks Brew ..	19¼	19¼	19¼
25	Sicks Br U.T.	19¼	19¼	19¼
425	Simpson A ..	34	34	34
175	Simpson B ..	30½	30½	30½
10	Simpson pr4½	90½	90½	90½
25	Southam Co .	18	18	18
25	So Can Power	25½	25½	25½
345	Steel of Can..	32½	32¼	32¼
215	Steel of C pr.	33	33	33
100	Thrift Store .	13½	13½	13½
5	Tuckett Tob p	130	130	130
7000	Triad Oil	274	270	270
725	United Steel .	11¼	11	11¼
10	Wabasso	17	17	17
815	Walker G Wrt	44½	44¼	44¼
35	Winn Electric.	38½	38	38
175	W Leaseholds.	840	840	840
1300	Zellers	13½	13½	13½
	BANQUES			
205	Canadienne ..	21	21	21
245	Commerce	25	25	25
100	Impériale	32⅝	32⅝	32⅝
475	Montréal	28½	28	28
30	Nova Scotia .	37⅝	37⅝	37⅝
440	Royal	28½	28¼	28¼
225	Toronto	39⅝	39⅝	39⅝

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD, Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG				
Avoine				
Mai	91½	....	....	....
Juillet	83⅞	....	....	....
Octobre	79¾	....	....	....
Orge				
Mai	133¼	....	....	....
Juillet	124⅜	....	....	....
Octobre	118½	....	....	....
Seigle				
Mai	197	....	....	....
Juillet	180½	....	....	....
Lin				
Mai	454⅛	....	....	....
CHICAGO				
Blé				
Mars	256¼	....	....	....
Mai	253½	....	....	....
Juillet	247¼	..	....	..N
Septembre	242⅛	....	....	....
Maïs				
Mai	185½	....	....	....
Juillet	186	....	....	....
Septembre	181½	....	....	....
Avoine				
Mai	84	....	....	....
Juillet	82¼	....	....	....
Septembre	81	....	....	....
Décembre	83⅛	....	....	....
Seigle				
Mai	198	....	....	....
Juillet	193	....	....	....

Obligations canadiennes

(Cours compilés à la source par l'Association des courtiers en valeurs d.. Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif).

	Offre	Dem.
GOUVERNEMENT FEDERAL		
1¾ % 1952	99¼	100
2 % perpétuel	85	86
1½ % 1952	99¼	100
¾ % 1952	98¼	99¼
2 % 1954	98	98½
2½ % 1956	97½	98½
2¾ % 1968	90¼	91¼
3¼ % 1956-66	96½	97½
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3½ % 1952	100⅝	101½
2e emp. Victoire 3% 1954	100½	101½
3e emp. Victoire 3% 1956	99½	100⅝
4e emp. Victoire 3% 1957	98½	99¼
5e emp. Victoire 3% 1959	97½	98½
6e emp. Victoire 3% 1960	96¾	97¾
7e emp. Victoire 3% 1962	96½	97½
8e emp. Victoire 3% 1963	94¾	95¾
9e emp. Victoire 3% 1966	94	95
GARANTIE DU CANADA		
C.N.R. 3% 1954-59	97	99
C.N.R. 3% 1966	92½	94½
C.N.R. 7¼ % 1968-71	88⅛	90⅛
PROVINCES		
Ontario 3% 1963-65	90	92
Ontario 3% 1970	86	—
Ontario 3% 1977	84	87
Québec 3½ % 1957	97½	100
Québec 3 % 1959	93½	95⅛
Québec 3 % 1962	93	96
Québec 3 % 1965	90	93
Hydro-Québec 3% 1960	94	96
Hydro-Québec 3% 1969-73	85	88
Com. Mun. Qué. 3% 1960	93¼	96
Com. Mun. Qué. 3% 1962	88	92
Com. Mun. Qué. 3% 1972	81	86
Com. Mun. Qué. 3¼ % 1977	83	86
MUNICIPALITES		
Montréal 3% 1960	89	92
Montréal 3% 1964	85	88
Montréal 3% 1966	82	85
Montréal 3% 1970	79	82
Montréal 3% 1972	78⅛	82½
Québec 3¼ % 1961	87	—
Québec 3½ % 1964	88	91
Trois-Rivières 3½ % 1963	88	91
TRANSPORTS		
C.P.R. 3¼ % 1970	125	129
Can SS. 3½ % 1957	95	97½
Can SS. 4 % 1966	94½	97½
SERVICES PUBLICS		
Bell Telephone 3 % 1977	82	85
Bell Telephone 3¼ % 1973	85	88
Braz. Tract. 4¾ % 1970	89	91
B.C. Electric 3½ % 1975	84	87
B.C. Electric 3¼ % 1967	88	90½
Calgary Power 3¼ % 1972	91	94
Int. Pipe Line 4% 1970	310	325
Lower St. L. P. 3¼ % 1965	85	89
Mont. Tram "B" 5% 1955	100	101¼
Mont. Tram. 3% 1953	99	100½
Nfld L. & P. 3½ % 1966	88	92
Maclaren Power 3% 1969	83	87
North Que. Pow. 4½ % 1967	91	96
Power Corp. 3½ % 1967	85	88
Quebec Power 3% 1962	91	93
Shawinigan 3 % 1961	92	94½
Shawinigan 3½ % 1973	89	92
St. Maurice Pow 3¼ % 1970	85	89
Winnipeg Elec. 3¾ % 1971	91	94
INDUSTRIELLES		
Abitibi 3½ % 1967	92	95
Aluminum 3½ % 1971	89	92
Anglo-Can. Oil 4% 1964	153	160
B.C. Forest 4% 1966	88	93
B.C. Forest 4½ % 1966	95	98
Brompton 3½ % 1966	94	96
Burns 4% 1963	89	93
Can. Brew. 3½ % 1967	85	87
Can. Canners 3¾ % 1970	93	97
Can. Oil 4½ % 1967	94	97
C. W. Lumber 4% 1962	98	101
Cockshutt 4¼ % 1965	96	99
Crédit Foncier 3¾ % 1966	81	—
Cons. Paper 3¼ % 1967	98½	100
Dom. Textile 3½ % 1959	95½	98
Dom. Woollens 5% 1964	88	92
Dryden 4% 1965	97	99½
Eddy 3½ % 1966	91	95
Fed. Grain 4% 1964	91	95
G. I. Paper 3½ % 1967	94	97
Gen. Steel Wares 3½ % 1970	87	91
Imperial Oil 3% 1969	87	90
Imperial Tobacco 3% 1970	87	90
Ind. Accept. 4% 1969	89	92
Lake St. John 5% 1961	101	103
Maple Leaf 3¾ % 1963	94	97
Massey Harris 3% 1968	88	91
McColl 3% 1971	86	89
Nat. Brew. 3¼ % 1963	90	93
Ogilvy's J. A. 4% 1967	93¼	—
Page Hersey 3¼ % 1965	90	93
Penman's 3¼ % 1966	88	93
Price 3¼ % 1966	94	96
Simpson's 3¼ % 1960	95	98
Steel of Canada 2¾ % 1967	87	90
Trad. Finance 4% 1966	90	93
Trad. Finance 4% 1965	97	100
West. Grain 5% 1953	102	105
IMMEUBLES		
Dom. Square 4% 1959	96	101
Eaton Real. 3½ % 1968	90	93
Queen's Hotel 5% 1953	99	—
Mont. Appts 4½ % 1964	94	96½
Mtl Apts 2e hyp. 4½ % 1954	94	—
Morgan 3¼ % 1967	88	—

Prix stables sur le marché des bestiaux

Les arrivages modérés de bovins se composant pour la plupart de vaches de qualité commune et moyenne s'échangeaient passablement bien à des prix à peu près stables avec ceux d'hier. Les premières ventes enregistrées sur les vaches rapportaient les prix suivants: les moyennes $18 à $20, les communes $16 à $17.50 et les très communes $14 à $16. Au moment de la rédaction de ce rapport aucune vente n'avait été faite sur les bouvillons et les taureaux.

Les quelques veaux offerts en vente s'échangeaient à des prix à peu près stables avec ceux de lundi. Les veaux de lait de qualité bonne et de choix rapportaient de $38 à $39, les communs et moyens $25 à $37.

Les prix des porcs demeuraient stable soit $26.00 pour la catégorie A. Les truies $19.00.

Total des arrivages pour lundi aux deux marchés à bestiaux de Montréal: 588 bovins, 49 agneaux et moutons, 1412 porcs et 439 veaux.

Curb de Montréal

		Haut	Bas	Ferm.
4140	Ang Newfld .	12½	12	12
1575	Brown com .	14	13⅝	13⅝
50	Cons Salt	6	6	6
25	Can Dom Sug	19	19	19
3000	Can Malting .	50	50	50
1000	Can Starch Co	39	39	39
10	Can Dredge .	51⅜	51⅜	51⅜
1000	Can Ind Com.	42	42	42
6675	Can Marconi .	460	435	435
150	Can Silk Prod	25	25	25
1385	Can West L..	10	9⅜	9⅜
50	Cassidy's Ltd.	110	110	110
40	Celtic Knitt .	22	22	22
800	Com Alcohols.	6⅜	6	6
100	Com Alco pr.	8¾	8¾	8¾
166	Cons Divers A	170	170	170
27	Cons Div pr..	26	26	26
20	Cons Litho ..	12	12	12
2760	Cons Paper .	35⅝	35	35
155	Dom Eng W.	30½	29	29
50	Dom Oil Linol	37½	37½	37½
25	Dom Square C	65	65	65
42	Donnacona P.	28	28	28
200	Ford Motor ..	50⅜	50¼	50¼
720	Great Lake P	20	20	20
50	Gr Lake pr..	49¾	49¾	49¾
200	Lambert A ...	12	12	12
297	Lambert 'B' .	12	12	12
50	MacLaren PP.	52	52	52
50	Maple Leaf M	8	8	8
300	Min Ont P...	26⅛	26	26
280	Moore Corp .	24	24	24
100	Mtl Royal Met	8¾	8⅝	8¾
15	Power Cor pr	109	109	109
20	Power C pr..	52	52	52
800	Russell Ind ..	21½	21	21
750	Union Gas ..	24⅛	24	24
25	Westeel Prod.	21¾	21⅝	21⅝
200	Wilson J C ..	10	10	10
14	Windsor Hotel	21½	21½	21½
	MINES			
500	Am Yellow ..	60	60	60
900	Anacon	345	330	330
100	Arno Mines .	02	02	02
6500	Arnora Sulph.	22	21½	21½
4000	Ascot Metals..	285	274	274
4006	Atmaqué	20	20	20
2100	Bibis	105	100	100
14700	Barvallée	38	36	36
900	Barvue	625	610	610
3500	Belle Chiboug.	21	20¼	20¼
1000	Bob's Lake ..	6½	6½	6½
500	Bordulac M ..	38	38	38
6000	Bouzan Gold..	07	07	07
10500	Carnegie M ..	260	250	250
1500	Celta Dev M..	20	19	19
3200	Cons Candego.	50	48	48
3000	Cons Cenf Cad	07	07	07
500	Cons Rochette.	20	20	20
350	Dome Mines .	17	17	17
1000	Donalda M ..	46	46	46
3300	Dom Asbestos	276	270	270
800	East Sullivan.	850	825	825
1000	Elsol Gold ..	05	05	05
200	Emerald Glac.	114	114	114
100	Falconbridge .	13	13	13
1000	Fontana M...	6½	6½	6½
424	Hollinger Cons	14⅜	14¼	14¼
5000	Jaculet	23	21	21
5000	Kayrand M D	13	12	12
28600	Kenmayo Yuk	15	14	14
550	Kerr Addison.	17½	17½	17½
3555	Labrador rts.	23	23	23
100	Labrador M..	850	850	850
2000	Ladulama ...	25½	25¼	25½
1000	Lake Shore ..	11½	11½	11½
3000	Lavalle M ..	16	16	16
1500	Louvicourt G..	30	28	28
700	MacDonald ...	134	130	130
690	McIntyre Porc	70	69	69
23500	Merrill Island.	63	60	60
16300	Montauban M	68	66	66
3500	Mogador	45	41	41
7000	New Formaque	20	20	20
2250	New Pacific .	55	55	55
1000	New Santiago.	14	14	14
2600	Nocana M Ltd	24	24	24
300	Normetal M ..	530	510	510
1800	Opemiska	228	215	216
500	Penn Cobalt S	41	41	41
7800	Pershcourt G..	69	67	67
7600	Que Chiboug .	27	25	25
6000	Que Labrador.	30	28	28
1000	Que Smelting.	17	16	16
1300	Rix-Athabaska	140	135	135
500	Royran Cons .	20	20	20
24500	Royran Gold .	18	17	17
1200	Sher Gordon .	430	415	415
550	Steep Rock I	720	720	720
900	Sullivan Cons.	315	315	315
15000	Trebor	16	15	15
17800	Tungsten C ..	79	75	75
13200	Unit Asbestos.	405	395	395
300	Ventures Ltd.	16¾	16¾	16¾
8500	Weedon P C..	65	62	62
2300	Wendell	39	38	38
100	W Uranium .	325	325	325
	HUILES			
1550	Ang Can Oil.	905	875	875
8500	Aumiral	40	37½	37½
5200	Cons Com ...	121	115	115
1300	Calvan Cons .	620	615	615
700	Cent Explor ..	715	710	710
100	Can South ...	925	925	925
2100	Gaspé Oil V..	395	375	375
340	Home Oil	16⅛	16⅛	16⅛
1200	Kroy Oil	210	210	210
5000	Long Island ..	52	49¼	49½
200	New Brit D..	275	275	275
5500	New Pacalta .	15½	14⅝	14⅝
20700	Jet Oils	59	55½	55½
2100	Okalta Oil ...	400	385	385
500	Pac Pete ...	11	10⅝	10⅝
100	Pan West ...	105	105	105
550	Phillips	215	215	215
2000	South Brazeau	12½	12½	12½
7000	Superior Oils .	142	135	135
5900	Tor American.	80	79	79
900	Trans Emp O	550	550	550
700	West Homest.	175	170	170

Profits nets moindres de Building Products

Les profits nets de Building Products Limited, en 1951, se sont élevés à $1,502,516, soit l'équivalent de $3.11 par action, à comparer à $1,797,708 ou $3.72 par action l'année précédente. Le volume des ventes en dollars de la compagnie a atteint un sommet pour la 9ème année consécutive, le revenu net a été de $3,062,516, soit à peu près le même montant que l'an dernier, mais les taxes ont augmenté de $1,265,000 à $1,650,000. Au 31 décembre 1951, le surplus s'établissait à $5,858,990 à rapprocher de $5,226,565 antérieurement et il a été dépensé en immobilisations $1,191,319 contre $476,553 en 1950.

Bourse de MONTREAL

Le marché baisse mais les reculs ne dépassent pas 1 point.

(Presse canadienne) — A l'ouverture des cours, à la Bourse et au Curb de Montréal aujourd'hui les valeurs ont de nouveau accusé des pertes, mais les reculs, dans l'ensemble, n'ont pas dépassé 1 point. Dominion Bridge a baissé de 1 point à 84.

Des reculs fractionnaires ont été enregistrés par Abitibi, Aluminium, Bell, Canada Cement, Canadian Celanese, Dominion Tar, Electric Boat, International Nickel, McColl-Frontenac, National Breweries et St. Lawrence Corporation.

Bourse de Toronto

TORONTO, 20. (P.C.)— Pour la troisième séance consécutive aujourd'hui, les cours ont fluctué à la baisse à la Bourse de Toronto; les papeteries, les produits manufacturiers et les services publics ont dirigé un mouvement de baisse parmi les industriels. Les banques et les métallurgiques ont gagné un peu de terrain mais les instruments aratoires et les magasins de détail ont baissé. Les pétroles de l'ouest ont enregistré de légères pertes mais les métaux non ferreux ont faibli sur toute la ligne. Les mines d'or ont affiché un ton irrégulier.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.01½	.02½
Amal Kirk	.05½	.06½
Anacon Ext.	.67	.70
Annamaque	.03½	.04½
Adelmont	.06	.10
Adnor	.43	.47
Bar Lan	—	.12
Beacon	.13	.16
Brown McDade	.07	.09
Campbell Chib.	2.60	2.70
Chibmac	.07½	.08½
Chib. Explorers	1.47	1.53
Chateau Mines	.33	.35
Circle Yellow	.04	.06
Cons. Chiboug.	.20	.23
Cont. Copper	.12	.14
Columbiere	.03	.04
Cuyuni (new)	.06	.09
De Santis	.02	.03
Donrand	.02	.03
Doris	.02	.03
Dunford	.05	.07
Edross	—	.10
Fleming	.13	.18
Flicka	.04	.06
Flomic Chib	—	.27
Formaque (old)	—	.05
Glencena	.09	.10
Frebert	.42	.45
Granleduc	.08	.10
Greenlee	.05	.05
Insco	.10	.12
Kamlac	.18	.20
Kenbay	.04	.06
Lake Expanse	.04	.06
LaSalle	.02	.03
Laurentide Chib.	—	.22
Lassie R. L.	.04	.06
Lloyd Rock.	.05	.07
Lorie (new)	—	.07
Major	.06½	.08
Maritime Bary	.13	.18
Martin Bird	.02	.03
Metalore	.07½	.08½
Natl. Malartic	.05	.07
New Augurita	.02	.10
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.70	.80
Norcourt	.05	.07
Obalski	.03	.04
Obalski (1945)	.18	.20
Ont. Nickel (old)	.02	.03
Pascalis	.09	.10
Payne	.09	.12
Prov. Asbestos	—	.75
Pershing Man.	.11	.13
Que. Diversified	.27	.30
Quejo	.04	.06
Rainville	.40	.45
Rand Mal.	.08	.10
Randona	.02	.03
Scott Chiboug.	.03½	.05
Stratford	.28½	.30
South Chib.	—	.32
Tri-Tor	.88	.92
Tomiska	.30	.32
Vauze Dufault	.07	.09
Victoria Copper	.25	.35
Young Dave	.17	.19

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Ang Can. M..	8.65	8.65	8.65	8.65
Ascot	2.75	2.76	2.75	2.76
East Malart...	.90	.90	.90	.90
Eldona	.18	.18	.18	.18
Falconbridge .	11⅞	11⅞	11⅞	11⅞
Golden Man....	6.45	6.45	6.40	6.40
Hollinger	14⅝	14¼	14⅝	14¼
Macdonald	1.27	1.30	1.27	1.30
McKenzie R.L.	.40	.40	.40	.40
Madsen R. L.	1.91	1.91	1.91	1.91
Mal. Goldfields	1.70	1.70	1.70	1.70
Normetals ...	5.10	5.10	5.05	5.05
O'Brien	1.15	1.15	1.15	1.15
Quebec Labrad	.29	.29	.29	.29
Siscoe	.66	.66	.66	.66
Silver Miller .	1.52	1.52	1.52	1.52
Sher. Gordon..	4.10	4.10	4.05	4.05
Steep Rock ..	7.00	7.10	7.00	7.10
Sullivan	3.10	3.10	3.10	3.10
Teck Hughes..	2.20	2.20	2.20	2.20
Torbrit	2.00	2.00	2.00	2.00
United Asbest	3.80	3.80	3.75	3.75
Ventures	16	16	16	16
West Ashley .	.61	.61	.61	.61
Wright Harg...	1.90	1.91	1.90	1.91
Waite Amulet.	12⅞	12⅞	12⅞	12⅞
Yukeno	1.02	1.02	1.02	1.02

Prix de l'or

LONDRES, 20. (P.C.)— Le cours de l'or au marché libre européen était aujourd'hui de $38.75 l'once en fonds américains.

Bourse de NEW-YORK

Mouvement de baisse provoqué par les liquidations à N.-Y.

NEW-YORK, 20. (P.A.)—La pression exercée par les liquidations, à la Bourse de New-York, a de nouveau alourdi les cours aujourd'hui et les reculs ont varié de fractions à environ 1 point. La baisse d'hier a été la plus prononcée vue depuis octobre dernier.

Parmi les paquets d'actions échangées on notait 1,500 Anaconda Copper, en baisse de 1-4 à 49 1-2; 2,500 Bethlehem Steel, en baisse de 3/8 à 49 1-4; 2,000 Northern Pacific, en hausse de ¼ à 65; 2,000 Standard Oil of N.J., en baisse de 1-2 à 74 1-2; 2,000 U.S. Steel, en baisse de 1-8 à 38 7-8; 3,000 International Nickel, en baisse de 3-8 à 44 3-8 et 2,000 General Electric en baisse de 1 à 54 3-4.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Admiral	.38	.39
Alb. Pac.	.53	.56
Amer. Leduc	.83	.90
Anaconda	.15½	.16
Ang. Can.	8.75	—
Barons Oil	.27	.28
Calmont	2.15	2.25
Calnorth	1.38	1.40
Cdn. Atlantic	6.90	6.95
Cent. Leduc	2.75	2.95
Commonwealth	3.70	4.00
Continental Oil	1.80	1.82
Dalhousie	.39	.42
Davies	.54	.58
Decaltal	.35½	.36
Delrio	2.10	2.25
East Crest	.23	.23½
Emjay Pete	.17	.17½
Federated Pete	8.25	8.40
Flank Pete	.43	.45
Fortune Oil	.45	.48
Hanna	.20	.22
Hargal	.14	.15½
Highwood	.34	.35
Jupiter Oils	2.86	2.93
Kroy Oils	2.15	2.25
Leduc Calmar	1.12	1.19
Leduc Cons.	.52	.53
Long Island Pete	.49½	.52
McD. Segur	.30½	.31
Mercury	.25¾	.28
Mill City	.43	.45
Model	2.15	—
Nat. Pete	2.90	—
New Bri. Dom.	—	2.95
North Cont'l.	.08¾	.09
Okalta	3.80	4.00
Pacific Pete	11⅛	11½
Red Leaseholds	.36	.37
Richfield	.21	.22
Roxana	.28	.30
Roy. Can.	.22	.23
Royalite	16½	16⅝
Select Oil	.61	.65
Share Oil	.14½	.15
South Brazeau	.13	.14
Sunset	.40	.46
Spooner	.44	.45
Superior	1.38	1.40
Trans. Emp.	5.

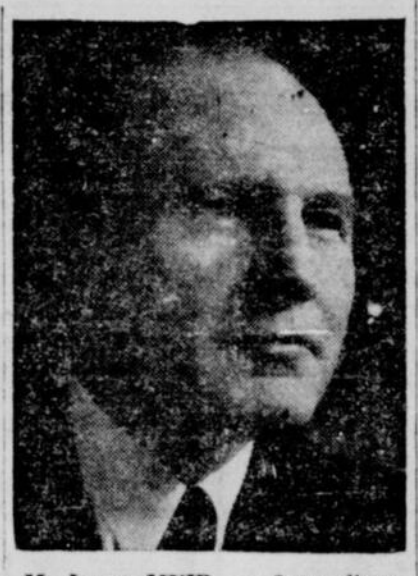
Ces victimes se rétablissent

Les neuf jeunes gens qui ont été plus ou moins grièvement blessés, lundi soir, lorsque l'autobus dans lequel ils voyageaient fit un plongeon dans la rivière Châteauguay, se rétablissent normalement et sont hors de danger,nous a-t-on appris ce matn aux divers hôpitaux où ils ont été admis après l'accident. Tous sont des résidents de la municipalité de St-Clet.

Le conducteur du véhicule, M. André Laframboise. 24 ans, qui a subi un choc nerveux, a été libéré de l'hôpital St-Luc her après-midi.

Le plus grièvement blessé du groupe, M. Viateur Farand, 20 ans, qui a subi une fracture ouverte de la jambe gauche, n'est pas dans un état critique. Il a été hospitalisé à l'hôpital St-Joseph de Lachine, ains que MM. Marcel Besner, 21 ans, Viateur Rodrigue,, 29 ans, Guy Neault, 22 ans, et Pierre- Paul Leduc, qui souffrent de blessures diverses.

Hospitalisés à St-Luc, sont MM. Yvon Martineau, 19 ans, et Raoul Gauthier, 19 ans. Le premier souffre d'engelure aux deux jambes et le second d'une fracture de la jambe droite.



M. James MUIR. — Lors d'une assemblée du conseil d'administration de la Montreal Trust Company tenue aujourd'hui, M. James Muir a été élu l'un des vice-présidents de la compagnie. M. Muir est président de la Banque Royale du Canada.

Deux vols à main armée rapportent $500 à 3 bandits

Deux bandits ont commis un hold-up de $450 peu après 3 heures hier après-midi, au magasin de fourrures de Mme J. Blais, à 3718, rue Adam. La fille de la propriétaire, Mlle Thérèse Blais, était seule dans l'établissement au moment du vol. "L'argent et fais ça vite", lui dit l'un des inconnus en sortant un revolver de ses goussets. Mlle Blais leur remit alors $150 en argent et $300 en chèques.

Un autre vol à main armée a été commis hier après-midi, celui-là, par un bandit solitaire qui s'est présenté à la pharmacie Halpin, 1819, boulevard Rosemont. Le commis, M. Rodrigue Beaudry qui était seul au moment du vol a remis une somme de $50 à l'inconnu qui prit ensuite la fuite en auto.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture des rues Chambord, de Lanaudière et Tillemont.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 4e jour de mars 1952 à 10:30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre no 31, au palais de justice, à Montréal, province de Québec, une requête demandant:

a) de fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 58) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montréal pour l'acquisition des dits immeubles ou parties d'immeubles.

b) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour compléter l'ouverture des rues Chambord, de Lanaudière et Tillemont, sont les suivants:

No 1 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 11,165 pieds carrés; ladite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 486-98 (rue) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, le tout tel qu'indiqué au plan No 4182 déposé au bureau du directeur des travaux publics.

No 2 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 8,250 pieds carrés; ladite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 486-117 (rue) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, le tout tel qu'indiqué au plan No 4182 déposé au bureau du directeur des travaux publics.

No 3 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 11,616 pieds carrés; ladite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 486-91 (rue) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet le tout tel qu'indiqué au plan No 4182 déposé au bureau du directeur des travaux publics.

No 4 — Une lisière de terrain contenant une superficie d'environ 10,599 pieds carrés; ladite lisière de terrain étant le lot du cadastre No 486-79 (rue) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, le tout tel qu'indiqué au plan No 4182 déposé au bureau du directeur des travaux publics.

CHOQUETTE & BERTHIAUME,
Avocats de la Cité de Montréal.

Hôtel de ville,
Montréal, le 20 février 1952.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 290531.

Corbeil Hooke Inc., Demanderesse vs Dame Dorila Blanche Perreault-Viens (L'Art Montréal), Défenderesse.

Le 29ème jour de février 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile et place d'affaires de ladite Défenderesse au No 4307, rue St-Hubert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en radio, 86 peintures assorties, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

BERNARD GOYETTE, H.C.S.
HA. 4189

Montréal, ce 19 février 1952.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 310494

Fraser Thread Reg'd, Demanderesse vs Dame Felena Kouri (Mount-Royal Manufacturing Co.), Défenderesse.

Le 29ème jour de février 1952 à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de ladite Défenderesse au No 4215-4217, rue Iberville en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et efets de ladite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en fillères, clavigraphe, meubles de bureau, etc.

Conditions: Argent comptant.

M. T. ROBILLARD, H.C.S.
HA. 1353

Montréal, ce 19 février 1952.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 188876.

Brandram - Henderson Limited, Demanderesse vs R. Authier, Défendeur.

Le 29ème jour de février 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile dudit Défendeur au No 4545,rue Hôtel de Ville en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

GABRIEL DORION, H.C.S.
MA. 7016

Montréal, ce 19 février 1952.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 207340.

Living Room Furniture Mfrs Ltd, Demanderesse vs Eugène Major, Défendeur.

Le 29ème jour de février 1952 à onze heures de l'avant-midi au domicile dudit Défendeur au No 3260, rue Barclay, Apt 6 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

VINCENT DIODATI, H.C.S.
HA. 5830

Montréal, ce 19 février 1952.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 440,076 Clinton DeWitt Hanover, fils, de Little Neck, Long Island, New-York, E.U., accordé le 11 mars, 1947, pour "PONT-LEVIS BIAIS" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 440,106 Bethlehem Steel Company, de Bethléem, cessionnaire de Charles H. Herty, fils, de Hellertown, tous deux de Pennsylvanie, E.U., accordé le 11 mars, 1947, pour "DESOXYDATION DE SCORIE" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

AVIS LEGAUX

Cour d'Echiquier du Canada — No 59,395—The Excise Tax Act and Amendments, demandeur, vs Arnold Wallace Mingo and Earl C. Mingo (Ideal Printing Works), défendeurs.

Le 29e jour de février 1952, à douze heures (midi) à la place d'affaires des dits défendeur au No 2071, rue Wellington, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en radio, deux presses à imprimer, tables, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. MARION, H.C.S.
Montréal, 19 février 1952 — HA. 1080.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 196272.

Frank Korsenstone & Allan Korsenstone (Modern Tire Sales), Demandeurs vs Percy Raymond, Défendeur.

Le 29ème jour de février 1952 à midi au domicile dudit Défendeur au No 7182, rue Christophe-Colomb en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

JEAN E. CLOSSEY, H.C.S.
LA. 4186

Montréal, ce 19 février 1952.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 310624.

E. Roy Industries Ltd, Demanderesse vs E. J. Gagnon, Défendeur.

Le 29ème jour de février 1952 à midi au lieu d'entrepôt des effets saisis dudit Défendeur au No 7716, rue St-Denis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit Défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 frigidaire marque Roy.

Conditions: Argent comptant.

ROLLAND LACHANCE, H.C.S.
BE. 5693

Montréal, ce 19 février 1952.

Province de Québec — District de Montréal—Cour Supérieure—No 309,090. —Jeannette Girard-Fleury et Jean Paul A Renaud, demandeurs vs Nelson Manufacturing Co, défenderesse.

Le 29 e jour de février 1952, à douze heures (midi), à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 2010, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause consistant en machines à coudre électriques, clavigraphe Royal, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S
Montréal, 19 février 1952 — HA. 1080.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par m. t., minimum 15 mots

Semi-display sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne

Les avis de naissance, décès mariage, funérailles, messe de requiem services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252.

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau BE. 7309.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, un de libre le 1er mai 1513, Dorchester est, Montréal.

AGENTS DEMANDES

JITO vous offre pour $18.00, l'opportunité de vous constituer un commerce rémunérateur. Vendez leurs 225 nécessités domestiques comprenant articles de toilette, médecines, culinaires, thé, café, etc. Bons territoires vacants. Détails: JITO: 5130 St-Hubert, Montréal.

Cour d'Echiquier du Canada — No 60,307—The Excise Tax Act and Amendments, demandeur vs Nelson Manufacturing Co., Inc., défenderesse.

Le 29e jour de février 1952, à douze heures (midi), à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 2010, rue Cartier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en machines à coudre électriques, clavigraphe Royal, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S
Montréal, 19 février 1952 — HA. 1080.

Cour d'Echiquier du Canada — No 43,646—The Income Tax Act and Amendments, demandeur, vs Paul Blazis, défendeur.

Le 29e jour de février 1952, à deux heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 137, 3e avenue, à Ville Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. A. MARION, H.C.S.
Montréal, 19 février 1952 — HA. 1080.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 162,796.—Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, demanderesse vs Georges St-Gelais, défendeur.

Le 29e jour de février 1952, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 4329, rue Henri Julien, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 radio, 1 glacière.

Conditions: Argent comptant.

Marcel MARC, H.C.S.
Montréal, 19 février 1952. — RE. 5693.

LUCILE ET LE MARIAGE

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

par PIERRE ALCIETTE

11 (Suite)

"Oui, songeait-il, tandis qu'Huguette récitait avec mièvrerie des vers pleins de lyrisme, cette jeune fille est jolie, séduisante, mais cela suffit-il pour assurer le bonheur, même lorsque cette séduction s'accompagne d'une dot fort ronde? Mlle Villeroy me paraît assez prétentieuse et ce défaut, en général, n'est pas le fait d'une haute intelligence. Je parierais qu'elle ne comprend pas grand'chose aux vers qu'elle récite. N'est-elle pas, en outre, pourvue d'un mauvais caractère, et mesquine, et jalouse, et vaniteuse, à en juger par la façon autoritaire dont elle a éloigné de moi, tout à l'heure, sa charmante cousine..." Car il ne s'était pas mépris sur le mobile qui avait déclenché le bref rappel d'Huguette à Lucile, de même qu'il avait parfaitement vu la flamme méchante qui avait alors passé dans les prunelles de Mlle Villeroy: "Allons, conclut-il, je suis peut-être un peu sévère, mais je ne dois pas me tromper beaucoup... Quel dommage que tant de charmes physiques soient gâtés par tant de défauts!...

Pendant qu'il réfléchissait ainsi, M. Villeroy regardait sa nièce et voyait avec peine sa figure rieuse toute voilée de mélancolie. Il devina que l'apostrophe d'Huguette avait dû blesser son amour-propre, car il la savait fière et sensible. Désireux de lui faire oublier cet incident il s'approche d'elle lorsque sa fille eut fini de "réciter" et lui demanda doucement:

— Lucile, tu vas maintenant nous chanter quelque chose. Tu as une jolie voix. Il faut la faire valoir.

La jeune fille protesta:

— Non, mon oncle, non, je t'en supplie, implora-t-elle.

Mais Alain qui avait entendu insista sans se soucier du froncement de sourcils de sa mère:

— Oui, chante, Lucile. Tu feras plaisir à tout le monde.

— Mademoiselle est également musicienne? demanda M. de Ferlane.

— Elle a une voix délicieuse, affirma Alain et elle s'accompagne elle-même à ravir.

Lucile était contrariée, gênée. Elle sentait peser sur elle les regards hostiles de sa tante et de sa cousine et elle croyait lire sur le visage de sa mère une muette désapprobation. Mais Mme de Ferlane maintenant insistait à son tour.

— Mademoiselle, disait-elle, vous me ferez si grand plaisir... Je chantais aussi, autrefois, et ce me sera très agréable de vous entendre.

Sans se faire prier davantage, avec le naturel et la bonne grâce qu'elle mettait en toutes choses, Lucile s'approcha du piano.

Et, presque aussitôt, sa voix s'éleva dans le grand salon. Elle chantait, sur une mélodie plaintive de Duparc, les vers de Leconte de Lisle:

L'herbe est molle au sommeil
(sous les frais peupliers...
Son visage était caché aux yeux

des auditeurs par une plante verte trop opulente. A l'encontre de beaucoup de jeunes filles qui eussent été navrées de ne point montrer leur figure, Lucile était ravie. Cet écran lui permettait de vaincre sa timidité. Sa voix, légèrement contrainte au début, recouvrait peu à peu ses qualités habituelles. Elle était souple, vibrante. On y sentait une réelle compréhension musicale, un don d'expression véritable. Et le charme qui en émanait s'insinuait peu à peu dans l'auditoire comme s'insinue dans l'âme de la fraîcheur immatérielle d'un matin pur et léger. M. de Ferlane, Alain, avaient clos leurs paupières. Ils écoutaient avec un respect quasi religieux. Mme de Ferlane prêtait une attention grave et recueillie. M. Villeroy avait sur les lèvres un sourire de juvénile admiration. La mère de Lucile exultait intérieurement, mais sa joie n'était pas exempte d'inquiétude. Du fond de son fauteuil, elle jetait de temps à autre un coup d'oeil furtif sur Mme Villeroy et sa fille. Ce rapide examen lui faisait prévoir avant qu'il fût longtemps, une scène orageuse. Et la pauvre vieille dame n'aimait pas les scènes...

Quelques instants plus tard, dans le buggy que conduisait M. de Ferlane et qui les ramenait, sa mère et lui, à Beauvallon, tous deux échangeaient leurs impressions:

— Peut-être, en effet, disait la mère, Mlle Villeroy n'a-t-elle pas ce qu'on appelle un bon caractère. Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à ces sautes d'humeur, fréquentes chez des "enfants gâtées". Avec l'âge, le changement de milieu aidant, les caractères, très souvent, se modifient. Il suffit, parfois, d'une bonne influence, d'une ferme domination exercée avec tact.

— C'est égal, répondait le fils, je n'ai nulle envie de me marier à la légère. Et j'avoue qu'à première vue, Mlle Villeroy ne m'est pas très sympathique. Je lui préférerais de beaucoup sa cousine...

— Je t'accorde volontiers que Mlle Nérel est charmante, interrompit vivement Mme de Ferlane, mais de ce côté-là, il ne saurait être question de mariage. D'après ce que m'a dit sa tante, cette jeune fille a peu de chance de trouver un prétendant. Elle n'a pas l'ombre de dot et lutte pour gagner son pain et le pain nécessaire à sa vieille mère...

— Mais... je trouve cela très beau.

— Oui, certes, Guy. Mlle Nérel me paraît digne du plus haut intérêt. Pourtant, il vaut mieux pour elle, je crois, songer à se créer un avenir par le travail que de rêver d'un bonheur improbable...

(à suivre)

RIONS UN PEU

PERMIS DE MARIAGE



—Très bien, je vais attendre trois jours mais s'il s'enfuit, il y aura de la casse.

TRAVERS AMUSANTS



RIPPE KIRIBI

Il fera son possible

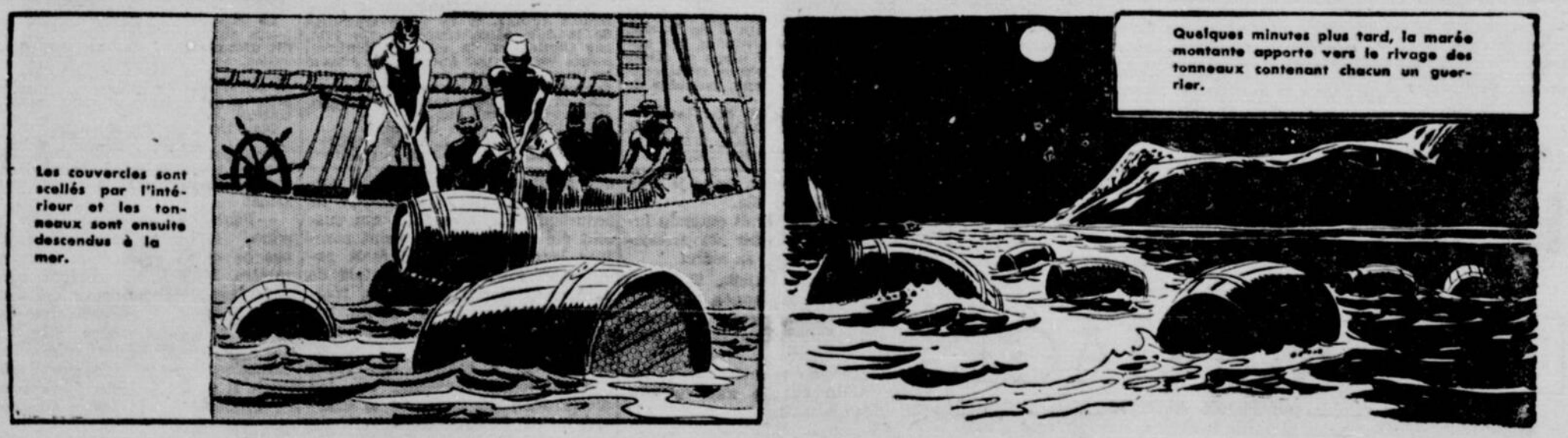
Preuve



TARZAN

Une invasion étrange

La nuit



HOPALONG CASSIDY

Il n'est pas obligé

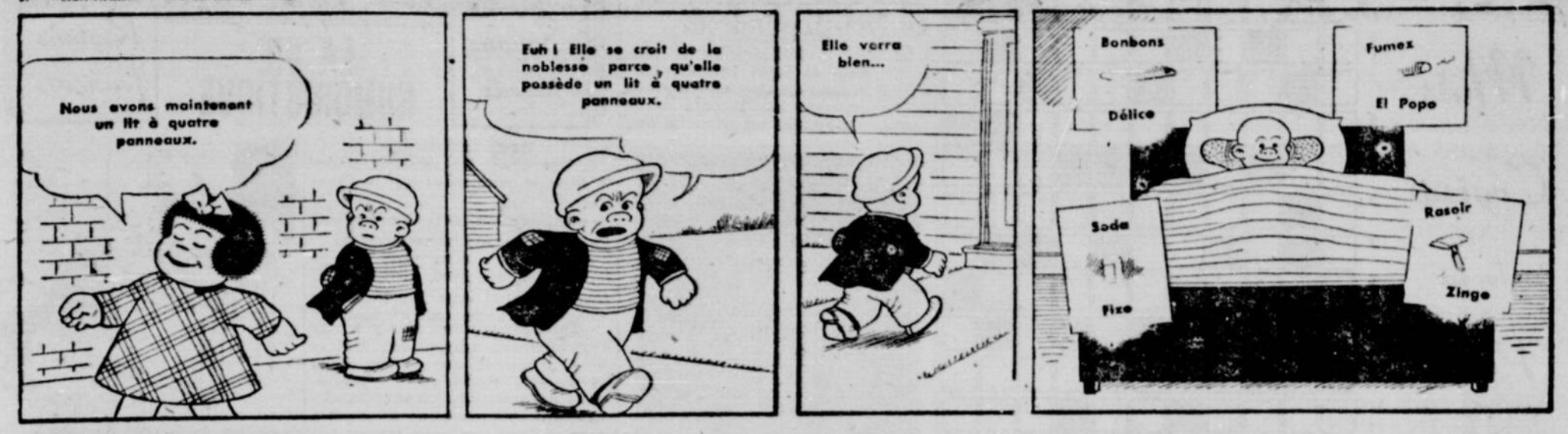
Proposition



PHILOMÈNE

Quatre panneaux

Imitation



JEANNINE ET PATAUD

Jeannine est intriguée

Congé



LE FANTÔME

Elle n'a rien appris

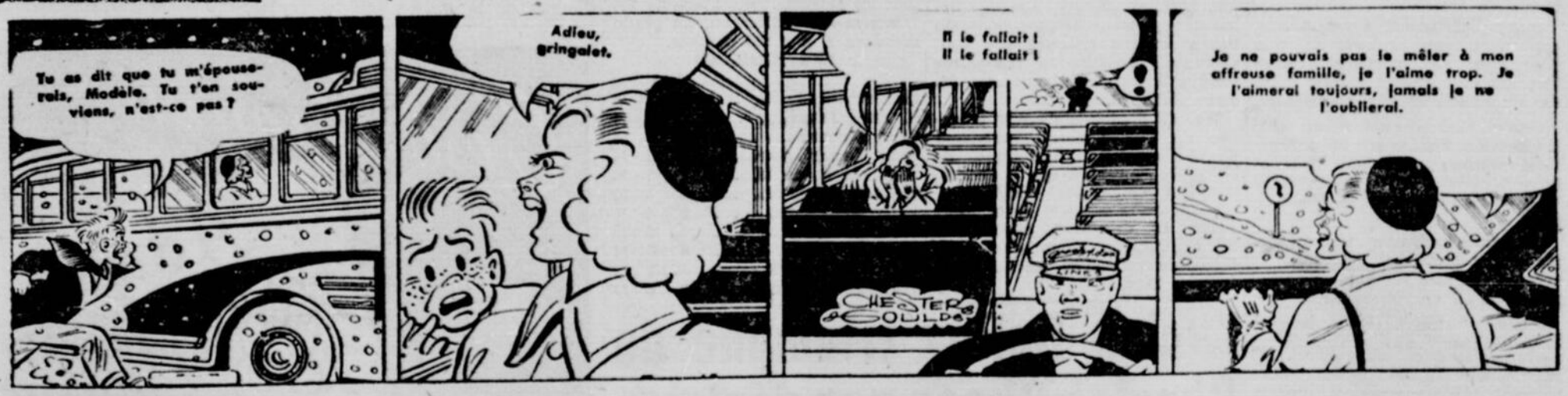
Découragement



ROBERT L'INTRÉPIDE

Elle l'aimera toujours

Sacrifice



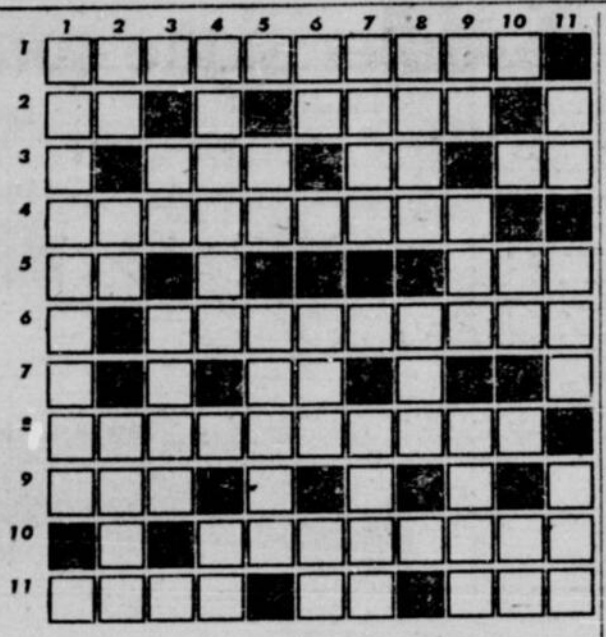
JOS BRAS-DE-FER

Un appel du Maroc.

C'est drôle



Mots Croisés de la "Patrie"



HORIZONTALEMENT

1 — Suivre avec le limier une bête fauve.
2 — Métal jaune — Souverains.
3 — Pronom personnel — Consonnes jumelles — Année.
4 — Faire des incisions sur.
5 — Connu — Union catholique des cultivateurs.
6 — Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige.
7 — Voyelles jumelles.
8 — Action de réciter.
9 — Saison.
10 — Sorte d'arquebuse.
11 — Filets pour prendre les poissons — Equerre — Enlève la vie.

VERTICALEMENT

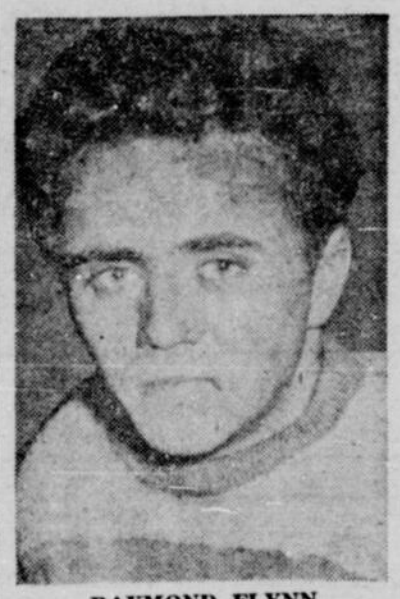
1 — Qui tire sur le roux.
2 — Métal jaune — Symbole chimique du cuivre — Exister.
3 — Possessif — Riz, en anglais.
4 — Espèce de luth—Post-scriptum.
5 — Onze — Démonstratif.
6 — Conjugaison — Roue à gorge d'une poulie — Consonnes jumelles.
7 — Genre d'oiseaux grimpeurs—Amène à soi.
8 — Parcourir des yeux — Partisan.
9 — En les — Courir, en anglais — Sacré.
10 — Consonnes jumelles—Article contracté.
11 — Pronom indéfini — Démonstratif — Pièce anglaise.

Solution du problème d'hier

N	O	T	O	I	R	E	M	E	N	T	
O	R	A	L	■	O	T	I	T	E	■	
T	■	S	I	D	I	■	S	A	S	■	
U	N	■	V	I	T	E	■	L	■	S	
L	A	■	A	T	E	L	E	■	S	I	
E	R	■	I	■	L	■	■	L	A	S	
■	D	■	R	U	E	L	L	E	S	■	
T	■	M	E	■	T	■	■	S	■	M	
E	T	E	■	R	■	V	A	■	C	A	
T	E	R	G	I	V	E	R	S	E	R	
E	R	E	■	T	A	R	E	■	T	E	

Carabins opposés au McGill vendredi

La lutte se fait de plus en plus serrée dans la ligue interuniversitaire à la suite du programme qu'ont divisé les Bleus de Toronto et le Laval. Ce dernier est passé en tête



RAYMOND FLYNN

de la ligue grâce à la victoire de 5-4 remportée lundi soir à Toronto. Les Carabins occupent la deuxième position, seulement un point en arrière du Laval, suivis du Varsity.

En gagnant ce soir contre McGill le Bleu et Or pourrait reprendre la première position et prendre une avance de trois points, puisque la partie comptera pour quatre points dans le classement des équipes. Rejoint au téléphone hier soir, Arthur Therrien nous a déclaré que tous ses joueurs étaient en grande forme. "Jamais je ne les ai vus patiner comme ce midi à la pratique. Bien que je me sente assez optimiste, j'ai avert. mes joueurs de ne pas pêcher par excès de confiance. Une équipe qui va annuler 3-3 à Toronto n'est pas à dédaigner. D'autant plus que c'est toujours dans une partie importante que nos adversaires ont les "breaks". A tout événement, nous allons donner tout ce que nous pourrons".

Entre la première période, on offrira à Raymond "Peanut" Flynn un cadeau que tous les étudiants sportifs ont bien voulu lui offrir. Flynn a joué pendant quatre saisons pour les Carabins, et il a rendu des services vraiment appréciables. Les étudiants ont voulu lui prouver leur reconnaissance et en même temps leur sympathie à la suite d'un malheureux accident à un oeil, survenu en décembre.

Les billets se sont vendus en grand nombre à l'Université et ce soir, les guichets seront ouverts dès 7 heures à l'Auditorium. La partie débutera à 8 h. 30 précises.

LES MENEURS

	B.	A.	Pts
Charest, U. de M. . .	6	11	17
C. Roy, Laval. . . .	7	8	15
Frey, Toronto	7	8	15
J. M. Lagacé, Laval. .	7	7	14
Bruneau, U. de M. . .	7	7	14
Quesnel, U. de M. . .	5	8	13
R. Lagacé, Laval . . .	8	4	12
Rope, Toronto . . .	7	5	12
Dubeau, Laval	6	5	11
Larochelle, Laval . .	3	8	11
Wheldrake, Toronto. .	3	8	11

Gai lon la...

Soyons joyeux — Restons français

LA VIE HUMORISTIQUE

DANS LES GLACES

A leur retour des vacances, Marius et Olive se rencontrent sur la Canebière.

—Bonjour Olive, alors tu es content? Ça c'est bien passé tes vacances?

—Bagasse, ne m'en parle pas, je reviens du Pole-Nord, il faisait si froid, figure-toi, que j'ai pêché des tonnes de poissons tout congelés!

—Tu galèges, Olive, il n'y a rien d'extraordinaire a cela. Moi, d'où je viens il faisait encore plus froid: les pauvres poules de ce pays-là, même habituées à la température, non seulement elles pondaient des oeufs à la neige, mais encore les pauvres bêtes, elles claquaient des dents. . . . .

UNE SPORTIVE

La petite Mme Dupont et la grosse Mme Durand papotent. Pluie, beau temps, vie chere, mari, enfants . .

—Mon fils, dit Mme Durand, fait maintenant partie de l'équipe de rugby du lycée



—C'est de la part de papa... On commence à en avoir assez de l'histoire du vase de Soissons.

—Bravo! et quelle place y tient-il? Alors, modeste, la bonne Mme Durand:

—Comme d'habitude, la dernière!

Jean RIGOLE

Carnera est favori pour battre Kowalski ce soir

Primo Carnera, le géant italien qui connaît tant de succès comme lutteur partout au Canada et aux Etats-Unis de même qu'en Europe, a été établi favori pour triompher de Wladek Kowalski, ce soir, au Forum dans la première ronde du tournoi éliminatoire pour trouver un successeur à Yvon Robert, qui vient de prendre sa retraite définitive de l'arène.

L'ancien champion Bobby Managoff sera opposé à Rebel Bob Russell en semi-finale. Ernie Dusek affrontera Manuel Cortez dans l'une des préliminaires tandis que Andre Drapp fera face à Ace Freeman dans le premier combat de la soirée.

Primo Carnera à son arrivée à Montréal a immédiatement déclaré qu'il voulait devenir le premier homme à avoir conquis le championnat mondial à la boxe et à la lutte. Carnera qui est sorti de la boxe appauvri après sa défaite aux mains de Max Bear, s'est amassé une fortune imposante dans les arènes de lutte de l'Amérique et de l'Europe. Son avenir et celui de sa famille sont maintenant assurés et il révèle qu'il n'a maintenant qu'une seule ambition, celle de décrocher le championnat mondial de la lutte.

Carnera a récemment effectué une fructueuse tournée en Europe où il n'a pas subi une seule défaite. Dans son pays natal d'Italie, il a tout simplement été reçu en véritable héros et il s'est juré de faire honneur à son pays en devenant champion du monde. Récemment au Madison Square Garden de New-York, il a réussi à faire match nul contre Argentino Rocca, reconnu comme l'un des meilleurs gladiateurs de l'heure. Cette séance était au profit des sinistrés des inondations récentes le long du fleuve Po en Italie.

Une foule-record est attendue au Forum ce soir.

PORTLAND, Ore.—Cesar Brion, 198, Argentine, gagne par décision contre Joe Kahut, 188 1-2, Woodburn, Ore. (10).

Combat éliminatoire entre Bratton et Cardell à Chicago

CHICAGO — Billy Graham continuera sa campagne dans le but d'obtenir un match de championnat mi-moyen contre Kid Gavilan, ce soir, alors qu'il rencontrera Vic Cardell dans un match de 10 rondes à Chicago.

Graham n'a jamais rencontré Bratton ou Cardell. Cependant, c'est lui qui représente l'obstacle pour un match de championnat contre Gavilan.

Bratton, qui a déjà été reconnu champion par la N.B.A., a perdu le titre aux mains de Gavilan. Bratton a déjà accepté de faire face à Graham, le 26 mars, et le vainqueur se mesura ensuite au champion Gavilan.

Cependant Cardell, âgé de 24 ans, croit qu'il peut vaincre Bratton pour ainsi le remplacer contre Graham et peut-être ensuite obtenir un match de championnat.

Cardell s'est dit confiant de vaincre Bratton. Pour ce qui est de Graham, Cardell a répondu qu'il ne pouvait assurer qu'il l'emporterait mais ce serait un combat enlevant, dit-il.

Graham a perdu par décision serrée contre Gavilan, le 29 août, l'an dernier. Graham a perdu seulement sept combats en 109 matches.

Bratton et Cardell visent tous les deux un match de championnat et devraient se livrer un match enlevant ce soir. Bratton pèsera probablement 149 livres pour le match Il est gros favori pour l'emporter.

Le combat est organisé par l'International Boxing Club et l'on prévoit une foule de 5,000 personnes qui donneront des recettes d'environ $15,000.

Walcott accepte de rencontrer Charles

NEW-YORK, (P.A.)—Jersey Joe Walcott, le champion poids-lourd de 38 ans défendra sa couronne pour la première fois en juin et son adversaire sera Ezzard Charles, celui qu'il a détrôné en juillet dernier.

Après des semaines de pourparlers qui ont pris fin samedi, Jim Norris, président de l'International Boxing Club a annoncé que Walcott avait accepté de rencontrer Charles à un endroit qui sera désigné plus tard.

Walcott a immédiatement prévenu Bob Christenberry, président de la Commission Athlétique de l'Etat de New-York que les conditions du combat sont décidées.

La nouvelle survient deux jours avant la date-limite accordée à Walcott par la Commission pour signer un contrat en vue de défendre son titre.

Main atteint les quarts-de-finales

NEW YORK. — Lorne Main, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, a atteint les quarts-de-finales du tournoi pour le championnat de tennis des Etats-Unis sur courts intérieurs alors qu'il a défait Harold Burrows, de Charlottesville, Virginie, 6-1 et 7-5.

Kurt Nielsen, Nils Rohlsson, Billy Talbert et Don McNeill se sont aussi classés dans les quarts-de-finales.

Lucien DeRoy triomphe de Charles Chase par décision

Lucien DeRoy, du club athlétique Square, a défait Charles Chase, des Grenadier Guards, par décision dans le match principal de rondes, lors du spectacle de boxe amateur présenté, hier soir, au gymnase de la Palestre Nationale.

DeRoy est un des favoris pour remporter le championnat poids-moyen lors des prochains Golden Gloves à la suite de cette victoire.

Dans les autres matches de cinq rondes, Ray LaFlamme et Mickey Bergin ont remporté des victoires par décision.

Voici les résultats de la soirée.

TROIS RONDES

100 lbs—Jean Richard, Champêtre a obtenu la décision sur Richard Goulet, Nationale.

112 lbs.—Olivier Rapatel, Square A.C., a obtenu la décision sur Bobby Leduc, St-J.-B.

125 lbs.—Ray. Delisle, Nationale a obtenu la décision sur Pierre Pelland, Champêtre; Marcel Savard, Square A.C., a gagné par disqualification contre Roger Gagnon, St. J. B. (3).

132 lbs.—Albert Padulo, Gren. Guards a obtenu la décision sur Fred Basque, Univ. Sett.; Norm Durivage, Nationale, a obtenu la décision sur André Mailloux, St. J. B.

139 lbs.—Fernand Arsenault, Nationale, a obtenu la décision sur Mike Bronis, Univ. Sett.

CINQ RONDES

119 lbs.—Ray Laflamme, Nationale, a obtenu la décision sur Gérard Gauthier, St-Gabriel.

125 lbs.—Mickey Bergin, Gren. Guards, a obtenu la décision sur Luis Marinelli, Rosemont.

156 lbs.—Lucien Deroy, Square A.C., a obtenu la décision sur Charles Chase, Gren. Guards.



Les éliminatoires débutent ce soir dans la ligue Métropolitaine

La série finale pour le championnat de la ligue de hockey Métropolitaine débutera, ce soir, à l'aréna de St-Laurent. Le St-Vincent-de-Paul, qui a terminé la saison en première position, est favori pour éliminer le St-Ambroise. Cette série est de trois de cinq et le vainqueur aura le droit de représenter le circuit dans les éliminatoires provinciales.

Le Saint-Vincent de Jean Scofield qui a éliminé le Ré[illegible]nt de Châteauguay en trois parties, sera légèrement favori pour vaincre le St-Ambroise, qui est sorti victorieux de sa série contre le Dostaler. Les deux séries semi-finales furent des plus contestées, et ce sont deux équipes en très bonne forme qui s'affronteront ce soir. La joute qui débutera à 8 h. 15 sera réglementaire et une période additionnelle de dix minutes sera jouée en cas d'égalité.

Le St-Ambroise sera privé ce soir des services de Jean Lemay, sous le coup d'une suspension par la Q.A.H.A. et de l'un de ses directeurs, Gaétan Daoust, aussi suspendu. A part cela, les deux clubs seront au grand complet, car Jean Scofield, le mento du St-Vincent, a déclaré qu'il s'attend à ce que Marcel et Guy Legal, tous deux blessés, soient assez bien pour jouer.

Une grande rivalité a toujours existé entre ces deux équipes qui se sont toujours livré des luttes contestées au cours de la saison régulière. Le St-Vincent ambitionne de remporter son premier championnat dans le circuit Métropolitain, tandis que le St-Ambroise veut répéter son exploit d'il y a 4 ans.

Claude Dolbec en tête des compteurs

Dolbec, St-Jérôme	38	54	92
Benoit, Lachine	37	55	92
Desmarais, Lachine	35	50	85
Savary, St-Hyacinthe	28	57	85
P. Courteau, Lachine	19	66	85
Lacroix, Lachine	40	40	80
Trudel, St-Jérôme	22	55	77
Gladu, St-Hyacinthe	35	39	74
Leduc, Lachine	27	44	71
Renaud, St-Jérôme	19	52	71
Gagné, Joliette	30	39	69
Gauthier, St-Laurent	33	32	65
Plante, Lachine	30	34	64
Armstrong, St-Jérôme	22	42	64
Jacques, St-Hyacinthe	31	30	61
Hébert, St-Hyacinthe	24	36	60
R. Courteau, St-Laur.	16	43	59

Vic Wertz signe

DETROIT, 20. — (P.A.) — Le joueur de champ extérieur Vic Wertz a signé son contrat pour l'année 1952 avec les Tigers de Détroit. Il est le 27e du club à signer son contrat et il en reste encore huit qui doivent accomplir ce geste.

Parmi ceux qui n'ont pas encore signé, on remarque les lanceurs Fred Hutchinson et Hall Newhouser, le joueur de champ extérieur Johnny Groth et le deuxième but Jerry Priddy.

Werth a dit qu'il a l'intention de partir immédiatement pour le camp d'entrainement à Alekaldn, Floride.

Les salaires relativement aux nouveaux contrats n'ont pas été révélés.

Burchell toujours en première place

NEW-YORK.— Skippy Burchell, de Montréal, qui joue pour les Jets de Johnston, occupe toujours la première position chez les compteurs de la ligue Amateur de l'Est des Etats-Unis avec un total de 81 points.

Son plus proche fival est Val Delory, des Olympiques de Boston.

Voici la liste des meilleurs compteurs de ce circuit:

	B.	A.	Pts
Burchell, Johnstown	31	50	81
Delory, Boston	27	50	77
Pachal, Springfield	42	34	76
Flynn, Atlantic City	32	43	75
McClellan, Atlantic City	31	42	73
W. Jones, Springfield	30	42	72
Verrier, Boston	42	28	70
Air, Boston	27	43	70
Horvath, Johnstown	15	54	69
Jefrey, New-York	26	39	65

Simmons reviendra

PHILADELPHIE, . — Les Phillies de Philadelphie ont laissé entendre aujourd'hui, que le lanceur gaucher Curt. Simmons pourra revenir au jeu au début de l'été prochain. Simmons, faisant partie de l'armée américaine, est présentement en Allemagne.

CINCINNATI— Harold (Baby Face) Jones, 138, Détroit, gagne par décision contre Gerald Lebroi, 139 1-2, Gary, Ind. (10).

Saddler signe son contrat pour rencontrer Savoie

Le silence qui entourait le match entre Sandy Saddler et Armand Savoie est enfin brisé. Raoul Godbout a en effet annoncé, hier, que le combat est définitivement bâclé, qu'il a les contrats en mains et que la bataille entre les deux champions aura lieu au Forum, lundi, le 3 mars.

Charley Johnston, le gérant de Saddler — champion poids-plume du monde — avait accepté oralement une offre de $5,000 de Godbout, mais Saddler était en vacances aux Bermudes, ce qui a causé un délai avant la signature des contrats. Johnston en aurait profité pour exiger une plus forte garantie, ce qui veut dire que Saddler aura encore plus que la bourse de $5,000 qui lui avait tout d'abord été offerte.



Armand SAVOIE

Ce match sera le premier de l'an 1952 à Montréal, mais Godbout avait tenté pendant des mois à présenter de la boxe au Forum. Cependant, Laurent Dauthuille est retourné en France; Johnny Greco qui devait rencontrer Don Williams a refusé d'affronter Johnny Bratton; Robert Villemain et Gene Hairston n'étaient pas disponibles.

Ce n'est qu'après plusieurs voyages à New-York et une fortune dépensée en appels téléphonique de longue distance que Godbout a enfin réussi à organiser un match d'intérêt international.

Savoie, qui détient le championnat poids-léger canadien, en sera à son premier match à Montréal depuis qu'il a été battu par Brian Kelly. Cependant, il a remporté deux belles victoires à Miami, où il vient de refuser un match contre Willie Pep afin d'accepter l'offre de Godbout.

Pruden vs Vejar

NEW-YORK. — L'International Boxing Club a annoncé que Chico Vejar avait signé un contrat s'engageant à rencontrer Fitzie Pruden dans un combat de dix rondes au Madison Square Garden le 29 février prochain.

Vejar n'a subi qu'une seule défaite depuis ses débuts professionnels. Quant à Pruden, il n'est pas considéré comme un aspirant au championnat mi-moyen du monde, mais il est un brillant "club-fighter". Lors de son dernier combat il a été battu par décision par Arthur King à Toronto.

Widman conduit quatre vainqueurs

HIALEAH, Flo., 20. — Albert Widman, un apprenti, a paru en vedette au cours de la matinée de courses d'hier à Hialeah Park lorsqu'il a conduit quatre montures victorieuses, y compris High Bracket dans la course principale.

Widman a gagné la deuxième course avec Alexis à $11.80 pour $2, la cinquième avec Adaro à $21.30 pour $2, la septième avec High Bracket et la huitième avec Neitherby à $14.80 pour $2.

Il a été en dehors de l'argent avec Maudeux dans la quatrième et Monte Limar dans la neuvième course.

Widman est un siffleur qui a attiré l'attention des spectateurs. Il laisse entendre un puissant "sifflage", en quittant la barrière de départ et ne cesse pas tant que son cheval n'a pas traversé la ligne d'arrivée.

WHITE PLAINS, N.Y.—Carey Mace, 154 1-2, Hartford, gagne par décision contre Billy Wyatt, 155, Trenton, N. J. (8).

Potins de hockey

Les Bruins de Boston, les Black Hawks de Chicago et les Canadiens de Montréal ont été blanchis plus souvent cette saison que tout autre club de la ligue Nationale de hockey. Dans les parties disputées avant le 16 février, les Bruins avaient été blanchis neuf fois, les Hawks sept fois, et les Canadiens six fois.

Terry Sawchuck du Détroit a eu la tâche facile contre les Bruins, les empêchant de compter dans cinq des parties entre les deux clubs. Le Toronto a blanchi les Bruins trois fois et le Chicago, une fois. Le Boston a subi trois de ses blanchissages aux mains des Black Hawks, deux contre le Détroit et un chacun contre le Montréal et le Toronto. Les Red Wings de Détroit ont infligé aux Canadiens quatre de leurs six blanchissages. Le Toronto et le Boston ont été les autres clubs à empêcher les Habitants d'obtenir un seul but dans une partie.

Le Détroit a été blanchi trois fois, deux fois par les Rangers et une fois par le Boston. Le New-York et le Toronto ont été blanchis le moins souvent, cette saison, soit une fois chacun. Les Canadiens ont réussi l'exploit contre les Rangers et le Chicago contre les Leafs.

Les parties de hockey disputées le dimanche après-midi à Chicago remportent beaucoup de succès. En quatre de ces joutes, les Black Hawks ont attiré 49,468 spectateurs, soit une moyenne de 12,117 par partie. Environ le quart de ces assistances était formé de jeunes qui obtenaient leurs sièges à moitié prix.

Bernard "Boom Boom" Geoffrion, l'excellent ailier droit recrue qui compte beaucoup de buts pour les Canadiens, n'en a pas encore réussi un contre le Détroit, cette saison. Avec 20 buts à son crédit jusqu'au matin du 16 février, "Boom Boom" était un des meilleurs compteurs de la ligue, mais il n'avait pas encore pu déjouer Terry Sawchuck du Détroit une seule fois.

Gordie Howe, qui mène présentement dans la course au championnat des compteurs de la ligue Nationale de hockey, est vraiment à son meilleur contre les Black Hawks de Chicago, les Canadiens de Montréal et les Rangers de New-York. De ses 31 buts avant le matin du 16 février, Howe en avait enregistré neuf contre le Chicago et avait fait presque aussi bien contre les Canadiens et les Rangers, comptant 8 fois contre chacun. Ses six autres buts ont été divisés également entre le Toronto et le Boston.

Les Canadiens de Montréal s'aperçoivent qu'ils n'ont pas besoin de chercher plus loin que dans leur propre cour pour découvrir de bons joueurs de hockey. Sept des meilleurs joueurs des Canadiens cette saison, dont trois de leurs cinq recrues, sont nés à Montréal même et y ont appris leur hockey. Boom Boom Geoffrion, Dollard St-Laurent et Dickie Moore sont tous trois de la métropole de même que les vétérans Maurice Richard, Emile Bouchard, Ken Mosdell et Doug Harvey. Tous ont passé dans les rangs de la ligue junior de l'Association de hockey amateur de Québec.

Bob Davidson, éclaireur en chef des détenteurs de la coupe Stanley, les Maple Leafs de Toronto, voit beaucoup de parties durant l'hiver. Davidson voyage par tout le Canada à la recherche de recrues pour les Maple Leafs et assiste à 20 parties ou plus chaque semaine. La plupart de ces parties sont dans des ligues amateures mineures ou encore des ligues d'écoles et il en voit jusqu'à six dans la même journée.

Chaque année, au temps de la Saint Valentin, le département de publicité de la L.N.H. annonce quelques statistiques sur le statut des joueurs de la ligue Nationale de hockey. En ce moment, deux-tiers de ceux-ci sont mariés, la ligue ne comptant que 35 célibataires, la majorité avec le Détroit et le Chicago. Les Red Wings et les Black Hawks ont chacun neuf joueurs qui ont encore à prendre épouse. Les Canadiens et le Boston ont chacun cinq célibataires, le New York en a quatre et le Toronto, trois.

Jack Stewart des Black Hawks de Chicago vient d'annoncer sa retraite, mettant ainsi fin à une longue et mémorable carrière dans la ligue Nationale de hockey. Maintenant âgé de 35 ans, Black Jack a été un des meilleurs joueurs de défense de son temps, excellant surtout dans la mise en échec. Durant ses 12 saisons avec le Détroit et le Chicago, il a été choisi par trois fois sur la première équipe d'étoiles de la L.N.H. et deux fois sur la deuxième équipe.

LE DIGESTE du SPORTIF

Poteau pour les rats musqués pris au piège



Enfoncez un poteau dans l'eau profonde

Dans au moins 10 pouces d'eau à trois pieds de la pierre plate à laquelle vous aurez attaché la chaine du piège. Enfoncez le poteau à 6 pouces de profondeur dans le fond de l'eau.

Quand il sera pris, le rat musqué nagera ordinairement vers le poteau et il décrira des cercles tout alentour de ce poteau jusqu'à ce que la chaine soit tellement bien enroulée autour du poteau qu'il sera noyé.



Aux Jeux Olympiques

L'équipe de hockey canadienne triomphe de la Tchécoslovaquie

OSLO, 20 — (PC) — Le Canada a gagné sa quatrième joute consécutive dans les tournois de championnat olympique de hockey, en infligeant une défaite de 4-1 à la Tchécoslovaquie au cours d'une dure joute disputée devant près de 10,000 spectateurs norvégiens qui n'ont pas ménagé leurs acclamations.

Ce fut la joute la plus rude que les athlètes d'Edmonton aient jouée jusqu'ici dans la série, et les Tchèques se sont révélés aussi rudes qu'on l'avait prédit.

Les arbitres Ahlin, de Suède, et Dwars, de Hollande, ont imposé 17 punitions y compris une majeure à Gordie Robertson, pour s'être attaqué à un joueur tchèque.

Billy Gibson, qui évoluait au centre pour le Canada, a compté deux buts et Bruce Dickson et Robertson en ont enregistré chacun un.

Cette victoire porte les Canadiens qui n'ont pas encore été défaits à la tête du classement, en avant des autres pays, à cause du total de buts qu'ils ont accumulés.

Les Etats-Unis ont égalisé le record du Canada et n'ont pas été défaits dans quatre joutes consécutives, battant hier, la Suisse par 8-2. C'est là la première défaite de la Suisse en quatre joutes.

La Suède, qui a aussi gagné quatre joutes, ne jouait pas hier.

Les Canadiens ont ouvert le jeu contre les Tchèques en distribuant les plus rudes mises en échec encore vues. Elles ont ralenti les Tchèques et provoqué les huées des spectateurs.

Les Norvégiens ont trouvé nouvelles ces rudes tactiques dans le hockey et ont certainement eu l'impression que les Canadiens n'y allaient pas de main morte. Cependant, ils ont rapidement poussé des acclamations impartiales quand les deux équipes ont présenté du beau jeu.

Neuf des punitions ont été imposées aux Canadiens et huit aux Tchèques. On a vu un peu de tout, et les joueurs se sont rendus coupables d'à peu près toutes les offenses possibles dans le hockey.

Les Canadiens ont aussi protesté un but refusé dans la première période. Les joueurs d'Edmonton ont prétendu qu'un long lancer de Jack Davies avait dépassé la ligne des buts. Il ne sert à rien de rouspéter, tout comme au Canada, mais, après la joute, les Canadiens ont dit qu'un des arbitres a admis que le caoutchouc était bien entré dans les filets, mais qu'il ne voulait pas contredire le juge des buts.

Jusqu'ici, cette joute est certainement la meilleure encore présentée aux Olympiades.

Les Norvégiens s'attendaient à quelque chose de spectaculaire et ils en ont eu pour leur argent. Ils ont commencé à remplir l'immense stade Jordal Amfi plus d'une heure avant la joute.

Jusqu'ici l'équipe canadienne, les Mercurys d'Edmonton, avait eu la vie passablement facile. L'Allemagne, la Finlande et la Pologne n'étaient ni menaçantes intéressantes. Cependant, les joueurs arborant la feuille d'érable savaient que cette équipe était différente, et ils étaient prêts à l'affronter.

Dès le début ils ont bousculé les Tchèques par de solides et rudes mises en échec, et les joueurs du rideau de fer ont été les premiers à compter, mais c'est tout ce qu'ils ont pu accomplir comme but.

Un robuste joueur d'avant tchèque du nom de Charouzd a saisi une passe d'un joueur de défense dont le nom se prononce bien facilement en "gut" et a placé un solide lancer derrière le cerbère Ralph Hansch.

Le premier but de Gibson a été compté environ huit minutes plus tard. Il a reçu la rondelle du joueur de défense Tom Pollock et a décoché un rapide lancer qui a frappé la jambière d'un joueur tchèque pour dévier dans les filets.

Ce n'est que dans la dernière partie de la deuxième période que les Canadiens ont pu percer la défense des Tchèques. Le point qui a décidé de la joute a été compté après des efforts répétés qui ont fort occupé le cerbère tchèque Jan Richter.

Frank Sullivan, Engelbert Millet et Billy Dawe ont lancé sur le cerbère tchèque. Ensuite Bruce Dickson a surgi d'on ne sait où et d'une distance d'environ 8 pieds a logé le caoutchouc dans les filets.

Les deux buts en guise d'assistance ont été comptés dans la dernière période. Robertson a saisi le retour d'un lancer de Gibson et a soulevé le caoutchouc par-dessus le gardien de buts Richter pour porter le compte à 3-1. Peu après Gibson a de nouveau compté après avoir volé le disque à un joueur de défense tchèque et s'être élancé seul vers le gardien de buts, pour glisser le caoutchouc sous lui.

Les Tchèques qui avaient appris le style canadien de hockey, il y a quelques années, de Mike Buckna, de Trail, C.-B., ont prouvé qu'ils n'avaient pas oublié ses bons conseils. Ils se sont révélés des artistes à effectuer de courtes et longues passes. Ils couvraient très bien, et leur faiblesse n'a été que dans la pratique de la rude mise en échec.

Buckna est sorti du pays du rideau de fer après avoir piloté l'équipe olympique tchèque jusqu'en deuxième place à St-Moritz en Suisse, et dans ces épreuves les Tchèques avaient tenu tête aux Flyers d'Ottawa, l'équipe qui représentait le Canada en 1948, en faisant joute nulle sur une mauvaise glace rendue molle par un dégel soudain.

Les Flyers et les Tchèques ont terminé la série égaux en points, mais les Canadiens ont été déclarés vainqueurs, en vertu des règlements olympiques grâce à leur moyenne de buts. Les Flyers avaient enregistré 57 buts dans le tournoi et seulement deux buts avaient été comptés contre eux au cours des sept joutes. Les Tchèques avaient une moyenne de 76 buts comptés par eux et 17 contre eux.

La joute mettant aux prises les Etats-Unis et la Suisse a été plus sérieuse en incidents. Au moment où il ne restait plus que quatre minutes pour terminer la joute le joueur de défense Joe Czarnota de Walpole, Mass., et Gian Bazzi, de l'équipe suisse, en sont venus aux coups et tous deux ont écopé d'une majeure.

Les Américains n'ont pas mis beaucoup de temps à étouffer les espoirs de la Suisse. Ils ont pris une avance de 4-1 dans la première période, comptant trois buts en moins de 90 secondes.

André Gambucci d'Eveleth, Minn., où le hockey est aussi bien connu qu'au Canada, a compté trois des buts américains.

Arnie Oss de Minneapolis, Ken Yackel de St-Paul et Gambucci ont compté les trois rapides buts des Américains, tandis que Willy Pfister a compté pour les Suisses, tard dans la première période, mais avant la fin Gerry Kilmartin de Providence, R.I., a compté un autre but pour les Américains.

Dans la deuxième période les Suisses n'ont enregistré aucun point mais les Américains les ont pris en défaut trois fois.

Ulrich Poltera a compté pour les Suisses tôt dans la troisième période et Czarmota a compté le point final de la joute.

SOMMAIRE

Première période

1—Tchécoslovaquie: Charouzd (Gut) 5.21

2—Canada: Gibson (Pollock) .. 13.21
Punitions: Vaclav Bubnik, Sullivan, Robertson, Osmera.

Deuième période

3—Canada: Dickson 10.20
Punitions: Vlastimil Bubnik, Gauf, Barton, Purvis, Watt, Rejman.

Troisième période

4—Canada: Robertson 1.37

5—Canada: Gibson 5.10
Punitions: Pollock, Davies, Osmera, Vlastimil Bubnik, Robertson (majeure), Gibson, Rejman.

Arrêts:

Richter	13	11	8	32
Hansch	8	7	7	22

CLASSEMENT

OSLO, 20—(P.C.)—Le classement des neuf équipes participant aux tournois olympiques de hockey est le suivant, aujourd'hui:

	g.	p.	pr.	ct.	pts
Canada	4	0	43	5	8
Suède	4	0	37	8	8
Etats-Unis	4	0	27	8	8
Tchécoslovaquie ..	3	1	21	7	6
Suisse	3	1	27	13	6
Norvège	0	4	6	20	0
Allemagne	0	4	7	36	0
Finlande	0	4	7	42	0
Pologne	0	4	6	42	0

Classement Olympique

OSLO, 20. (PC).—Voici le classement non officiel des pays qui participent aux Jeux Olympiques d'Hiver, après les 12 premiers concours :

Norvège, 94; Autriche, 51; Etats-Unis, 34½; Finlande, 24; Hollande, 24; Italie, 20; Allemagne, 19; Suisse, 13; Suède 12½; Canada, 3½; France, 3; Belgique, 1; Japon ½.



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

CAMILLE HENRI MENACE HODGE — Même si les Citadelles de Phil Watson ont perdu au compte de 5 à 2 contre le club de Pollock, hier soir, au Forum Camille Henri a été très dangereux. Le meilleur compteur de la ligue a été très surveillé. Sur cette photo, Camille tente de lancer dans les buts de Hodge, mais, il est bien couvert par Leacock et Marshall. Labadie est le joueur posté en avant de Charlie Hodge.

Dernière heure

Course rapide de Hakulinen

OSLO, 20 — (PC) — Veikko Hakulinen, bûcheron finlandais âgé de 26 ans, semble assuré de la victoire aujourd'hui dans le "cross country" olympique en skis sur une distance de 50 kilomètres (31 milles et 120 verges). Il a franchi la distance en trois heures, 33 minutes et 33 secondes.

Le patineur de fantaisie Firstbrook en 4e place

OSLC, 20 — (PC) — Peter Firstbrook, étudiant de 18 ans, de Toronto, a fait ses débuts aux Olympiades dans le patinage de fantaisie, hier, et tout porte à croire qu'il rapportera certainement des points au Canada.

Quand les cinq épreuves obligatoires ont été complétées le jeune homme de Toronto était en quatrième place, et on est d'avis qu'il se comportera aussi bien dans les épreuves de patinage libre qui auront lieu jeudi.

Il n'y a pas eu de discussion pour savoir qui était en tête. C'est Dick Button, étudiant de l'université Harvard, originaire d'Englewood, N.-J., champion mondial, et gagnant du titre olympique en 1948.

Button a comblé toutes les espérances et il lui sera certainement facile de conserver son titre. Il a complété les cinq épreuves obligatoires avec beaucoup d'adresse et augmentera probablement ses points jeudi dans sa spécialité, soit le patinage libre.

Les juges ont accordé à Button 111.1 points hier. Helmutt Seibt, d'Autriche, le suivait avec 106.4, James Grogan de Colorado Springs, Colorado, était troisième avec 103.0 et Firstbrook, quatrième avec 99.0.

Hayes Jenkins, d'Ohio, est le concurrent le plus rapproché de Firstbrook avec 97.5 points.

Firstbrook s'est maintenu en quatrième place dans chacune des épreuves. Ses partisans canadiens à Oslo ne croient pas qu'il puisse se révéler une menace pour le brillant Dick Button, mais, comme Firstbrook lui-même, ils envisagent l'avenir avec beaucoup d'espoir.

"Attendez jusqu'à l'an prochain", a dit le jeune homme de Toronto qui détient actuellement le championnat canadien senior chez les hommes. "Je reviendrai en Europe pour acquérir plus d'expérience dans les épreuves internationales, et je suis assez optimiste pour prédire que je ferai encore mieux."

Chacun des neuf juges a placé Button à la tête de la liste tandis que Seibt a été placé en deuxième place par huit des juges et le neuvième lui a accordé la troisième place.

La surprise du jour a été le jeune Alain Giletti, champion français âgé de 12 ans. Il a défait sept autres concurrents parmi 14 pour se classer septième et tout porte à croire que demain, il sera une révélation dans le patinage libre

Lors de la première épreuve le garçonnet s'est classé septième. Ensuite, après chaque épreuve, il allait demander aux juges: "Suis-je toujours en septième place?"

Il a dit qu'il serait heureux s'il pouvait finir en septième place. Avant les épreuves on croyait qu'il se classerait entre le septième, au mieux, et le 10e

Royal joue à Valleyfield

Frank Carlin croit que son club possède encore certaines chances de terminer en première place de la ligue Québec senior. Le club local devra cependant se surpasser pour réussir l'exploit car le calendrier des joutes favorise les As, qui possèdent une avance de 6 points sur le club local.

Le Royal a encore six parties à jouer et les As sept. Les hommes de Carlin visitent les Braves à Valleyfield ce soir; jouent à Shawinigan demain; reçoivent Valleyfield dimanche.

Ce qui signifie que le Royal joue quatre de ses six dernières parties à l'étranger. Les As, pour leur part, joueront quatre fois sur leur propre glace et trois fois à l'étranger d'ici la fin de la campagne régulière.

Les As tenteront d'augmenter ou de protéger leur avance en première place en recevant la visite du Sherbrooke ce soir. Le Valleyfield fera l'impossible pour vaincre le Royal afin de consolider son emprise en cinquième place. Le St-François de Sherbrooke d'Ivan Dugré menace de plus en plus les Braves.

Le Royal sera au grand complet avec le retour de Bob Fryday ce soir. Fryday jouera probablement en compagnie de Dawes et Rose, avec Goold et Locas comme substituts.

Chambers honoré

REGINA. — Jim Chambers, joueur nègre de Montréal qui a brillé pour les Eskimos d'Edmonton dans la ligue de football de l'Ouest, a été élu la "recrue de l'année 1951" dans ce circuit.

Chambers s'est classé cinquième meilleur compteur du circuit avec 11 touchés pour 55 points.

Raschi, Rizzuto n'ont pas signé

NEW-YORK, 20. — Trois autres lanceurs, Joe Ostrowski, Tom Morgan et la recrue Bill Miller ont signé leur contrat avec les Yankees. Sept joueurs seulement n'ont pas encore accepté les conditions des champions du monde.

Les joueurs qui n'ont pas encore accepté les conditions sont le lanceur Vic Raschi, l'arrêt-court Phil Rizzuto, le receveur Charley Silvera, le voltigeur Hank Bauer et les joueurs d'intérieur Gene Mauch, Bobby Brown et Billy Martin.

Raschi et Rizzuto sont déjà à l'entrainement du club à St. Petersburgh, Floride, et doivent en arriver à une entente très prochainement avec la direction.

Toronto devance le Canadien en 2ème position de la NHL

TORONTO, 20 — (PC) — Les Rangers de New-York ont annulé au compte de 3-3, hier soir, avec les Maple Leafs de Toronto en comptant le but égalisateur trois minutes avant la fin de la joute.

Le point qu'a ainsi obtenu le Toronto lui a permis de monter seul en deuxième place du classement, un point en avant des Canadiens de Montréal, et également hissé les Rangers en quatrième place, avec la même marge d'un point sur le Boston.

Les Rangers menaient par 2-1 à la fin de la première période, et la deuxième période — au cours de laquelle 11 punitions furent décernées, dont une punition de match — n'a fourni aucun but. Les Leafs enregistrèrent deux buts dans la dernière période, mais les Rangers égalèrent le compte alors qu'il ne restait pas trois minutes de jeu.

Gaye Stewart, qui a fait ses débuts dans la ligue Nationale avec les Leafs, a compté les deux buts des Rangers dans la première période, et Herb Dickenson a enregistré le troisième.

Les compteurs des Leafs ont été Max Bentley, Harry Watson et Teeder Kennedy.

Cette joute devait être disputée le 6 février mais elle avait été remise à cause de la mort du roi.

La joute a été dénuée de rudesse, au début, mais au cours de la deuxième période, l'arbitre Georges Gravel a voulu mettre un frein à un début de violence et, par la suite, le banc du pénitencier a rarement été dégarni.

La punition de match a été décernée au joueur de défense Gus Mortson, des Leafs, dans la deuxième période, l'arbitre Gravel jugeant qu'il avait délibérément tenté de blesser le joueur de défense Hy Buller, des Rangers.

Buller fut projeté sur la glace au cours d'une attaque massive des Rangers et Mortson le frappa de son bâton à la poitrine et se préparait apparemment à lui décocher un coup de patin lorsque l'arbitre intervint.

TORONTO—Buts: Rollins; défenses: Mortson, Thomson; centre: Kennedy; avants: Smith, Sloan. Substituts: Flaman, Bolton, Bentley, Tamgren, Armstrong, Lewicki, Morrison, Gardner, Watson, Meeker.

NEW-YORK—Buts: Francis; défenses: Eddolls, Buller; centre: Laprade; avants: Stoddard, Kullman. Substituts: Evans, Stanley, Raleigh, Ronty, Dickenson, Stewart, Hergesheimer, Slowinski, Sinclair, Ross.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: George Hayes et Frank Udvari.

Première période

1—New-York: Stewart (Raleigh) 14.05
2—New-York: Stewart 14.27
3—Toronto: Bentley (Kennedy) 19.15
Punitions: Bolton, Ross, Eddolls.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Thomson, Sloan, Thomson (mineure et 10 min. mauvaise conduite), Meeker, Mortson (punition de match), Stanley, Gardner, Buller, Kullman (5 min.), Armstrong.

Troisième période

4—Toronto: Watson (Bolton) .. 3.54
5—Toronto: Kennedy 15.15
6—New-York: Dickenson (Ronty) 17.23
Punitions: Dickenson, Armstrong.

Sherbrooke rejoint les Braves en 5e position

CHICOUTIMI, 20 — (PC) — Un but enregistré par Robert (Bob) Pépin au milieu de la première période a été le but décisif de l'unique joute disputée, hier soir dans la ligue Senior et a permis aux Saints de Sherbrooke de triompher des Saguenéens de Chicoutimi au compte de 1-0.

Cette victoire place les Saints sur un pied d'égalité avec les Braves de Valleyfield en cinquième place



BOB PEPIN

du classement de la ligue. Chicoutimi reste en troisième place.

Gilles Dubé a fourni la rondelle à Pépin qui n'a pas commis d'erreur et a logé le caoutchouc dans les filets après 12.40 minutes de jeu dans la première période.

Le compte ne reflète pas cependant le genre de partie qui a été disputée, Marcel Bessette ayant écarté 31 lancers dans les filets du Sherbrooke, tandis que Marcel Pelletier n'en avait que 10 à bloquer dans la cage du Chicoutimi.

Il y eut neuf punitions, toutes mineures, au cours de la partie.

Première période

1—Sherbrooke: B. Pépin (Dubé) 12.40
Punitions: Biggs, Moore, Roy, Dubé.

Deuxième période

Aucun point.
Punitions: Roy, McDougall (2), Lépine.

Troisième période

Aucun point.
Punition: Campeau.

Hill-Prince est favori

AGUA GALIENTE, 20. — C'est Hill Prince tout seul dans le handicap Santa Anita du premier mars dans le livre des cotes futures Galiento lorsqu'elles ont été publiées pour l'avant-dernière fois aujourd'hui par le gérant général Walter C. Marty. Bien qu'il ne se soit pas rendu à la barrière de départ dans le handicap San Antonio à Santa Anita, Hill Prince est demeuré le grand favori à 8 pour 5.

Phil D., gagnant du San Antonio, est coté à 8 pour 1; Intent, le deuxième cheval, à 6 pour 1 et Bed O'Roses, le troisième cheval, à 4 pour 1.

Lorne Davis jouerait demain

Lorne Davis, le jeune ailier droit de Buffalo qui a déjà été emprunté par les Canadiens pour deux parties, sera peut-être dans l'alignement pour la joute contre les Bruins de Boston, demain soir, au Forum.

Floyd Curry est toujours handicapé par son "charley-horse" et s'il n'est pas en assez bonne condition pour jouer, Davis sera rappelé de Buffalo pour le remplacer, demain.

Maurice Richard a patiné, hier, mais il ressent toujours des douleurs à l'aine et devra rester au repos pour une autre semaine au moins.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale :
New York 3, Toronto 3.
Ligue Américaine :
St-Louis 4, Syracuse 2.
Ligue Senior :
Sherbrooke 1, Chicoutimi 0.
Ligue Junior :
Canadiens 5, Québec 2.
National 4, T.-Rivières 2.
Ligue Provinciale :
St-Laurent 3, Joliette 3.

★ ★ ★

AUJOURD'DUI

Ligue Nationale :
Détroit à New York.
Ligue Américaine :
Providence à Buffalo.
Syracuse à Cincinnati.
Hershey à Pittsburgh.
Ligue Senior :
Royal à Valleyfield.
Sherbrooke à Québec.
Ligue Junior :
T.-Rivières à St-Jérôme.
Ligue Intercollégiale :
(A Verdun)
McGill à U. de M.
Ligue Provinciale :
St-Jérôme à St-Hyacinthe.
(1ère partie de la série semi-finale de 5 dans 9).
Joliette à Lachine.
(Série "round robin").

★ ★ ★

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	54	33	11	10	154	98	76
Toronto	56	24	18	14	133	117	62
Canadiens	56	27	22	7	153	129	61
New York	55	19	25	11	143	164	49
Boston	55	18	25	12	120	142	48
Chicago	54	14	34	6	119	172	34

★ ★ ★

Ligue Américaine :
(Div. Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	55	39	13	3	221	138	81
Cleveland	56	34	17	5	215	142	73
Cincinnati	58	25	27	6	157	185	56
St-Louis	56	24	31	1	209	210	49
Indianapolis	57	18	34	5	194	224	41

(Div. Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Hershey	55	28	22	5	196	163	61
Providence	56	25	28	3	244	225	53
Buffalo	55	22	29	4	174	232	48
Syracuse	58	22	36	0	178	237	44

★ ★ ★

Ligue Senior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	53	32	15	6	196	149	70
Royal	54	30	20	4	199	169	64
Chicoutimi	56	24	23	9	190	163	57
Ottawa	56	24	26	6	164	185	54
Valleyfield	55	22	28	5	159	167	49
Sherbrooke	55	21	27	7	142	167	49
Shawinigan	55	17	31	7	130	182	41

★ ★ ★

Ligue Junior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	47	34	11	2	209	107	70
Québec	47	29	18	0	233	152	58
National	47	27	19	1	211	179	55
T.-Rivières	46	26	18	2	198	166	54
St-Jérôme	47	19	28	0	200	240	33
Granby	48	3	44	1	101	297	7

★ ★ ★

Ligue Interuniversitaire :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Laval	11	6	5	0	44	42	12
U. de M.	8	5	2	1	39	30	11
Toronto	8	3	3	2	36	31	8
McGill	7	1	5	1	19	35	3

★ ★ ★

Ligue des Maritimes :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Jean	71	43	20	8	295	193	94
Charlot'town	72	34	32	6	243	253	74
Halifax	73	33	33	7	286	278	73
Glace Bay	69	31	34	4	241	239	66
Moncton	73	27	37	9	226	285	63
Sydney	70	25	37	8	205	249	58

Les compteurs

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	33	28	61
Lach, Montréal	12	41	53
Lindsay, Détroit	19	29	48
Raleigh, N.-York	14	33	47
Smith, Toronto	18	24	42
Geoffrion, Montréal	23	18	41
Peirson, Montréal	16	25	41
Kennedy, Toronto	16	25	41

Canadien triomphe facilement des Citadelles; National défait les Reds

(par ROLLAND RICARD)

Le club de Sam Pollock a prouvé, hier soir, au Forum, devant plus de 4,000 personnes qu'il sera le club à battre dans les prochaines séries éliminatoires, alors qu'il a facilement défait les Citadelles de Québec, 5 à 2. Dans la deuxième joute, le National a triomphé des Reds au compte de 4 à 2.

Les joueurs du Canadien qui sont assurés de la première position ont sauté sur la glace avec la conviction d'écraser le club du millionnaire Frank Byrne. Don Marshall et Davie McCready étaient de retour avec le club et leur présence a fait une grosse différence avec les joutes précédentes.

Canadien a pris une avance de 1 à 0 dans la dernière minute de



Davie McCready

la première période alors que Herbie English déjoua Paillé avec l'aide de Les Lilley.

Marcel Paillé, gardien de buts des Citadelles, a brillé d'un vif éclat au début de la deuxième période pour sauver des buts certains aux joueurs de Sam Pollock. Les joueurs des Citadelles égalèrent les chances vers le milieu de la période quand Jacques Prévost prit Charlie Hodge en défaut. Moins de deux minutes plus tard, Davie McCready redonna l'avantage à son club en déjouant facilement Paillé avec l'aide de Marshall.

Le club de Pollock compta trois autres buts dans la dernière reprise pour s'assurer la victoire. McCready, Lilley et Larocque comptèrent les buts du Tricolore. Pichette compta un but très chanceux vers le milieu de la reprise.

NATIONAL 3e

Les Reds de Trois-Rivières ont perdu une belle chance de consolider leur légère avance pour la possession de la deuxième position du classement. Les Reds ont dû baisser pavillon au compte de 4 à 2 devant les hommes de Pete Morin. Eddje Swartzack a dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Henri Richard et Phil Goyette ont compté les autres buts. Leclerc et Talbot ont compté les buts des perdants.

Les joueurs de Jack Toupin ont bien mal joué au cours du premier vingt. Ils ne couvraient aucunement leurs hommes. Bernaquez et St-Cyr n'ont pas affiché une trop belle tenue. Claude Germain a fait de la belle besogne surtout lorsque les Reds étaient à court d'un homme.

Jean-Guy Talbot, le meilleur prospect de la ligue, a été la grande étoile individuelle des Reds alors qu'il a compté un but et préparé le jeu pour le but de Leclerc. Talbot a été une menace constante pour Claude Evans. Le joueur de défense des Reds a joué tout près de 50 minutes.

Les Reds joueront à St-Jérôme contre le club de Sylvio Mantha, ce soir, alors qu'ils tenteront de reprendre possession de la troisième place.

Première période

1—Canadien: English (Lilley) 19.05
Pun.: Galbraith (9.06), Leacock (12.48), McCready (15.27).

Deuxième période

2—Québec: Provost (Emond) 9.00
3—Canadien: McCready (Marshall) 11.13
Pun.: Larocque (13.26, 2 mineures), Cline (13.26, 17.44), Mackay (13.48).

Troisième période

4—Canadien: McCready (Lilley) .. 3.58
5—Canadien: Lilley (McCready, Marshall) 11.14
6—Québec: Pichette (Haworth, Gravel) 14.31
7—Canadien: Larocque (Marshall) 19.00
Pun.: Haworth (12.18), Broden (18.20)

Première période

1—National: Swartzack (Pronovost, Goyette) 7.38
2—National: Richard (Provost, Lamirande) 8.20
3—Trois-Rivières: Leclerc (Talbot, Sheehan) 10.12
4—Trois-Rivières: Talbot (Leclerc, St-Cyr) 17.17
Pun.: Uearsall (0.50, 16.41), Pillon (5.57), Vinet (9.52), Marion (13.28), Gagnon (17.26), Talbot (18.44).

Deuxième période

5—National: Swattzack Pronovost) 2.33
Pun.: Brillant (5.02), Pearsall (12.13), Talbot (14.03).

Troisième période

6—National: Goyette 15.34
Pun.: Talbot, Swartzack, Mordas (2 mineures et une majeure), Marion (majeure).

Howie Morenz jr compte deux buts

Dans la Ligue Provinciale, dans la première joute "round robin" disputé à l'aréna St-Laurent, le club Joliette et le club St-Laurent ont annulé, 3-3, après dix minutes de jeu supplémentaire. Howie Morenz a brillé pour le St-Laurent avec deux buts tandis que Fernand Gauthier a compté l'autre. Fernand Gagné a compté lui aussi deux buts pour le Joliette tandis que Dick Munn a obtenu l'autre.

Première période

Aucun point.
Aucune punition.

Deuxième période

1—Joliette: Munn (Hodkingson, Lévesque) 3.35
2—St-Laurent: Morenz (Dawson) 6.15
Punitions: Labelle, Lessard.

Troisième période

3—Joliette: Gagné (Breault, DelVechio) 17.30
4—St-Laurent: Morenz (Lessard, J. Gauthier) 19.45
Punition: Lessard.

Période supplémentaire

5—St-Laurent: F. Gauthier (Lessard) 1.19
6—Joliette: Gagné (Thomson) .. 9.35
Aucune punition.

Solomons à New-York

NEW-YORK. — Le promoteur Jack Solomons et le gérant de Randolph Turpin, George Middleton, seront à New-York, le 24 février prochain. Ils désirent obtenir un match pour le championnat à Londres entre Ray Sugar Robinson et Turpin. Solomons est bel et bien déterminé à organiser ce match qui serait disputé à Londres.

Nouvelle entente

CHICAGO. — On a annoncé que les commission de boxe de l'Etat de New-York et de l'Etat de l'Illinois ont bâclé une entente. Ces deux organisations sportives ont l'intention de gouverner le sport de la boxe. C'est ce qu'a déclaré Robert Christenberry, président de la commission de boxe de l'Etat de New-York.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE

Wladek Kowalski

vs Primo Carnera

2 de 3 chutes à finir

3 — AUTRES BONS COMBATS — 3

Prix : $1.00 à $2.00, billets en vente aux guichets des rues Atwater et Closse. — Sièges à 75c dans la section Terrasse en vente à 7 h. ce soir au guichet de la rue Saint-Luc. —

Jeudi, 21 février, à 8 h. 30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

BOSTON vs CANADIENS

Sièges à $1.50 dans la section Terrasse en vente à 10 h. jeudi matin.

Entrée générale : $1.50 - $1.25

A Pan Mun Jom

Les Rouges exigent toujours que l'U.R.S.S. participe à la surveillance de la trêve

MUNSAN, Corée, 20 — (PA) — Les communistes, continuant d'exiger que la Russie soit invitée comme pays neutre à participer à la surveillance de la trêve en Corée, les pourparlers n'ont fait aucun progrès, aujourd'hui.

Les Alliés ont offert, dans l'intérêt des négociations, d'abaisser de 40,000 à 35,000 hommes la rotation mensuelle des troupes, mais les délégués ennemis n'ont voulu rien entendre.

Rien de nouveau non plus au sujet des prisonniers de guerre. Et on n'a pas encore fixé la date de la première réunion d'un troisième comité d'officiers d'état-major qui sera chargé de régler les détails des recommandations aux gouvernements belligérants — dernières conditions de l'armistice.

L'état-major allié a déjà accepté la Pologne et la Tchécoslovaquie comme observateurs neutres, mais les communistes tiennent absolument à ajouter la Russie.

Les négociateurs des Nations Unies ont refusé de se laisser entrainer à une discussion sur la neutralité de l'U.R.S.S. dans la guerre de Corée, bien que les délégués ennemis aient maintes fois insinué qu'un tel débat leur plairait.

Les Alliés disent simplement que la Russie, en tant que protectrice de la Corée septentrionale et de la Chine communiste n'est "pas acceptable" comme nation neutre. En effet, les Nord-Coréens utilisent exclusivement des avions de fabrication russe, des canons anti-avions, une artillerie lourde et des chars d'assaut de types exclusivement russes. En outre, les Soviets fournissent des instructeurs et des conseillers à leur armée.

Il semble que l'insistance des communistes au sujet de la Russie ajoute un troisième obstacle à la conclusion d'un armistice. Déjà, les délégués sont en complet désaccord sur le rapatriement des prisonniers de guerre et la question des champs d'aviation que l'ennemi veut réparer durant la trêve.

Le "Saurel" à Trois-Rivières

QUEBEC, 20—(P.C.) — Le brise-glace du gouvernement fédéral, le "Saurel", a laissé Québec hier pour se rendre à Trois-Rivières où il sera affecté à l'ouverture du chenal sur le St-Laurent en amont de cette ville.

"On doit aux Canadiens l'idée de l'Alliance-Atlantique"

(M. Walter Harris)

ROCHESTER, N.-Y., 20 — (PC) — M. Walter Harris, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, a rappelé aux Etats-Unis, hier soir, qu'aucun pays du monde libre n'est assez puissant pour agir tout seul dans les conjonctures actuelles.

Dans la première causerie d'une série de conférences sur le Canada, à l'Université de Rochester, M.



L'HON. WALTER HARRIS

Harris a souligné le prestige américain parmi les pays libres et a admis qu'"aucun plan de résistance à l'agression n'a de chances de succès sans l'approbation des Etats-Unis: "Mais, a-t-il ajouté, "tous les pays libres ont besoin les uns des autres — aucun d'entre nous n'est assez fort pour agir seul".

MATURITE INTERNATIONALE

M. Harris a parlé de la maturité internationale du Canada et de l'avenir que le pays envisage avec confiance: "Le Canada se rend compte qu'il n'est pas une grande puissance et n'a pas la prétention d'en être une. Il a adopté la politique qui lui semble la contribution la plus efficace à la paix universelle. Dans un monde qui fait face aux perspectives d'une 3e grande guerre, le Canada travaille pour la paix avec les Etats-Unis. Le Canada comme son voisin, a vu ses fils mourir sur les champs de bataille de deux guerres en Europe Occidentale et ne veut pas que "ces pertes aient été subies en vain".

Exposant la part du Canada dans les affaires internationales, le ministre a rappelé qu'on doit aux Canadiens l'idée de l'Alliance-Atlantique.

● Sir John Franklin, l'explorateur anglais qui disparut dans l'Arctique en 1845, entra dans la marine comme mascotte.

Amende de $500 à un hôtelier de Miami

Roméo-R. Moreau, un hôtelier de Miami Beach, Floride, a été condamné à une amende de $500 par le juge Eugène Lafontaine après qu'il eut admis avoir violé la loi du contrôle du change étranger en changeant $12,000 d'argent canadien en devises américaines.

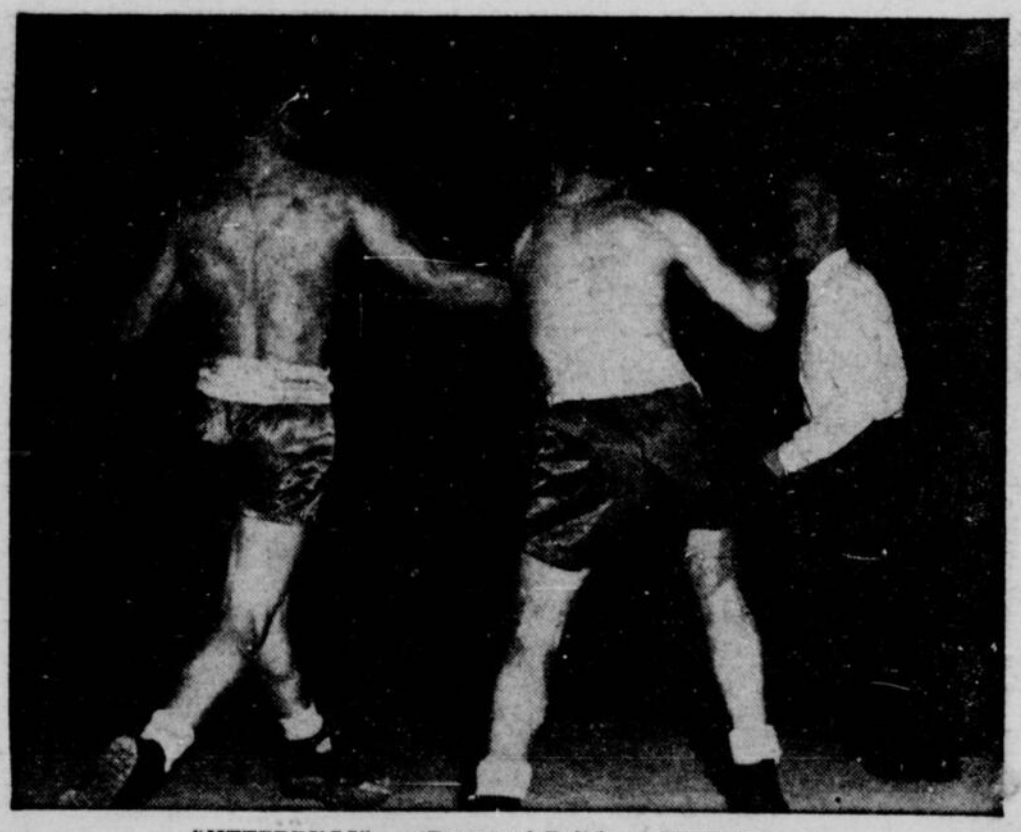
Toutefois la loi du change étranger fut abolie après que la cause de Moreau eut été produite devant les tribunaux.

Me Claude Prévost, C.R., qui représentait le gouvernement fédéral dans cette affaire demanda à la Cour d'imposer une amende de $12,000 à Moreau.

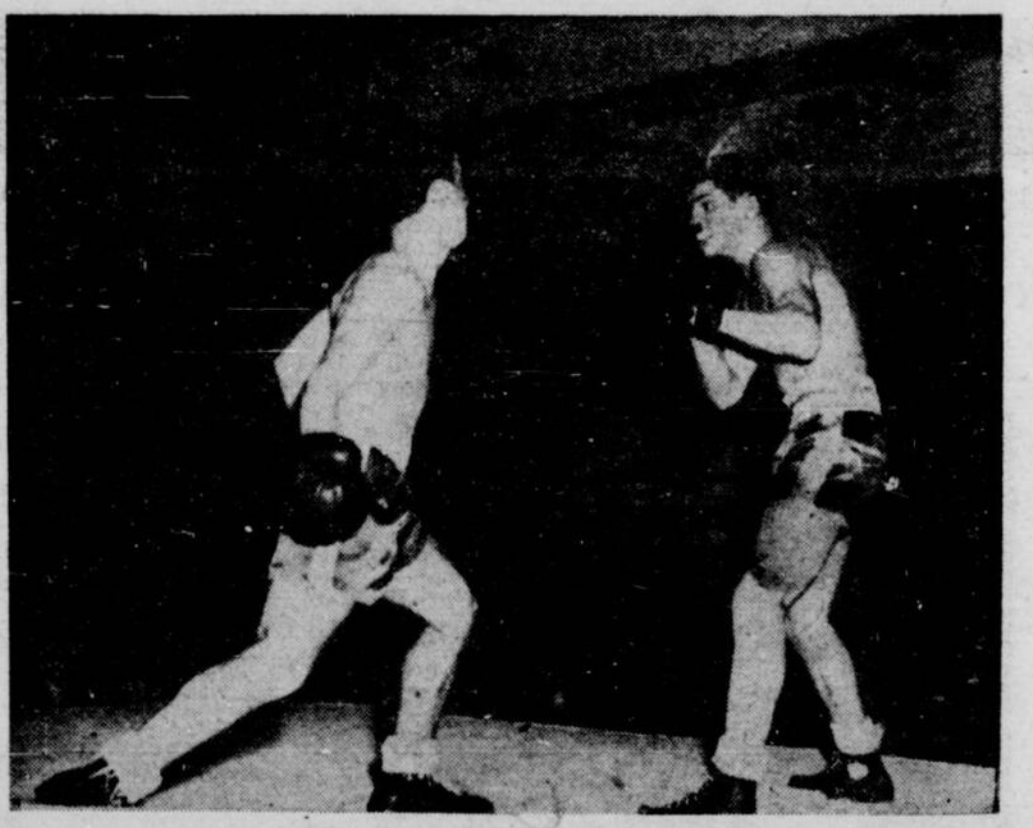
Toutefois, les avocats de la défense représentèrent au juge Lafontaine que dans le cas de leur client, il ne s'agissait que d'une "offense technique". Ils affirmèrent de plus que leur client avait exporté les devises susmentionnées non dans son intérêt personnel mais pour les Canadiens qui prenaient leurs vacances dans le sud des Etats-Unis.

Le juge Lafontaine déclara ensuite qu'il croyait qu'une amende de $500, plus les frais, était suffisante dans les circonstances.

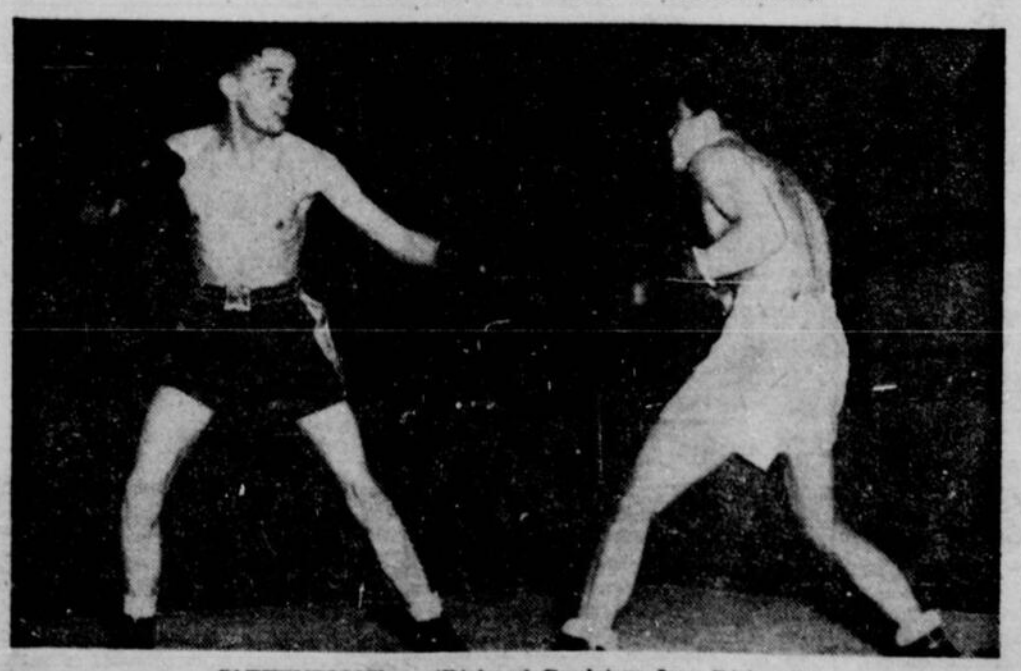
BOXE AMATEUR À LA PALESTRE — *PHOTO-REPORTAGE DE ROGER JANELLE*



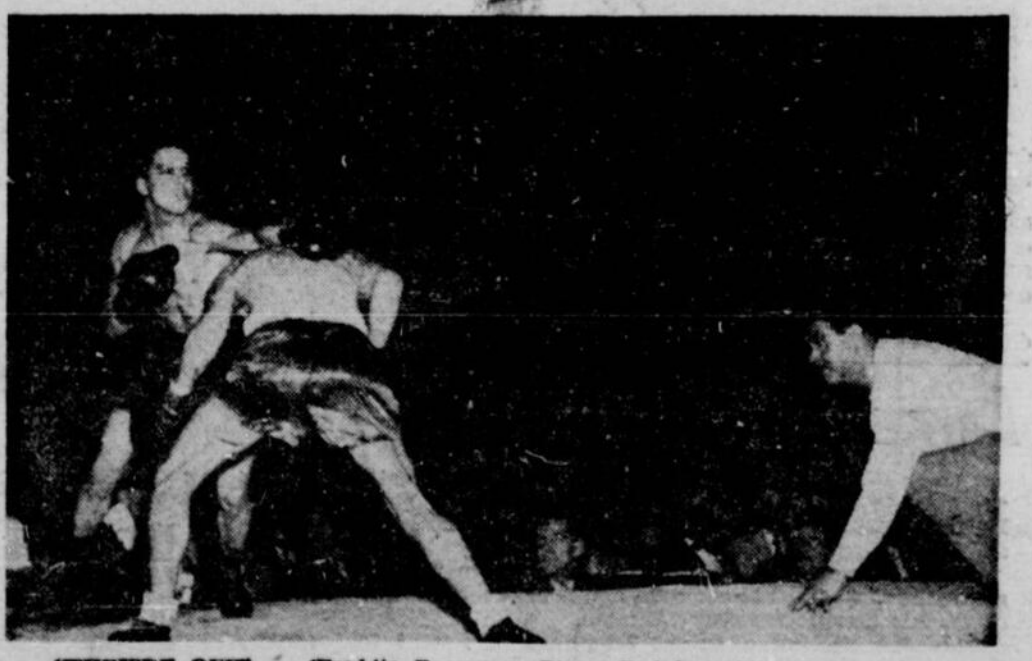
"JITTERBUGS"... (Raymond Delisle vs Pierre Pelland)



"MOUSTACHE DE SANG"... (Marcel Savard vs Roger Gagnon)



"ATTENTION"... (Richard Goulet vs Jean Richard)



"THEY'RE OFF"... (Freddie Basque vs Pierre Padulo, arbitre Deschamps)